

Monique Dupont et Michel Bronsard

St-Louis-de-France

1904—1979

ÉDITIONS DU BIEN PUBLIC

1979

Monique Dupont et Michel Brassard

St-Louis-de-France

1764-1765

Dépôt légal - 4e trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

ÉDITIONS DU BOURG

1979

MESSAGE DU MAIRE



Des espaces verts, de l'air pur, de la tranquillité et de la paix, voilà ce qu'offre St-Louis-de-France aux nombreuses personnes qui songent à venir s'établir chez nous.

A ce cadre naturel et poétique, il faut ajouter une organisation cohérente établie sur des techniques modernes d'aménagement du territoire et de zonage. Bientôt, nous pourrons offrir à nos résidents un cadre sûr et fonctionnel qui ne leur réservera pas de surprises désagréables après leur établissement.

Si nous retournons en arrière, autour de 1904, un petit nombre de personnes (environ 700 âmes) s'était groupé autour d'un clocher et avait décidé de se constituer en municipalité. Travailleurs décidés, ils ont bâti sans trop le réaliser une collectivité appelée à grandir à l'ombre de cités déjà imposantes.

Pour la plupart, cultivateurs, travailleurs forestiers ou employés des moulins à chaux, il ont vécu simplement le quotidien comme partout ailleurs au Québec.

D'année en année, la masse des citoyens de St-Louis-de-France grandit et voilà qu'autour des années 1970-75 cette ascension prend un élan fougueux; notre municipalité ouvre ses portes à de nombreuses personnes venues de partout pour s'établir dans nos « arpents verts ».

Nous formons aujourd'hui une grande famille désireuse de se créer un environnement bien à nous où il fera bon vivre.

1979 marque une époque dans notre histoire locale. Des finances stables, des services orchestrés, une organisation clairvoyante, tels sont les buts principaux que poursuivent les membres du conseil d'administration actuel.

De plus, ces fêtes du 75^e anniversaire nous donneront l'opportunité de se doter d'armoiries qui feront notre fierté.

ROGER BORNAÏS,
Maire.

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Chers amis,

Nous sommes heureux et fiers de souligner d'une façon particulière le 75^{ème} anniversaire de notre paroisse.

Que cette période de réjouissances nous permette de rendre hommage à tous ces valeureux pionniers, à ces artisans dont les modes de vie, les coutumes, les vêtements, les habitations et les moyens de transport différaient sensiblement d'avec les temps actuels.

Je remercie sincèrement et du plus profond de mon coeur toute cette équipe de paroissiens(ennes) dévoués(ées) du comité organisateur des dites fêtes, qui perpétuent d'une façon extraordinaire depuis septembre '78 cette tradition de bénévolat si bien implantée chez nous.

Cette équipe s'est donnée comme tâche d'organiser en collaboration avec les différents organismes de la paroisse, ces fêtes commémorant les 75 ans d'histoire de notre paroisse. Les buts fixés, tout en rendant grâce au Seigneur, ont été largement atteints.

Souhaitons qu'au sortir de ces festivités que tous les paroissiens se connaissent davantage, s'apprécient davantage, et s'aiment davantage. C'est sûrement la recette la plus efficace d'une paroisse encore plus unie.

Qu'il me soit permis de remercier également tous ceux et celles qui ont accepté spontanément de contribuer au succès de ces fêtes.

De plus, je tiens à souligner l'apport généreux et fort appréciable de nos commanditaires, (la Municipalité, la Fabrique, les Carrières St-Maurice et St-Louis, la Caisse Populaire, le Haut Commissariat à la Jeunesse aux loisirs et aux sports, le Gouvernement du Québec par l'entremise du Député Marcel Gagnon, la Compagnie d'assurance La Mutuelle de St-Maurice, La Brasserie Molson et les Média d'information).

*Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail extraordinaire accompli par notre responsable des recherches historiques et par toute son équipe de rédaction à qui nous devons la publication de ce volume *Souvenir*, que nous vous présentons bien humblement, tout en espérant qu'il sera pour nous le moyen par excellence de connaître ce qu'ont vécu nos pères, d'apprécier davantage l'héritage qu'ils nous ont légué et de se remémorer quelques bons souvenirs.*

Je souhaite que ces pages embaumées du parfum de l'amitié, nous rapprochent de plus en plus les uns des autres. Puisseons-nous conserver la plus grande harmonie pour le bonheur et l'exemple de nos enfants afin qu'un jour, ils vivent à leur tour des moments aussi extraordinaires.

Sincèrement vôtre,

JEAN-PIERRE RICARD



*Evêché de Trois-Rivières
le 1er mars 1979*

La paroisse St-Louis-de-France fête cette année ses soixante-quinze ans d'existence. Je m'associe de grand coeur à la communauté paroissiale qui célèbre cet anniversaire dans la joie et la reconnaissance.

A tous les fidèles qui, depuis 1904, ont contribué au progrès matériel et spirituel de cette paroisse, je dis mon admiration et ma gratitude.

Je souhaite que les paroissiens et les responsables actuels continuent l'oeuvre de leurs devanciers et qu'ils unissent leurs efforts pour constituer une communauté toujours plus fraternelle et plus rayonnante de la charité du Christ.

Puisse le Seigneur accorder à chacun de vous ses grâces abondantes et sa bénédiction!

† LAURENT NOËL
Evêque de Trois-Rivières.



MESSAGE DU CURÉ

Un anniversaire est toujours une occasion favorable pour évoquer les souvenirs du passé, pour des réunions amicales et des échanges de fraternité.

Les célébrations du 75^e anniversaire de St-Louis-de-France, tout en évoquant l'histoire et la faisant connaître à la nouvelle génération, permettra de rappeler que les origines de cette paroisse ont à la base une inspiration chrétienne, puisque le premier geste qui a donné naissance à la paroisse avait pour but d'établir une communauté où Dieu serait présent et pourrait dispenser ses grâces par le ministère du prêtre.

C'est pourquoi, en même temps que l'autorité religieuse diocésaine traçait les limites de cette nouvelle paroisse en 1901, elle assignait un prêtre en charge du ministère pastoral.

Et c'est pour cette raison que comme curé de St-Louis-de-France depuis dix-sept ans, je vous apporte mes services, et aujourd'hui plus précisément, mes vœux de joyeux anniversaire. Je souhaite que la paix et la bénédiction du ciel soient toujours avec vous.

OSCAR MASSON, prêtre curé



MESSAGE DU PREMIER MINISTRE
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Permettez moi de me joindre à vous qui célébrez le 75e anniversaire de la belle paroisse de Saint-Louis-de-France et d'adresser à chacune et chacun d'entre vous à cette occasion mes voeux les plus fervents de dynamisme, de prospérité et de paix.

RENÉ LEVESQUE



**MESSAGE DU DÉPUTÉ PROVINCIAL ET MEMBRE
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

« A vous tous, citoyens de St-Louis-de-France, je vous souhaite un 75^e anniversaire rempli de souvenirs et d'espérance. Il importe de retourner plus souvent aux sources afin de retrouver la volonté et l'énergie d'un pays à bâtir pour faire du Québec de demain l'idéal de nos hommes d'hier. »

MARCEL GAGNON,
Député Provincial



**MESSAGE DU DÉPUTÉ DE CHAMPLAIN
AUX COMMUNES**

A l'occasion du 75^e anniversaire de fondation de votre municipalité, qu'il me soit permis d'offrir à l'autorité religieuse, aux autorités civiles, comme à tous les citoyens de votre belle paroisse de St-Louis-de-France, mes hommages les plus respectueux, et mes vœux les plus sincères, pour que ces fêtes soient couronnées d'un vif succès, et que l'avenir prometteur qui s'offre à vous, vous apporte la réalisation de vos désirs les plus chers.

Le passé étant garant de l'avenir, nul doute que votre saine population continuera sa route vers le progrès, tout en conservant l'esprit de nos plus chères traditions.

MICHEL VEILLETTE,

Député fédéral de Champlain.

AVANT-PROPOS

Attelés à la tâche depuis plusieurs mois, nous vous présentons enfin ce volume qui se voulait au départ un album-souvenir. Devant la quantité de renseignements réunis, il nous semblait à propos de modifier nos plans originaux. Nous avons donc décidé de produire un livre sur la municipalité de St-Louis-de-France.

Ce ne fut pas sans peine. Il a fallu chercher, trier, décortiquer l'information tout en gardant ce que nous croyions l'essentiel. Nous avons cependant obtenu la collaboration d'une foule de personnes pour la réalisation de cet ouvrage. Qu'il nous soit permis de citer en particulier Mme Lucie de Montigny Lefrançois, M. Georges Lefrançois qui ont au cours des derniers mois travaillé d'une façon soutenue afin de rendre réalisable la publication de ce volume.

Notre plus grande récompense dans l'élaboration et la rédaction de cette oeuvre fut de constater l'énorme potentiel humain contenu dans la municipalité.

Nous dédions donc ce volume à tous les paroissiens anciens et actuels qui ont par leur labour, su créer cette municipalité où il fait bon vivre.

Il est à souhaiter qu'en dépit des inévitables imperfections, ce livre éveille les gens aux réalités de notre collectivité et contribue à faire comprendre et aimer davantage la municipalité de St-Louis-de-France.

MONIQUE DUPONT,
MICHEL BRONSARD

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The history of the United States is a story of growth and change. From the first European settlers to the present day, the nation has evolved through various stages of development. The early years were marked by exploration and the establishment of colonies. The American Revolution led to the birth of a new nation, and the subsequent years saw the expansion of territory and the growth of industry.

The American Civil War was a pivotal moment in the nation's history, as it resolved the issue of slavery and preserved the Union. The Reconstruction period followed, a time of significant social and political change. The late 19th and early 20th centuries saw the rise of industrialization and the emergence of a new middle class.

The 1920s and 30s were characterized by economic prosperity and the Great Depression. World War II brought the United States into the global arena as a superpower. The post-war period saw the rise of the Cold War and the space race. The 1960s and 70s were marked by social movements and the Vietnam War.

The 1980s and 90s saw the end of the Cold War and the rise of the information age. The 21st century has been marked by technological advances and global challenges. The United States continues to play a significant role in the world, and its history remains a source of inspiration and reflection.

The history of the United States is a testament to the resilience and ingenuity of its people. It is a story of a nation that has overcome many challenges and continues to strive for a better future. The lessons of the past are essential for understanding the present and shaping the future.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

Histoire de l'église

Histoire de l'église

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

"La naissance de la paroisse de St-Louis-de-France remonte à 1901". L'autorité religieuse du diocèse de Trois-Rivières, constatant l'agglomération importante de familles qui se faisait à ce moment-là, décida de délimiter une nouvelle paroisse pour l'accommodation du service religieux. Jusque-là, tout ce territoire faisait partie de la paroisse St-Maurice.

Une fois cette délimitation faite définitivement, il s'agissait de construire une église. Comme on peut s'en douter et comme il arrive en pareille circonstance, bien des désirs différents se manifestèrent; on aurait voulu que l'église soit construite dans le voisinage de chez soi et on offrait gratuitement le terrain; on alla même jusqu'à entreprendre une construction à cet effet. Mais l'autorité diocésaine intervint et le 12 août 1901, *Mgr F.-X. Cloutier*, évêque de Trois-Rivières et auxiliaire de *Mgr Laflèche*, accompagné de son vice-chancelier *Messire Jules Massicotte*, de monsieur le curé de St-Maurice accompagné de son vicaire *M. T. Caron*, de *M. Lucien Marchand* et *M. Alex Marchand* de la mission de St-Louis, vient planter la croix marquant définitivement la place de la nouvelle église devant être érigée sur le terrain communément appelé :

"LA ROCHELLE", lequel terrain appartenait à *M. Lucien Marchand*.



M. Lucien Marchand, généreux donateur du terrain pour la construction de l'église et du cimetière (1901).

Dans l'après-midi de ce même 12 août 1901, *Mgr Cloutier* choisit l'emplacement du cimetière à l'endroit où il est actuellement et encore sur *Lucien Marchand*. Le site de la future église étant fixé, on procéda immédiatement à la

construction. L'entreprise fut confiée à *M. Joseph Giroux*, contracteur de St-Casimir, qui, dès l'automne 1901, commença la construction et termina le tout dans l'été de 1902.

Ici, une parenthèse s'impose pour dire que la suite sera en grande partie le texte original tel que consigné dans les archives et qui s'impose à notre attention.

M. Joseph Giroux donna pleine et entière satisfaction aux directeurs des travaux, *Messire Thomas Caron* puis aux paroissiens de la mission.

Avant ce temps, plusieurs requêtes avaient été présentées au vieil évêque de Trois-Rivières, *Mgr Laflèche*. Mais, comme *Messire J. O. Prince* alors curé de St-Maurice, parvenu dans une heureuse vieillesse, ne se sentait pas capable de supporter la séparation de ses enfants qu'il aimait de tout son coeur d'apôtre, ainsi que les travaux qu'encourageaient une telle fondation, *Mgr Laflèche* résolu d'attendre un jour favorable pour accomplir les vues de la divine Providence sur cette partie de terre de la paroisse de St-Maurice qui est devenue aujourd'hui la paroisse



M. Thomas Caron, vicaire à St-Maurice, nommé par Mgr Cloutier, pour mener à bien la construction de l'église de St-Louis-de-France.

de St-Louis-de-France. La mort vint et coucha dans la tombe le vieux curé de St-Maurice. Quelques mois plus tard, elle se plaisait à faire disparaître de la scène de ce monde, l'une des plus belles figures de son temps, l'illustre et très regretté *Louis-François Laflèche*, évêque de Trois-Rivières.

Les paroissiens ne se découragèrent pas. Quand ils apprirent que Léon XIII, pape glorieusement régnant sur la chaire de St-Pierre avait nommé, pour succéder au regretté Mgr Laflèche, l'abbé *François-Xavier Cloutier* que le digne

évêque disparu avait formé à son image et ressemblance, ils demandèrent donc de nouveau, et malgré les troubles, les oppositions et les tracasseries de toutes sortes, que le nouvel évêque consentit à leur donner une église et obtint de faire voter \$7,000 dollars par les paroissiens de l'oeuvre et fabrique de St-Maurice, qui furent contents d'aider leurs compatriotes.

Mgr Cloutier nomma donc *Messire Thomas Caron*, vicaire de St-Maurice, de conduire les travaux de la nouvelle église, et il le fit avec un tact et une habileté sans pareils, prouvant par là son dévouement à son évêque et son zèle pour le salut des âmes. Une oeuvre si bien commencée devait bien se finir.

Le premier septembre 1902, *Mgr F.-X. Cloutier* nomma à la desserte de St-Louis-de-France, l'abbé *C. O. Baribeault* alors vicaire à Ste-Flore. Le nouveau desservant prit possession de son poste le 27 du même mois.

Le 28 septembre 1902, *Messire Thomas Caron*, devenu curé de St-Maurice et délégué par Monseigneur, bénit solennellement la nouvelle église accompagné du desservant *M. C. O. Baribeault*, au milieu d'un grand concours du peuple. Les chœurs de la paroisse de St-Maurice étaient venus prêter main-forte à leurs frères cadets, ce qui ne manqua pas de rehausser d'une manière tout à fait digne, la belle cérémonie qui avait lieu.

"Dimanche dernier, la paroisse de St-Louis-de-France, comté Champlain était en liesse. Les pavillons flottaient au sommet des édifices et la jolie petite église avait été revêtue d'un air de fête pour la circonstance. A 9.30 hres, *Messire T. Caron*, curé de St-Maurice procéda à la bénédiction de la nouvelle église, accompagné du Desservant de St-Louis et la cérémonie fut très imposante. A 10 heures, messe solennelle chantée par *Messire le Desservant, C. O. Baribeault*. L'église était remplie des fidèles de la paroisse ainsi qu'un grand nombre de personnes des paroisses avoisinantes, toutes venues s'agenouiller au pied des Sts. Autels pour y rendre leurs hommages au Créateur. Le sermon fut donné

par M. le Desservant, l'éloquent prédicateur prit pour texte "Ego libentissime impendam et super impendar ipse pro animabus vestris", St-Paul: Car 12, 15. Je me dévouerai, je me dépenserai pour le salut de vos âmes. Ensuite, il remercia cordialement le Rév. Messire T. Caron, curé de St-Maurice du zèle qu'il a déployé en toute circonstance pour l'érection de cette nouvelle paroisse. Il remercia ensuite la foule dont la présence lui fait voir une marque de sympathie, un signe de bon accueil et un souhait de bienvenue. Puis, faisant un éloge bien mérité de feu Messire F.-X. Désaulniers, il vient reprendre de ses mains défaillantes, le drapeau de la foi, le drapeau de la religion. Il marchera sur ses traces, et donnera tout ce qu'il possède, c'est-à-dire la prière et le sacrifice eucharistique, la parole de Dieu et la grâce des sacrements. Et pour cela, ajoute-t-il, je compte sur Dieu, la Ste-Vierge et St-Louis. Aussi sur les notables de la paroisse et sur les institutrices. Enfin sur tous les paroissiens, en demandant leur affection et leur confiance. Puis, dans une péroraison enlevée, il dit qu'il n'a qu'une ambition: celle de sauver leur âme; et un seul désir: d'être utile à tous. Il demande à Dieu de bénir ses paroissiens et fait des vœux pour leur bonheur ici-bas et dans l'éternité. Il remercie ensuite les chantres de St-Maurice venus prêter leurs concours pour la circonstance. Il remercia aussi le peuple venu en foule, tous les bienfaiteurs de la mission, tous les enfants de chœur, enfin toutes les personnes qui ont bien voulu offrir aux chantres et autres amis, une généreuse hospitalité en leur donnant un succulent goûter. A 2 heures, vêpres solennelles chantées par M. le Desservant C. O Baribeault et les chantres de St-Maurice. L'orgue était tenu par Mlle Alice Dostaler, institutrice de la paroisse accompagnée de Mlle Alexandrine Levasseur qui elle aussi a fait entendre plusieurs jolis morceaux pour la circonstance. Enfin, chacun retourne à la maison emportant avec lui, un souvenir inoubliable de cette belle et touchante cérémonie." 1

UN TEMOIN

1. Documentation provenant de M. François St-Arneault. Le texte est écrit sur une feuille de calendrier de 1902 et porte comme signature: *un témoin*.

Après la bénédiction, l'église fut ouverte au culte, et à voir la nef remplie de fidèles, les autels brillants de lumières, on dut penser que le Dieu de toute majesté en avait pris possession et qu'il se préparait à bénir et à exaucer les familles et les enfants. La messe qui s'en suivit fut célébrée par M. le desservant *C. O. Baribeault*.

Oh ! qu'il fut grandiose ce jour où l'Auguste Victime descendit pour la première fois dans ce lieu béni. Le sermon fut donné par M. le desservant. Il prit pour texte ces paroles de l'apôtre St-Paul « *Je me donnerai, je me dépense-
rai pour le salut de vos âmes* », puis il remercie cordialement *M. Thomas Caron* du zèle qu'il a déployé en toute circonstance pour l'érection de cette nouvelle paroisse. Il remercie en même temps la foule dont la présence lui fait voir une marque de sympathie, un signe de bon accueil et un souhait de bienvenue.

Dans l'après-midi, des Vêpres solennelles sont chantées par M. le desservant aidé du choeur de St-Maurice. Le Roi prophète dut tressaillir de joie en entendant ces psaumes sublimes retentir sous une nouvelle voûte à la gloire du Tout-Puissant.

Les fidèles s'en retournèrent dans leurs foyers emportant un souvenir inoubliable de cette journée si chrétienne, si belle, où les émotions ne manquent pas et où les bonnes résolutions prennent de profondes racines.

Mgr l'évêque F.-X. Cloutier donna pour titulaire à la nouvelle église : St-Louis Roi de France.

BÉNÉDICTION DU CHEMIN DE LA CROIX

Le six octobre de la même année, muni des pouvoirs à cette fin, M. le desservant *C. O. Baribeault*, érigeait dans la nouvelle église, le Chemin de la Croix, don précieux donné par M. le Procureur de l'évêché des Trois-Rivières, M. le chanoine *Louis Denoncourt*.

CONSTRUCTION DU PRESBYTÈRE

Le 3 décembre 1902, M. le desservant de la Mission se rendait auprès de *S. G. Mgr F.-X. Cloutier*, évêque des

Trois-Rivières afin de faire approuver son projet de construire un presbytère à St-Louis-de-France.

Mgr fut heureux d'en permettre l'exécution, et le vingt du même mois, les plans et devis préparés par *J.-P. Héroux*, ingénieur civil, résidant à Sorel, furent soumis à sa Grandeur, qui, après les avoir soigneusement examinés, les approuva et en autorisa l'exécution.

C'est afin de se rendre au désir de Mgr l'évêque que M. le desservant *C. O. Baribeault* donnait le 12 janvier 1903, la construction de son presbytère à *M. J.-P. Héroux*, comme étant le plus bas soumissionnaire.

Le coût de la nouvelle bâtisse, fait suivant les plans et devis s'élève à \$3,500 dollars. Le contracteur commença les travaux au début de mars pour les terminer au mois de juillet suivant, et cela à la pleine et entière satisfaction de tous.

BÉNÉDICTION D'UNE CLOCHE

Le 1er février 1903, à trois heures de l'après-midi avait lieu dans l'église de St-Louis-de-France une bénédiction de cloche présidée par sa Grandeur *Mgr F.-X. Cloutier*. Dès le matin, les drapeaux flottaient au souffle d'une brise printanière. Avec l'entrain et l'animation des paroissiens, on pouvait juger que quelque chose de solennel allait se passer. En effet, à trois heures précises, Monseigneur fit son entrée dans la nouvelle église, assisté de son secrétaire, *Messire Marchand*. Quand tout fut près pour la circonstance, Monseigneur débuta par un magnifique sermon sur la mission du prêtre et de la cloche dans une paroisse. Puis il procéda à la bénédiction assisté du *Rév. P. Dozois*, supérieur du Cap-de-la-Madeleine et de *Messire E. Panneton*, directeur du Séminaire des Trois-Rivières. *Mgr Ep. Paquin*, professeur de physique au Séminaire, agissait comme maître de cérémonie. Un peuple immense, venu de toutes les paroisses voisines, encombrait la nouvelle église admirablement bien parée pour la circonstance. Qu'il est grandiose et majestueux le spectacle des foules agenouillées sur les

dalles du sanctuaire, contemplant la transformation d'une chose jusqu'à alors inerte et inanimée, devenue au souffle de l'Esprit-Saint, un objet qui parle, rit et pleure.

On remarquait au chœur, MM. les abbés *N. Villemure*, curé de Mont-Carmel, *Nap. Comeau*, curé de St-Luc, *J. Garceau*, curé de St-Etienne-des-Grès, *Cl. Deguise*, vicaire à St-Maurice, *Stéphane Grenier*, professeur au Séminaire des Trois-Rivières, *C. O. Baribeault*, desservant de la Mission, et un grand nombre de parrains et marraines, invités pour la circonstance.

A cinq heures, la nouvelle baptisée prenait place dans le clocher de l'église, en jetant partout des notes de joie et d'allégresse...

Cette cloche qui sort de la fonderie *E. W. Vanduzen*, Cincinnati, Ohio, E.-U., pèse sept cents livres. Elle porte cette inscription tirée des psaumes du Roi Prophète "AB ORTU SOLIS USQUE AD OCCASUM, LAUDABILE NOMEN DOMINI".

De plus il est gravé le nom de *Léon XIII*, pape glorieusement régnant sur la chaire de St-Pierre; celui de *Stus. Ludovicus*, patron de la paroisse, de *Franciscus Xaverius*, évêque des Trois-Rivières; de *Ovidius*, premier curé de la paroisse, et enfin le millénisme de l'an du Seigneur 1902. Cette cloche est d'un fini parfait et lance dans les airs la note *Do*.

PREMIÈRE VISITE PASTORALE

Procès-verbal de la visite pastorale faite à la mission de St-Louis-de-France les 6 et 7 août 1903. Desservant de la mission le *Rév. C. O. Baribeault*. Prédicateur de la visite, le *Rév. Père A. Arsenault*, O.M.I. Secrétaire, *M. l'abbé Ubald Marchand*, chancelier du diocèse.

1e POPULATION :

catholiques	716
non catholiques	10
communians	446
Confirmés à la visite :	53
Baptêmes en 1902	8
Mariages	4
Sépultures	11

2e REVENU DE LA MISSION :

Par bancs	560.90
Par casuel	166.80
Par autres sources	644.00
	<hr/>
Total	1371.70
Dettes passives	725.00
Dettes actives	7.00
Montant en caisse	21.98

3e REVENU DU DESSERVANT :

Par dime	325.00
Par casuel	97.45
	<hr/>
Total	422.45

4e Nous constatons avec satisfaction que l'état général de la mission est des plus prospères. L'église est tout à fait convenable; le presbytère donne au desservant tout le confort désiré; les finances de la mission sont en bon état. Cette situation florissante dans laquelle elle se trouve, va nous permettre de pouvoir procéder à l'érection canonique dans quelque temps.

Sera le présent procès verbal communiqué aux marguilliers à la première assemblée de la fabrique. Donnée à la mission de St-Louis-de-France le 6 août 1903.

† F.-X. CLOUTIER,
évêque des Trois-Rivières

ORDONNANCE DE MGR L'ÉVÊQUE

François-Xavier Cloutier, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique, évêque des Trois-Rivières.

Attendu que la paroisse de St-Louis-de-France, dans le comté de Champlain, vient d'être reconnue pour les effets civils telle qu'elle a été érigée canoniquement et pour la mettre sur le même pied que les autres paroisses du diocèse, il convient d'y établir un corps de marguilliers qui soient chargés conjointement avec M. le curé de l'administration des biens de l'église de la dite paroisse, et de régler en quelle manière se fera le choix des dits marguilliers...

Sera la présente ordonnance lue et publiée aux prônes de la messe paroissiale de St-Louis-de-France, puis conservée dans les archives de la fabrique pour qu'on puisse y recourir au besoin.

Donné à l'évêché des Trois-Rivières, ce vingt-deuxième jour de janvier 1904, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre chancelier.

† F.-X. CLOUTIER,
évêque des Trois-Rivières

Par mandement de Monseigneur *Ubalde Marchand*,
ptre, chancelier

ELECTION DES MARGUILLIERS

Après deux annonces faites, l'une le 24 et l'autre le 31 du présent mois de janvier 1904 au prône de la messe paroissiale de la paroisse de St-Louis-de-France, dans le comté de Champlain, dans le district des Trois-Rivières, dans la partie du Canada appelé ci-devant Bas-Canada, convoquant en la manière ordinaire une assemblée des francs-tenanciers de la paroisse pour l'élection de trois marguilliers pour le ban d'oeuvre et de cinq autres pour représenter le corps d'anciens marguilliers, se sont assemblés à l'issue de la dite messe paroissiale et au son de la cloche en la sacristie de la dite paroisse les sieurs : Charles Germain, François Ducharme, David Dubé, Félix Marchand, Georges Béliveau, Trefflé Désilets, Joseph Levasseur, Joseph Héon, Anselme Sawyer, Honoré Marchand,

Napoléon Poliquin, Octave Héon, Alfred Richard, Joseph Doucet, Zéphirin Doucet, Dolphis Ducharme, Narcisse Hébert, Théophile Hébert, Adolphe Lamothe, Adonai Lamothe, J. F. Trépanier, Alex Marchand, Joseph Caron, Eugène Lamothe, Arthur Lamothe, Antoine Lefebvre, et un grand nombre de paroissiens tenant feu et lieu de la dite paroisse. Lesquels ayant procédé, après l'invocation du Saint-Esprit, à l'élection de trois marguilliers pour occuper le ban d'oeuvre et de cinq autres marguilliers pour former le corps de la fabrique de St-Louis-de-France.

Le résultat de l'élection a donné en conséquence que, les dits sieurs *Charles Germain, François Ducharme et David Dubé* ont été déclarés marguilliers du ban d'oeuvre, et les sieurs *Cléophas Héon, Félix Marchand, Georges Bélieveu, Trefflé Désilets et Jacob Lefebvre* déclarés marguilliers de la dite Fabrique, lesquels ont signé et plusieurs autres ainsi que le soussigné, président de l'assemblée.

C. O. BARIBEAULT, prêtre desservant »¹

CURÉS

Depuis son érection canonique la paroisse a connu neuf curés qui furent :

Messieurs :

C.-O. Baribeault	1902-1904
Joachim Caron	1904-1913
J.-Emile Lessard	1913-1927
J.-Bte Pothier-Paquin	1928-1932
Ephrem Lamy	1932-1942
Eugène Lamy	1942-1942
Donat Livernoche	1942-1948
Albert Dessureault	1948-1962
et l'actuel curé Oscar Masson	1962-

Tous ces dévoués pasteurs ont apporté réconfort et espérance tout au long de leur ministère. Encore aujourd'hui, nous sommes heureux de rendre témoignage à ces ardents défenseurs de la foi chrétienne.

1. Communication de M. le Curé Oscar Masson.



M. THOMAS CARON
1901



M. OVIDE BARIBEAULT
SEPTE. 1902 - DEC. 1904

NOS CURÉS

1901-1979



M. J. EUGÈNE LAMY
OCT. 1932 - FÉV. 1942



M. EUGÈNE LAMY
MARS 1942 - OCT. 1942



M. JOACHIM CARON
DEC. 1904 - AVRIL 1915



ÉGLISE CONSTRUITE EN 1902-1903



M. DONAT LIVERNOYE
MARS 1942 - AOÛT 1948



M. J. E. LESSARD
MARS 1915 - MARS 1922



M. J. H. DUCHES-DAGUIN
MARS 1922 - SEPT. 1932

SAINT-LOUIS DE FRANCE



M. A. DESSUREAULT
SEPT. 1948 - JUIN 1962



M. OSCAR MASSON
JUN. 1962 -

LES DEUX PREMIERS BAPTÊMES

Marie-Gabrielle Richard a été le premier enfant à être baptisé dans notre église, le 1er octobre 1902. Elle était la fille de *Alfred Richard* et de *Stéphanie Parenteau*. Les parrain et marraine étaient *M. et Mme Victor Ducharme*, tandis que l'officiant était *M. le curé Thomas Caron*.

Le deuxième baptême eut lieu le 27 octobre 1902. Cette journée là, *Marie Blanche Ducharme*, fille de *Rodolphe Ducharme* entra dans la communauté chrétienne. *M. et Mme Moïse et Olivine Ducharme* lui servirent de parrain et marraine alors que *M. le curé Ovide Baribeault* présidait la cérémonie. Pour nous ce deuxième baptême revêt une importance particulière puisque *Mme Marie Blanche (Ducharme) Marchand* réside toujours parmi nous.

Six autres baptêmes se sont ajoutés à celui-ci pour donner le total de huit pour l'année 1902. Ce nombre n'a pas cessé d'augmenter avec les années; c'est ainsi que l'on se retrouve en 1978 avec un nombre record de 94 baptêmes.

Un événement spécial s'est produit le 30 août 1920: ce n'est pas un enfant, mais un adulte de 81 ans, *M. Charles Grandy*, époux de *Emilie Genopski* que *M. le curé J.-E. Lessard* a baptisé sous condition et a absout de l'hérésie, en présence de *Bertha et Martha Grandy* et de *Charles Edouard Demontigny*, parrain.

Le 6 octobre de la même année *Mgr F.-X. Cloutier* a confirmé cette fois, en plus de *Charles Grandy, Bertha Grandy*. Etaient présents, les abbés *Lamothe, Lessard, Brunelle*, ainsi que les parrain et marraine *M. et Mme Omer Lamothe*.

MARIAGE

Le premier mariage a été celui de *Lucien Longval* et *d'Herménie Lamothe*, célébré le 6 octobre 1902.

Agé de vingt-quatre ans, il était le fils de *Monsieur Edouard Longval* et de *Madame Ursule Raïche* de *St-Maurice*.

Herménie âgée de vingt ans était la fille de Monsieur *Eugène Lamothe* et de Madame *Odélie Caron* de cette paroisse.



Ter mariage — 1902, de M. et Mme Longval (*Herménie Lamothe*).

Ils vécurent toute leur vie sur le bien paternel en continuant la noble lignée des Longval. Ils eurent treize enfants dont une de leurs filles *Irène* mariée à Monsieur *Rossaire Germain* habite encore notre paroisse.

Deux mariages ont été célébrés en 1902 comparative-ment à onze selon les relevés de 1978.

Plusieurs événements jalonnent la vie de l'église depuis ses tous débuts et c'est sous forme d'éphémérides que nous vous les présentons.

EN 1902. Monsieur le curé *O. Baribeault* habite chez Monsieur et Madame *Adonai Lamothe* (aujourd'hui *Georges Lamothe*) et chez Monsieur *Lucien Marchand* (aujourd'hui Madame *Marcel Ducharme*) en attendant la construction du presbytère.

ST-LOUIS-DE-CHAMPLAIN EN 1921



WALLINGTON



LAKE PARADISE



M. J. CLOUTIER

St Louis de Champlain
1921



M. J. LEBLANC



M. J. CARON



Eglise



M. J. BOUTIN

- EN 1905. Assemblée de paroisse pour l'achat d'un corbillard. Sachant un jour ou l'autre qu'ils en auront besoin la majorité des gens s'engage soit par souscription, soit par abonnement.
- EN 1915. Bénédiction solennelle par *Mgr F.-X. Cloutier* d'une statue de St-Louis destinée à orner le portail de l'église. Elle est installée, sans aucun accident, sous la direction de *M. Ulric Demontigny*.
Installation d'un orgue au coût de \$923.00
Arrivée des deux cloches.
Bénédiction des cloches et de l'orgue.
- EN 1916. Installation d'un lustre dans le chœur.
- EN 1917. Construction d'une salle paroissiale.
La chaire est fixée à la colonne du chœur.
- EN 1918. Achat d'un baptistère.
- EN 1919. Ornementation du banc des marguilliers.
- EN 1919. Installation de lampes électriques dans l'église par *J.-B. Badeaux*.



EN 1920.

L'église, le presbytère et quelques maisons du village sont éclairés à l'électricité.

Inauguration de l'heure d'adoration le 1er vendredi du mois à 7h15 du soir. L'actuel monument du Sacré-Coeur est érigé par les conscrits enrôlés pour la guerre 1914-18. En reconnaissance de leur exemption ou pour leur retour sain et sauf.

EN 1921. Visite de Henri Bourassa, journaliste fondateur du Devoir.

Visite de J. A. Tessier, ministre de la voirie.

Visite de l'honorable premier ministre du Canada, Arthur Meighen dont la signature apparait dans les archives en date du 1er septembre 1921.

EN 1922. Bénédiction des 6 fourneaux à chaux par le chanoine Louis Denoncourt.

EN 1923. Fondation d'un cercle de L'A.C.J.C.

EN 1924. Erection d'une arche à l'entrée du cimetière.

EN 1924. Départ de Eugène Lahaie, bedeau depuis 11 ans, remplacé par Léopold Gauthier.

3 juillet 1933
+ J. L. Hémond, Evêque de Montargis
L'abbé Louis Denoncourt
L'abbé Louis Denoncourt
J. L. Hémond O.M.I.
EN CARMEL SAINTS 1933
Son Eminence le Cardinal
J.-M. R. VILLENEUVE
O.M.I.
+ M. Arsenio Card. Illustre
Evêque de Montargis
11 JUIN 1933

Visite du Premier Ministre
du Canada
1931
7 novembre
Arthur Meighen
L'abbé Louis Denoncourt
J. L. Hémond
J. L. Hémond
J. L. Hémond
J. L. Hémond
J. L. Hémond
J. L. Hémond

EN 1925. Départ pour l'Europe de Monsieur le curé Emile Lessard accompagné du curé de Mont-Carmel Epiphane Brunelle.

Monsieur le curé Lessard fait don à la fabrique de la salle paroissiale qu'il a payée en grande partie.

EN 1926. La visite de l'honorable premier ministre du Canada Arthur Meighen.

EN 1928. Travaux de décoration intérieure à l'église par Ernest Trépanier de Trois-Rivières selon les plans et devis des architectes Asselin et Denoncourt.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE RÉNOVÉE



MONUMENT
DU SACRÉ-COEUR

Installation de deux fournaises à air chaud au sous-sol de l'église.

- EN 1931. Une somme annuelle de \$15.00 est votée pour l'illumination du Sacré-Coeur.
- EN 1933. Installation de paratonnerres sur l'église et le presbytère.
Minage des grosses pierres aux abords du presbytère.
Installation d'une fournaise à air chaud au presbytère.
Visite de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I. en cette Année Sainte. Il était accompagné de l'évêque auxiliaire de Trois-Rivières Mgr B. O. Comtois. Monsieur le curé J. E. Lamy est leur hôte.
- EN 1934. Départ du professeur *Alfred Raiche* pour *Almaville*.
Monsieur *Lucien Héon* le remplace comme maître-chantre. Il occupera ce poste 40 ans.
Un ouragan détruit le tiers des récoltes, renverse une dizaine d'érables sur la rochelle et l'Arche du cimetière est brisée.
- EN 1947. Autorisation est accordée par l'évêché de procéder au briquetage de l'église et du presbytère. Le contrat s'élève à \$15,000.00.
- EN 1953. La salle paroissiale construite en 1917 sur le terrain de la fabrique est mise à l'enchère. Monsieur *Lucien Hamelin* se porte acquéreur et la transforme en logements.
- EN 1961. Adoption à l'unanimité d'un montant de \$25,000.00 pour la réfection et l'ameublement de l'intérieur de l'église. *

* Tirés du livre des archives de la fabrique.

Le conseil de la Fabrique de St-Louis-de-France (1979)

Messieurs : Camille Boisvert
Serge Bégin
Donald Cadotte
Donat Morin
Jean Rheault
Jean-Pierre Ricard

a été heureux d'apporter sa contribution aux succès des Fêtes du 75ième anniversaire.



Hommages,
bénédictions
à la belle
paroisse de
St-Louis-de-France

Mgr Geo.-Léon
Pelletier

CIMETIÈRE

L'emplacement du cimetière, tel qu'approuvé par *Mgr F.-X. Cloutier*, évêque de Trois-Rivières le 12 août 1901, comprenait une superficie de soixante-cinq pieds de large et soixante-deux pieds de long, sur un terrain concédé par *M. Lucien Marchand*.

Plus tard, le desservant de la mission, *Monsieur C. O. Baribeault*, fit l'acquisition d'un autre terrain de cinquante pieds de large et de cent cinquante-deux pieds de long sur

une terre appartenant à Monsieur Anselme Sawyer, pour agrandir le dit cimetière qui devenait trop petit pour répondre aux besoins de la communauté, les gens de la localité demandant à avoir des lots de famille.

Ceci se passait par un acte notarié et signé par Mgr F.-X. Cloutier et Anselme Sawyer, devant le notaire J. W. Sawyer, le premier décembre 1902, cela sous les soins du desservant C. O. Baribeault.

Cinquante-huit années s'écoulèrent avant que la fabrique, le 11 septembre 1960, par une résolution, décide d'acheter de M. Aimé Fortin, un terrain de deux arpents de largeur par neuf arpents de profondeur pour l'éventuel cimetière. Le cimetière actuel ne devant plus suffire pour les besoins. La proposition est faite par Monsieur Napoléon Marchand, marguillier en exercice, et secondé par Monsieur Charles-Edouard Lamothe. Monsieur le curé Albert Dessureault est autorisé à signer au nom de la fabrique le contrat qui représente un montant de \$3,000.00, devant le notaire J. C. Sawyer le premier mars 1961.



Vue partielle du cimetière rénové (1978)

Au mois d'avril 1976, face à l'état de détérioration dans lequel se trouvait notre cimetière, le Comité d'Entraide

décidait de réunir tous les organismes de la paroisse afin de former un nouveau comité dit "Comité du Cimetière", lequel aurait pour objectif de remédier à cette lacune.

Après discussion, le comité adoptait un projet d'aménagement et d'agrandissement du cimetière.

D'abord, on a tenu compte du fait que la Fabrique s'était déjà approprié il y a une vingtaine d'années, une terre située à environ un demi-mille du village, dans le but d'y instaurer un cimetière. Ce lot étant boisé et étant trop éloigné, l'aménagement se serait avéré trop coûteux. Le comité a donc décidé de procéder à l'échange du dit lot en retour d'une bande de terrain longeant le cimetière actuel et appartenant à la municipalité.

La transaction étant conclue, il fallait maintenant se procurer les fonds nécessaires pour l'exécution des travaux. On organisa une marche qui rapporta une somme d'environ huit mille dollars. Ce montant étant jugé insuffisant, on fit appel au Gouvernement fédéral par son programme "Jeunesse Canada au Travail". Le projet fut accepté et fournit quelques sept mille six cents dollars, ce qui permit de payer la main-d'oeuvre. Cinq étudiants ont travaillé une partie de l'été 1978 à faire le nettoyage, le nivellement du terrain, le redressement des monuments, la réfection du Calvaire, la clôture, etc ...

La municipalité a aussi contribué aux travaux lorsqu'on avait besoin de machinerie, soit pour faire le nettoyage ou transporter la pierre pour les allées centrales.

La chorale de la paroisse a aussi participé au financement du projet en nous offrant les recettes d'un magnifique concert. De plus plusieurs bénévoles ont contribué à leur façon soit en participant aux travaux sur le cimetière ou encore par des dons d'argent ou autres, tels la confection de la Croix, le nettoyage et la peinture des statues et autres.

Un règlement du cimetière a été préparé et est présentement en application. Le président du comité M. Camille Boisvert est responsable des inhumations; il a comme substitut M. Maurice Gervais.



COMITE DU CIMETIERE : 1ère rangée assis de gauche à droite : Marcel F. Lemire, Jean-Paul Lamothe, Camille Boisvert, Rose Richard, Anita Doucet. 2ème rangée de gauche à droite : Alfrad Lafrenière, Maurice Gervais, Henri Richard, M. le curé Oscar Masson, Gilles Gingras, Thérèse Morin, Damien Lamothe.

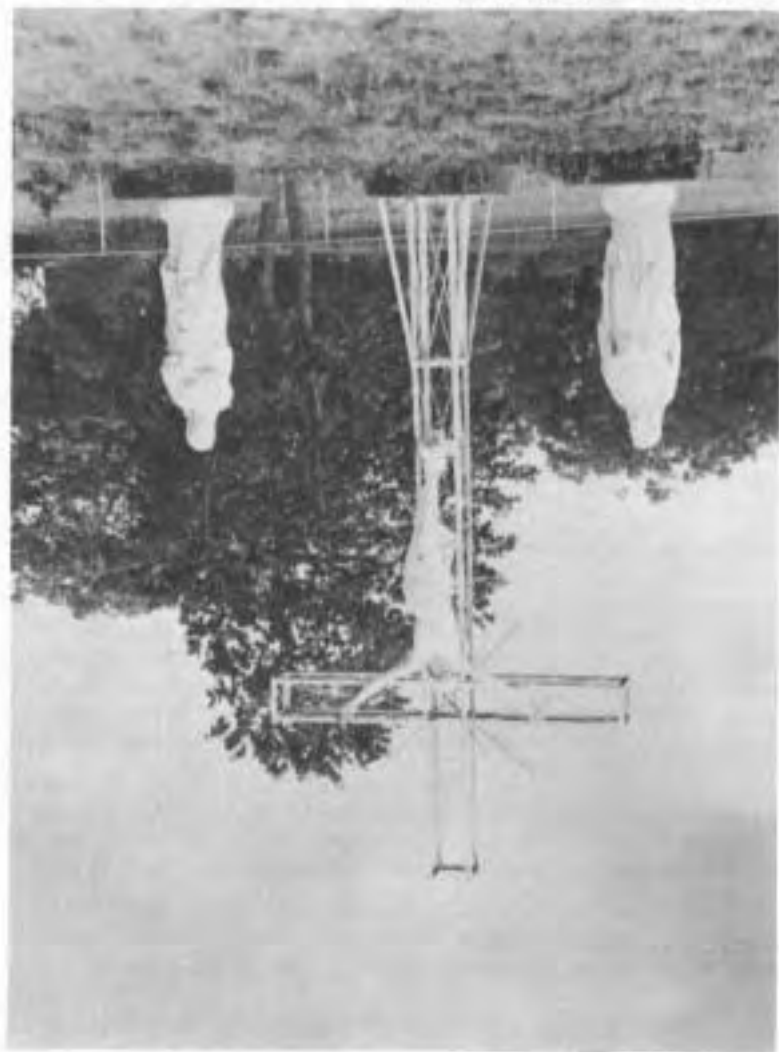
Le comité du cimetière se compose comme suit :

- M. Camille Boisvert, président
- Mme Rose Richard, vice-présidente
- M. Jean-Paul Lamothe, secrétaire-trésorier
- Mme Thérèse Morin, directrice
- Mme Anita Doucet, directrice
- M. Maurice Gervais, directeur
- M. Marcel F. Lemire, directeur
- M. Gilles Gingras, directeur
- M. Henri Richard, directeur
- M. Alfred Lafrenière, directeur
- M. Damien Lamothe, directeur

Le nombre de sépultures en 1902 était de 3 alors qu'en 1978, il est de 15.

* Remerciements à Mme Anita Doucet pour renseignements fournis.

LE CALVAIRE DU CIMETIERE, datant de 1838, gracieuseté de Mme Wilfrid Cormier, fut rénové en 1976, par M. Gaston Buisson qui fabriqua et fit don de la croix et par M. Georges Lamotte qui s'occupa de la restauration des statues.



ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES

« *Un tel est sur les planches* », Expression populaire bien connue pour signifier que quelqu'un est décédé. D'où vient cette expression ?

Elle prend son origine dans la façon dont on exposait les morts vers les années 1900. St-Louis-de-France a eu vers 1914 son premier entrepreneur de pompes funèbres en la personne de *M. Ulric Demontigny*.

A cette époque, l'embaumement n'existait pas encore, le mort était lavé, rasé, peigné et revêtu d'un habit noir. Ces opérations pouvaient entraîner des faits plus ou moins cocasses comme celui-ci: Un fils de *M. Ulric Demontigny* qui s'initiait au métier, devait raser son premier « client ». En l'arroyant, il eut la surprise d'entendre le mort exhiler fortement l'air qui lui restait dans le corps. Un mouvement de frayeur lui fit tout lâcher, sous le regard amusé de son père qui en avait vu d'autres.

Par la suite, le mort était exposé selon un rite bien de l'époque : Deux chevalets sur lesquels l'on plaçait des planches recouvertes d'un drap noir servaient de lit mortuaire. De là l'expression « être sur les planches ». Des draperies noires aux fenêtres et sur les murs, des chandeliers au pied et à la tête du défunt, le portrait du disparu accroché au mur, parfois même les portraits du grand-père et de la grand-mère, des fleurs et des prie-Dieu donnaient à la chambre un air de recueillement et de grande tristesse. Un crêpe noir à la porte d'entrée annonçait aux passants qu'un deuil frappait cette famille. Lorsqu'il s'agissait d'un enfant, le crêpe était blanc.

Les gens veillaient le corps jour et nuit, le chapelet était récité à toutes les heures et à minuit un repas était servi aux visiteurs. Pendant trois jours et trois nuits, si c'était la semaine, ce même rituel funéraire était observé.

Pour le service, l'on déposait le corps dans un cercueil et à l'aide d'un corbillard propriété de la paroisse et tiré par des chevaux appartenant à la famille ou à des amis, l'on se rendait à l'église et de là au cimetière.

Vous vous doutez bien qu'après quelques heures d'exposition une odeur désagréable se dégagait du corps.

On pensa améliorer la situation en plaçant la dépouille dans un cercueil dont le couvercle était à demi-vitré. Ceci empêchait l'odeur mais non la décomposition. C'est pour-

quoi, M. Ulric Demontigny se rendit à Montréal où se donnait un cours d'embaumement; ceci se passait dans les années 1930.

Pendant six ans il continua à offrir ses services à la paroisse, mais devant l'ampleur que prenait la nouvelle formule d'assurance mortuaire qu'un entrepreneur de Trois-Rivières offrait, il décida de mettre fin à cette carrière. Une autre page de l'histoire de St-Louis-de-France se tournait.*

VIE LITURGIQUE

Au Québec, une paroisse a toujours eu à son origine «L'Eglise» et le curé. Ce dernier est l'homme de confiance qui voit à tout, le pionnier qui prodigue ses bons conseils, prêt à aider quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, sécurisant les paroissiens établis autour de son clocher.

En plus de s'occuper du culte, on le voit parcourir la paroisse, pour voir à tout, «aller aux malades», leur porter la communion, les derniers sacrements et tout aussi bien aider un paroissien à comprendre et démêler contrats, papiers etc...

Pour payer leurs dîmes, les pionniers d'alors arrivaient au presbytère, venant de tous les coins de la paroisse pour offrir au curé leur redevance en nature, car l'argent se faisait rare.

St-Louis-de-France a eu au début du siècle, comme les autres paroisses, ses curés «bâtisseurs», dont les premières réalisations ont été: l'église, le presbytère, la salle paroissiale et la première ligne électrique.

On constate à l'époque que la vie liturgique des gens était très intense. A Noël, grande fête religieuse par excellence, où «on célèbre la naissance de l'enfant-Dieu avec faste.» Le prêtre avec l'aide compétente de quelques-uns de ses paroissiens et paroissiennes, pratiquent de beaux chants de Noël. Mme Dominique Sawyer (Antoinette Caron) nous raconte ce qui suit: «Les frères Lucien et Romuald Héon» ont été pendant longtemps responsables de l'orgue et du chant à l'église; pour ma part j'ai été organiste plusieurs années. Dans ce temps-là, ça prenait quelqu'un pour «pomper» l'orgue. A Noël, du temps du curé Pothier Paquin j'exerçais les bergers et les anges pour la messe de minuit;

* Remerciements à M. Charles Edouard Demontigny pour les renseignements fournis.

on les habillait dans la sacristie, ils entraient par « le chemin couvert » et plus tard par l'extérieur de l'église, on les enlignait le long de la balustrade, les bergers chantaient, les anges répondaient, les enfants du temps aimaient beaucoup participer à cette messe de minuit, c'était très beau avec leurs costumes.

Plus tard, j'ai été remplacée par *Séverine Lamothe*, *Jeanne Demontigny*, *Blandine Lamothe* puis *Rose Lamothe*, elles étaient bien dévouées. »

Il ne faut pas oublier la crèche, où on allait se recueillir, et prier l'enfant-Dieu.

En février, nous arrive la « Chandeleur » avec la bénédiction des cierges, tous les paroissiens achètent ces cierges bénis. On les allume durant les gros orages de l'été, dans les chambres des malades pour recevoir les derniers sacrements, etc. . .

Et le grand jour de Pâques arrive, quelle fête que la résurrection du Christ! Tôt le matin, les hommes partaient avant le lever du jour, chercher l'eau de Pâques dont on se servira l'année durant. « J'ai vu, chez *M. Lionel Marchand*, une bouteille d'eau de Pâques, qui date de 25 ans, et l'eau est claire comme si on venait de la prendre du robinet, c'est presque miraculeux ». ¹

La messe de Pâques, l'église est en fête, tout est fleuri; c'est une vraie explosion de joie. Les gens arrivent à l'église avec leurs chevaux tout décorés, avec des fleurs, etc. . . , les femmes étrennent de belles toilettes.

Le chœur de chant a préparé de beaux cantiques d'Al-léloua, c'est l'allégresse.

Au printemps, c'est la bénédiction des graines pour demander au Très-Haut d'avoir de bonnes récoltes. On constate que la vie quotidienne des gens est intimement liée à leur religion. Par exemple, quand l'Angelus sonnait, tout le monde arrêtait de travailler, peu importe l'occupation. Chacun devait se recueillir et faire son signe de croix.

Et le mois de Marie, on se rassemble aux croix de chemin pour prier. Il y a ensuite la prière du soir; les litanies, le chapelet; même si c'est en plein air, les gens ne sont pas dérangés par les bruits. La piété est de mise. Les croix de chemin sont belles, bien entretenues par leurs propriétaires qui les ont fait ériger sur leurs terrains, quelques-uns à la

1. Témoignage de Monique Dupont.

suite de promesse obtenue, ou tout simplement par respect et dévotion à la mère de Dieu. Ces croix sont installées à la division de St-Maurice chez M. Omer Morin, chez M. Martin à St-Alexis, chez Jos Levasseur à St-Jean Ouest, aujourd'hui les scouts, (une croix en cèdre, c'est lui qui l'avait faite) aux Chenaux près de M. Germain, au coin de la route à Ste-Marguerite et certainement d'autres qu'on oublie car plusieurs de ces croix sont disparues. A la suite d'une promesse M. Omer Garceau a fait ériger un monument en l'honneur de la Vierge aux Chenaux, il existe encore aujourd'hui. Toutes ces marques extérieures de foi démontrent les liens étroits existants entre les hommes et Dieu.

Suit l'Ascension puis la Fête-Dieu, quel décorum! C'est la grande procession. Un reposoir est érigé à différents endroits d'une année à l'autre.



Reposoir chez M. Lucien Héon, juin 1937.

Longtemps à l'avance, les femmes préparaient de beaux costumes pour habiller les « anges ». On collait des plumes sur les ailes des anges. On faisait des fleurs en papier. Les hommes aidaient à monter le reposoir car il fallait que les anges soient placés sur le toit de la galerie.

On choisissait dit-on une maison où il y avait un piano, pour accompagner les beaux chants qu'il y avait lors du Salut au Très Saint-Sacrement. Toutes les maisons sur le parcours étaient décorées. La procession partait de l'église. Il y avait par ordre: le curé, la croix, les enfants de choeurs, « l'ostensoir », la ligue du Sacré-Coeur, les enfants de Marie, les Tertiaires. Il y avait un dais « grand parapluie carré » porté par les marguilliers et on encensait tout le long de la procession.

M. Héon raconte ce qui suit: « la fête Dieu se célébrait avec grande pompe. De chaque côté, le chemin était balisé pour diriger plus facilement la procession. Les litanies se récitaient avec éclat et j'ai souvenance que les chemins d'alors n'étaient pas asphaltés, c'était un chemin de terre plutôt raboteux et les chantres en perdant l'équilibre changeaient, par mégarde, certains mots et inventaient de nouveaux saints!... Rendu au reposoir, c'était le Salut au Très Saint-Sacrement. Toutes les maisons étaient décorées sur le parcours, c'était aussi une parade de mode, les femmes étrennaient cette journée-là. Selon Mme Caron, être tertiaire cette journée-là n'était pas une fête puisque faisant parti du Tiers-Ordre, elle devait parader avec de grands voiles noirs par dessus la tête.

Il ne faut pas passer sous silence notre fête patronale St-Louis-de-France qui se célèbre le 26 août.



Communion solennelle, début des années 1940, curé Lamy.

Avec l'automne, c'est le mois des morts, la Toussaint, le mois du souvenir. Les cérémonies reflètent un état d'âme particulier pour nos doyens.

Il y avait la criée pour les âmes sur le perron de l'église. Tous les dimanches du mois de novembre, les gens apportaient soit des patates, un coq, du savon du pays, des tapis tressés, etc... Les crieurs du temps étaient haut en couleur. Il fallait une bonne voix. L'argent ainsi rapporté servait à faire chanter des messes pour les âmes des disparus.

Les curés ont été aumôniers de toutes les associations paroissiales. Ils ont visité les écoles régulièrement. Ils ont fait leur visite de paroisse. Ils sont « allés » aux malades. Ils s'occupèrent: des enfants au catéchisme, de la petite communion, des baptêmes, des mariages et des sépultures. Comme on le voit, nos prêtres qui se sont succédés durant toutes ces années, étaient et sont encore des hommes fort occupés.

VISITE DE L'ÉVÊQUE

Selon nos doyens, la visite de l'évêque au début du siècle revêtait une très grande importance.

Chaque paroisse se devait de recevoir l'évêque à ses limites territoriales. Conduit par un cocher et tiré par de magnifiques chevaux, le beau carosse de l'évêque était escorté par les zouaves pontificaux. C'était vraiment impressionnant. Tous les hommes de la paroisse hôte, juchés sur leurs montures, accompagnaient le convoi. On astiquait les cuirs des selles. Il fallait bien paraître. Pour les moins fortunés un beau drap blanc plié en quatre était de mise.



LE PRESBYTERE avait fière allure dans les années 1920, n'est-ce-pas L...

Utilisant les chemins de terre de l'époque, les zouaves costumés ainsi que le reste de la suite, arrivaient pleins de poussière au village où l'ensemble de la population les attendait devant l'église.

L'Evêque était reçu par les marguilliers et M. le Curé. Ce haut personnage et sa suite logeaient au presbytère. C'est pour ça, nous dit-on que cette demeure se devait d'être vaste.

La cuisinière du curé se devait de bien recevoir ces gens.

« La ménagère avait de l'ouvrage, il fallait qu'elle se prépare d'avance, et dans ce temps-là, il y avait une ambition entre elles dans les paroisses environnantes, à savoir laquelle recevrait le mieux Mgr et sa suite ».¹

MONTY

Qui n'a pas remarqué dans le choeur de l'église les belles toiles illustrant la vie de la *Sainte-Famille*, et celle au-dessus du maître-autel représentant *Saint Louis*, roi de France ? Sait-on qu'elles sont signées *Monty*, ce grand artiste religieux qui vécut de 1873 à 1933.



Oeuvres du peintre Monty, ornant la nef.

1. Communication des doyens.

M. Louis-Eustache Monty est né à Saint-Césaire le 31 juillet 1873. Dès son jeune âge, il se spécialisa dans la décoration des églises et sa réputation comme peintre religieux s'établit vite d'un océan à l'autre, et même aux Etats-Unis où il créa une de ses dernières oeuvres en la Cathédrale de Portland, Orégon. Tant au Canada qu'aux Etats-Unis, 150 de ses tableaux, fresques ou décorations ornent des églises. Dans notre diocèse, il a décoré au moins une trentaine d'églises et de chapelles dont celles de Ste-Anne-de-la-Pérade, Ste-Geneviève-de-Batiscan, Mont-Carmel, Pointe-du-Lac, Saint-Philippe de Trois-Rivières, Baie de Shawinigan, la chapelle du Précieux-Sang. A Sainte-Thècle, il acheva en septembre 1932 une suite de tableaux illustrant le chemin de croix grandeur nature.



Le peintre *Monty* a été citoyen de Trois-Rivières une douzaine d'années. C'est en cette ville qu'il lui arriva un pénible accident, une chute qui le laissa paralysé. Miraculé de l'Oratoire Saint-Joseph, il retrouva l'usage partiel de

ses jambes et put continuer son oeuvre créatrice. Il a eu un célèbre cousin en la personne du *Révérénd Frère André*.

Louis-Eustache Monty est mort à Montréal à l'âge de 60 ans. D'une nature sensible et humble, il consacra sa vie à l'art sacré et à la peinture d'expression spirituelle. Ses funérailles eurent lieu à la Cathédrale St-Jacques au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Nous avons à St-Louis-de-France, la chance de posséder des oeuvres de ce grand peintre; sachons les regarder et les apprécier.



STATUE DES CHENAUX

Dans les années '50, M. Omer Garceau qui avait acheté un terrain de M. Germain aux Chenaux, s'était blessé à une jambe en travaillant sur son terrain.¹ Il devait en résulter une grave infection. Comme il ne désirait pas rencontrer un médecin, il se soignait donc avec des « herbagés ». Finalement, quelques personnes réussirent à le convaincre de voir un médecin. Ce dernier devait rester estomaqué devant une telle jambe. M. Garceau avait confiance à la Sainte-Vierge et promettait de lui ériger une statue s'il guérissait. Une neuvaine devait suivre et M. Garceau guérit comme il l'avait prévu. Il allait rencontrer le révé-



Statue de la Vierge Pellerino,
rang des Chenaux.

rend Père Didier Plaisance, oblat au sanctuaire qui est décédé, et par son entremise devait acheter cette statue de la Vierge Pellerine qui pèse six cents livres avec les deux anges de de chaque côté. Il s'agit d'une réplique de la Vierge Pellerine qui fut montrée durant quelques années dans la province et le reste du Canada avant d'arriver au sanctuaire.

Au dessus de sa tête, la statue est caractérisée par une colombe qui représente l'Esprit Saint. On notait une belle couronne qui a été volée il y a quelques années.

La bénédiction officielle de cette statue a été faite le 22 août 1957 à la fête du Coeur Immaculé de Marie par l'abbé A. Dessureault en présence de plusieurs personnes. Les gens se rendaient par la suite prier à cet endroit.

¹ Une vieille broche lui avait perforé la jambe, ceci se passait le 12 novembre.

M. Garceau qui est âgé de 87 ans ne s'est pas contenté de cette Vierge Pellerine. Un ruisseau traverse son terrain et il a fait ériger la statue de St-Michel Archange dont il



Statue de St-Michel Archange,
rang des Chenaux.

a aussi une grande dévotion. Elle pèse environ mille deux cents livres. Ailleurs sur son terrain, il a installé lui-même une statue de Notre-Dame-du-Rosaire avec St-Dominique pour inciter les gens à la dévotion de Marie et aux chapelets. Il y a quelques années, lorsque les églises se sont départies de quelques statues, M. Garceau en a achetées pour les entreposer. C'est un homme de grande foi et qui le manifeste extérieurement.

LES URSULINES

En mai 1957, les Ursulines ont fait l'acquisition d'un domaine, jusqu'à alors propriété de M. Jules Millette, qui lui en avait fait un club privé.

Sur ce terrain, vers 1910, M. Ulric Demontigny y construisit une maison canadienne pour M. Brault. Elle s'y trouve encore et les Soeurs l'appellent le petit chalet.

Une grange faisait aussi partie de cette propriété. C'est alors qu'on engagea M. Charles-Edouard Demontigny, contracteur de St-Louis-de-France, afin de défaire cette grange et ainsi se servir de ce bois pour la construction d'une chapelle. Les portes et les fenêtres de cette dernière proviennent du couvent des Ursulines de Trois-Rivières ainsi que les chaises, les bancs et autres objets que l'on retrouve à l'intérieur de la chapelle. L'autel est un don de Mgr Hervé Trudel, longtemps curé à St-Pierre de Shawinigan. Mgr Trudel connaissait bien les Soeurs Ursulines car son presbytère de St-Pierre était voisin de leur couvent de Shawinigan.

La bénédiction de la chapelle a eu lieu le 19 juin 1958, de même que le domaine qu'on a baptisé « Sancta Angela »

en l'honneur de la fondatrice Ste-Angèle de la Mérici. La première messe fut célébrée par Mgr Georges-Léon Pelletier. Pour Mgr, c'était une journée doublement mémorable, car en plus il fêtait le 27^e anniversaire de son ordination sacerdotale.



OASIS DE PAIX, Chapelle des Ursulines. En retrait, la maison Brault, rang des Chenaux.

Le domaine est réservé exclusivement aux Ursulines de juin à septembre. Depuis octobre '73, les Ursulines ont accédé aux demandes pressantes de différents groupes tels que: classe de neige, chorale, classe de plein air, camp musical, etc. . . afin de partager les beautés de ce site extraordinaire. Dans le cadre du 75^e, les Ursulines ont eu la gentillesse de recevoir nos doyens à leur propriété; pour quelques-uns d'entre eux, ce fut l'occasion de visiter un bel endroit tranquille, où la nature est splendide. C'est un très beau coin de notre municipalité.

1870

...

...

...

...

Histoire Municipale

Historical Municipalities

HISTOIRE MUNICIPALE

St-Louis-de-France étant un démembrement de la paroisse St-Maurice, il nous apparaît logique de donner quelques renseignements sur notre paroisse mère.

La paroisse a emprunté son nom à la rivière St-Maurice dont autrefois elle touchait la rive. Selon la proclamation civile du 11 mai 1841, il est dit que: « La paroisse sera composée de partie de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, comprenant les concessions Ste-Marthe, St-Alexis, St-Jean, Ste-Marguerite, St-Félix, celle du Marais et autres étendues de terrain concédées à diverses personnes, sur les bords de la rivière St-Maurice, le tout faisant une étendue de territoire d'environ neuf milles et demi de front sur environ six milles de profondeur. »¹

Mgr Thomas Cooke inaugura l'église le 14 janvier 1864. La population de St-Maurice vivait d'agriculture mais aussi des Forges Radnor. Les Forges Radnor fondées en 1854 employèrent de 200 à 400 ouvriers en 1863. « La production était alors de 2000 tonnes de fonte par an, servant à la fabrication de feux, de clous et surtout de roues pour wagons de chemin de fer. C'est aux Forges de Radnor que furent coulées les roues du premier wagon du chemin de fer du nord (Québec-Montréal) et du Pacific Canadien. »²

Comme autres éléments industriels notons le four à chaux, l'extraction de la pierre de taille et une source d'eau minérale.

En 1869, M. Charles Germain et M. Evangéliste Germain font une requête au conseil municipal de St-Maurice dans le but d'obtenir l'ouverture d'un chemin dans la concession du Marais des Plaines qui se situe présentement à St-Louis-de-France.

Par ordre du conseil municipal de la paroisse de St-Maurice, suivant résolution passée en sa séance du douze juillet dernier, ayant été nommé Surintendant spécial pour faire droit à la requête de Charles Germain, Evangéliste Germain et autre demandant l'ouverture d'un chemin de front au Sud du Marais dans la Concession du Marais des

1. Module de géographie U.Q.T.R. 1972, page 225.

2. Module de géographie U.Q.T.R. 1972, page 227.

Plaines, avec une route pour communiquer au rang St-Alexis, le tout en ladite paroisse de St-Maurice.

Je, Pierre Urgel Duprat, soussigné, résidant en ladite paroisse de St-Maurice, sous mon serment d'office fait rapport audit Conseil que lundi le neuvième jour d'août courant, à dix heures de l'avant-midi, je me suis transporté en la maison de Charles Germain, en ladite concession du Marais des Plaines en ladite paroisse de St-Maurice, tel qu'Avis Public en avait été donné, ainsi qu'il appert par le document ci-annexé, et j'ai là et alors tenu une assemblée des intéressés, à laquelle assemblée étaient présents Charles Germain, Évangéliste Germain, Théodore Jalbert et j'ai pris d'eux toutes les informations qu'il m'a été possible de prendre, et immédiatement après l'assemblée j'ai fait la visite des lieux, accompagné des personnes susmentionnées et de plus de Ferdinand Boisvert et Auguste Peterson.

Vu que les propriétaires des terres de ladite Concession du Marais, n'ont aucun chemin quelconque pour communiquer en aucun lieu dans ladite paroisse de St-Maurice ou ailleurs, et qu'il leur est avantageux qu'un chemin et une route soient ouverts suivant les conclusions de ladite requête, j'ai ordonné et j'ordonne qu'un chemin de front soit ouvert dans le cordon qui sépare les terres du côté sud de ladite concession du Marais des Plaines de celles du côté Nord de ladite concession, depuis la route qui passe entre les terres de James Forsight et Olivier Boisvert jusqu'au rang St-Alexis en ladite paroisse de St-Maurice. Ce chemin de front passera en entier sur les terres du côté Sud de ladite concession du Marais des Plaines, longeant le Marais et passant aussi près dudit cordon que la nature du terrain le permettra, depuis ladite route entre lesdits Forsight et Boisvert jusqu'à environ trois quarts d'arpents au Nord-Est de la ligne Sud-Ouest de la terre de Joseph Peterson père à l'endroit où ledit Marais laisse ledit cordon, de là ledit chemin de front passera en plein milieu dudit cordon ayant dix-huit pieds de chaque côté dudit cordon jusqu'au rang St-Alexis.

De ce chemin de front à l'extrémité nord-est de ladite concession du Marais des Plaines sera ouverte une route d'à peu près cinq arpents se terminant vis-à-vis le cordon qui

sépare les rangs St-Alexis et St-Martin, passant en entier sur la terre de Jean-Baptiste Dubois de la ligne Nord-Est de la terre de ce dernier avec Denis Genest Labarre, de plus un chemin de front sera ouvert dans ledit cordon qui sépare lesdits rangs de St-Alexis, St-Martin, depuis ladite route ordonnée aux présentes jusqu'au chemin de front ordonné en procès-verbal de H. Heney, Grand-Voyer, suis No.-35, en date du trente et un octobre, mil huit cent trente-six et homologué le dix-huit janvier de l'année suivante, lequel dit chemin de front passera aussi près du cordon que la nature des terrains le permettra, en observant qu'en sortant de la route en dernier lieu mentionnée il passera en entier sur la terre de Denis Genest Lamarre jusqu'à la nature du terrain permettre de la passer au milieu dudit cordon de St-Alexis.

Pour mieux indiquer la trace dudit chemin de front au Sud du Marais, j'ai en différents endroits fait plaquer des arbres et donné autres indications tel que en partant dans l'équerre que fait la route entre Boisvert et Forsight, j'ai fait plaquer un piquet, et à quelques pieds de là planter un piquet. Entre ledit Boisvert et Mme Thomas Boys j'ai fait plaquer deux souches et un piquet et chez la terre de cette dernière où en passera ledit chemin, j'ai fait plaquer deux pins, deux épinettes rouges; à environ quatre arpents et demi de la ligne de cette dernière avec ledit Boisvert, ledit chemin tout en suivant ledit Marais fera une équerre vers le Nord, mais ne laissera pas ledit Marais si ce n'est sur la terre dudit Joseph Peterson père, comme il est dit plus haut.

Ledit chemin ci-dessus ordonné dans ladite concession du Marais sera le chemin de front des terres tant du côté Sud que du côté Nord de ladite Concession du Marais et sera fait et entretenu par lesdits propriétaires auxquels il servira de chemin de front, chacun faisant et entretenant dix-huit pieds de large du côté respectif de sa terre.

Ledit chemin ci-dessus ordonné dans le cordon des rangs St-Alexis et St-Martin aura aussi trente-six pieds de large et sera le chemin de front tant des terres du rang St-Alexis que du rang St-Martin et sera fait et entretenu par ceux

auxquels il servira de chemin de front, chacun faisant et entretenant dix-huit pieds de large du côté respectif de sa terre.

Ladite route ordonnée aux présentes aura vingt-six pieds de large, les fossés compris et sera faite et entretenue par tous les propriétaires obligés aux deux chemins de front ci-dessus ordonnés, moins et excepté ledit Jean-Baptiste Dubois qu'à la demande et suggestion des personnes susnommées, nous avons cru devoir exempter des travaux d'ouverture et d'entretien de ladite route, en considération de la donation qu'il avait faite du terrain pris pour ladite route. Des clôtures seront faites de chaque côté de ladite route et les arbres seront abattus jusqu'à une distance de vingt pieds partout où ladite route et lesdits deux chemins de front traversant les terres en bois debout; toute partie de ladite route ou desdits chemins qui traversent des terrains marécageux et savanneux sera façonnée ou pontée avec du bois équarri; et partant lesdits chemins et route seront plus élevés au milieu qu'aux bords.

Les clôtures de chaque côté de ladite route pourront n'être faites que lorsque les terres avoisinantes seront défrichées et en observant que les propriétaires voisins de ladite route seront tenus à la moitié desdites clôtures, comme travaux mitoyens.

Les travaux dans lesdits chemins et route commenceront un mois après homologation du présent et seront terminés un an après, sous la surveillance de Evangéliste Germain en qualité d'Inspecteur.

Le coût du présent procès-verbal y compris, avis, visites et autres ainsi que l'enregistrement s'élevant à la somme de quinze piastres, cours actuel, seront payés par les personnes obligées auxdits chemins et routes.

Je poursuivrai l'homologation du présent procès-verbal devant le Conseil Municipal de ladite paroisse de St-Maurice, le vingt-troisième jour d'août courant, tel qu'Avis Public en sera donné.

Fait et dressé à St-Maurice ce dix août mil huit cent soixante et neuf.

EN FOI DE QUOI j'ai signé le présent.

SIGNE P. U. DUPRAT.¹

Toujours en ce qui concerne cette portion de St-Louis-de-France, les gens du Marais devaient faire face à un problème d'égouttement des eaux. Tout récemment d'ailleurs les résidants de ce secteur étaient encore confrontés avec ce problème. En 1869, les propriétaires tentèrent de pallier à cet inconvénient de la nature en y faisant creuser un fossé.

Par devant le notaire public pour la Province de Québec, résidant le district des Trois-Rivières et le témoin sous-signés.

Sont comparus: Les Sieurs Alfred Brulé et Moïse Levasseur, tous deux cultivateurs résidants en la Paroisse de St-Maurice, et inspecteurs de clôtures et fossés dûment nommés dans et pour la municipalité de la dite paroisse de St-Maurice.

Lesquels nous ont déclaré qu'ils avaient été requis en leur dite qualité d'inspecteurs par Sr Charles Germain, cultivateur résidant en la concession des Marais des Plaines en la dite paroisse de St-Maurice de visiter et tracer un cours d'eau pour l'écoulement des eaux qui submergent les terres dudit Germain et les terres avoisinantes dans la dite concession des Marais et qu'en conséquence, ils se sont transportés, lundi le dix-neuf courant en la maison dudit Germain en la dite concession du Marais tel qu'il en avait donné Avis Public, ainsi qu'il appert par le document annexé à la minute des présentes, et que là et alors ils ont fait une assemblée des intéressés, à laquelle assemblée étaient présents, ledit Charles Germain, et Jean Evangéliste Germain, Théodore Jalbert et Georges Lacourse et ont pris d'eux toutes les informations qu'ils leur ont été possible de prendre et

¹ Bureau d'enregistrement de Champlain, Ste-Geneviève-de-Bastion, 20 décembre 1926, no. 178.

immédiatement après l'assemblée ils ont fait la visite des lieux, accompagnés des personnes susnommés et de plus de Joseph Peterson fils aussi intéressé, et après avoir visité, vu et examiné attentivement les lieux et reconnu le besoin d'un cours d'eau dans ledit Marais des Plaines, et constaté parfaitement le cours et la pente naturelle des eaux, ils ont donné et ordonné ce qui suit: — un cours d'eau sera ouvert dans le milieu du Marais des Plaines en ladite paroisse de St-Maurice, pour l'écoulement des eaux du dit Marais et des terres y tenant et y aboutissant lequel cours d'eau à partir de son embouchure dans une savane au pied de la côte appelée vulgairement côte de Banne sur la terre de Sr Craig Hart, remontera le fossé actuellement fait jusqu'à la route appelée route du St-Maurice ou des chenaux, coupera ladite route en biais près du pont qui se trouve sur le dit fossé, puis continuera toujours en remontant ledit fossé déjà ouvert à son origine, en laissant le dit fossé, ledit cours d'eau remontera en plein milieu dudit marais des plaines, à peu près vers le cordon des terres des côtés nord et sud de la dite concession du chemin du marais jusqu'à la terre de Joseph Peterson fils à trois quart d'arpent environ de sa ligne sud-ouest auquel endroit ledit marais et le cours d'eau qui passera au milieu, s'éloigne dudit cordon pour entrer sur la terre du dit Joseph Peterson fils et sur la terre de Octave Lachance sur laquelle terre finira ledit cours d'eau en observant que si les propriétaires des terres au nord-est de la terre dudit Lachance égouttent leurs terres par le moyen du cours d'eau présentement verbalisé, ledit cours d'eau continuera jusqu'à l'origine dudit Marais, ces derniers propriétaires ainsi que tous autres qui égoutteraient leurs terres dans ledit cours d'eau seront tenus à l'ouverture et entretien dudit cours d'eau, de même que les intéressés plus haut et ci-dessous nommés. Ledit cours d'eau devra être dans tout son parcours d'une largeur et profondeur suffisante pour le parfait écoulement des eaux du Marais et des terres y tenant et y aboutissant, n'ayant pas moins de six pieds de large à son embouchure, les travaux dudit cours d'eau devront commencer dans les huit jours de l'homologation des présentes et devront être terminés un mois après. La Partie dudit cours d'eau depuis

son embouchure jusqu'à la concession du Marais, ainsi que le pont sur la dite route sera fait et entretenu par tous les propriétaires ci-dessous nommés au prorata de l'étendue de terrain qu'ils y égouttent à savoir: du côté nord dudit Marais, les héritiers de Isaac Ogden y égouttent soixante arpents, Georges Lacourse trente arpents, Martin Bollen trente arpents; Charles Germain, Jean Evangéliste Germain et Adolphe Boulard chacun soixante arpents; Edouard Bernard et Georges Comtois chacun trente arpents, Joseph Peterson fils soixante arpents, Octave Lachance quatre vingt-dix arpents; du côté sud dudit Marais, Jacob Collins trois arpents, James Forsyth trente arpents; Olivier Boisvert vingt-quatre arpents; Madame Thomas Boys cent quatre-vingts arpents, Martin Bollen soixante arpents, Georges Beaumier soixante arpents et Joseph Peterson père soixante arpents, c'est-à-dire que dans cette dite partie dudit cours d'eau la répartition des travaux sera basée comme suit, par chaque jour d'ouvrage tout propriétaire fournira une journée d'homme par chaque trente arpents de terre qu'il égouttera dans ledit cours d'eau, et quant à la partie dudit cours d'eau qui se trouve dans la concession du Marais des Plaines, les travaux se feront en commun par tous les intéressés sus-nommés en dernier lieu comme suit: tous lesdits intéressés viendront à l'extrémité sud-ouest de ladite concession du marais, travailleront au dit cours d'eau en commun, mais de manière que tout dit intéressé ne sera plus obligé de travailler quand les travaux seront rendus vis-à-vis la ligne nord est de son propre terrain et ni plus tard ledit cours d'eau venait à causer des dommages dans ladite savane qui se trouve au pied de la côte de Banne, lesdits intéressés seront tenus conduire ledit cours d'eau jusqu'à un endroit plus propice.

Les frais dudit procès-verbal y compris avis public lecture, publication, certificat, visites des lieux, prise de notes, rapport se montant à la somme de quinze piastres, cours actuel, seront payés par tous lesdits intéressés conformément à la Loi à cet égard.

Et lesdits comparants ont de plus déclaré qu'ils poursuivraient l'homologation des présents procès-verbal devant

un juge de Paix à St-Maurice, mercredi à dix heures de l'avant-midi, le onze août prochain, tel qu'ils en donneront avis public en temps et lieu et pour surveiller l'exécution des travaux dudit cours d'eau, lesdits comparants ont nommé ledit Charles Germain en qualité de syndic.

De tout ce que dessus lesdits comparants ont requis acte à eux octroyé.

Fait et passé à St-Maurice, en notre étude, en présence de Philippe Elisée Panneton écuyer, avocat de la cité des Trois-Rivières, et témoin requis pour les présentes, l'an mil huit cent soixante et neuf, le trente juillet après midi sous numéro: huit cent quatre-vingt-huit.

Et les notaires et témoin ont signé, les comparant ayant déclaré ne savoir signer de ce enquis et lecture faite.

SIGNÉ _____ ALFRED BRULE
MOISE LEVASSEUR
E. PANNETON
P. U. DUPRAT, M.P.¹

A la fin du 19^e siècle, sans que l'on sache très bien pourquoi, un groupe de citoyens décide de se séparer de la paroisse mère et de devenir autonome, inutile de penser que cette scission s'est produite dans l'harmonie. Après de multiples rencontres, palabres, pourparlers, négociations, on a procédé à un genre de « référendum ». Ayant obtenu la permission de l'Evêque, de fonder une nouvelle paroisse, on commence à construire une église sur la terre de M. Alfred Hamelin dans le rang St-Jean Est, près de la limite territoriale de St-Maurice.

Les gens des secteurs des chenaux, Ste-Marguerite et du Marais, trouvaient ce site beaucoup trop éloigné. Mgr l'Evêque F.-X. Cloutier, trancha le différent en choisissant le site actuel beaucoup plus central pour l'ensemble de la population.

1. Procès-verbal par Alfred Brule et Moise Levasseur à la réquisition de Charles Germain, 30 juillet 1869, no. 888.

Le titulaire de la paroisse a été emprunté à la mission des Vieilles Forges fondée il y a bientôt 200 ans. Jusqu'en 1903, celle-ci ne s'étant pas prévalu de son nom, c'est pourquoi la nouvelle paroisse fut mise sous le patronage de St-Louis. En 1921, la mission des Vieilles Forges fut réorganisée en paroisse et son nom ayant été emprunté par sa voisine on lui donna le nom de St-Michel Archange et le nom de St-Louis-de-France resta à la paroisse de St-Louis-de-France.²

Une nouvelle paroisse était née. La limite ouest de cette dernière suivait les lignes latérales nord-est des lots 618, propriété de M. Charles Pagé dont les descendants occupent encore la terre; 444, propriété de M. Henri Belleville, 313, propriété de M. Philippe Hébert et Stevens Racine, 250, propriété de M. Sinaï Lanneville, 111, propriété de M. Adolphe Belleville et 65, propriété de M. Edouard Gendron.

La communauté de St-Louis comptait au départ 146 familles pour un total d'environ 700 âmes.

Noms des premiers propriétaires en 1904.

Alarie, Adolphe	Corbin, Jean
Bussières, Georges	Corbin, Alfred
Belleville, Hercule	Caron, Joseph
Belleville, Adolphe	Charette, Jean-Baptiste
Belleville, Henry	Charette, J. H.
Beudoin, François	Caron, Théophile
Béliveau, Georges	Courtois, Georges
Bourque, Joseph	Dorval, Nazaire
Boisvert, Ferdinand	Dubé, David
Boisvert, Benjamin	Dubé, Hubert
Boisvert, Florian	Dumont, Onézime
Boulard, Edouard	Dubois, Joseph
Boulard, Adolphe	Fésilets, Trefflé
Boulard, Onézime	Doucet, Joseph
Bowland, Martin	Ducharme, Edouard
Beumier, Eusébe	Ducharme, David
Boivin, Joseph	Ducharme, Adolphe
Caron, Napoléon	Ducharme, François

2. Hermidas Magnan, dictionnaire.

Dagenais, Napoléon
 Ducharme, Hervé
 Dugay, Léonard
 Dugay, Charles
 Doucet, Anaclet
 Doucet, Zéphirin
 Doucet, Sinaï
 Doucet, Lucien
 Dufresne, Arcade
 Demontigny, Adrien
 Flageol, Octave
 Flageol, Joseph
 Forsight, James
 Forest, Zacarie
 Gagnon, Edouard
 Gendron, Edouard
 Jalbert, Joseph
 Germain, Charles
 Germain, Edmond
 Germain, Philippe
 Gilbert, Louis
 Grandy, Charles
 Hamelin, Philippe
 Hébert, Philippe
 Hébert, Narcisse
 Hébert, Théophile
 Hébert, Edouard
 Hamelin, Alfred
 Héroux, Onézime
 Héon, Hormisdas
 Héon, Joseph
 Héon, Zoël
 Héon, Octave
 Héroux, Pierre
 Lefebvre, Eugène
 Lefebvre, Jacob
 Lefebvre, Antoine
 Lefebvre, Onézime
 Lefebvre, Eloïde
 Lacroix, Jacob
 Lacroix, Léon
 Longval, Joseph
 Lamothe, Adolphe
 Lamothe, Eugène
 Lamothe, Arthur
 Lamothe, Adonaï
 Lebrun, Joseph
 Loranger, Onézime
 Lamothe, Philippe
 Lamothe, Adolphe J. B.
 Lamothe, Léopold
 Levasseur, Joseph
 Labarre, Louis
 Labarre, Henry
 Lacourse, Georges
 Levasseur, Jos. F.
 Lefebvre, Johnny
 Lemire, Augustin
 Lahaie, Jules
 Livernoche, Trefflé
 Lamothe, Johnny
 Lamothe, Omer
 Leduc, Joseph
 Lanneville, Sinaï
 Levasseur, Nazaire
 Marchand, G. H.
 Morin, Hormidas
 Marchand, Alex
 Marchand, Exavier
 Marchand, Pierre J.
 Marchand, Félix J.
 Marchand, William
 Marchand, Lucien
 Marchand, Pierre
 Morin, William
 Marchand, Edmond
 Marchand, Alonzo
 Marchand, Peter
 Martin, Isidore
 Marchand, Auguste
 Noonan, Patrick
 O'Connor, Paul
 Pruneau, Alfred
 Pagé, Louis-Charles
 Pagé, Joseph Louis
 Pagé, Joseph L. C.
 Poliquin, Napoléon
 Pagé, Arthur
 Pagé, Charles fils
 Pothier, Aubert
 Ritché, William
 Rochefort, Thomas
 Robert, Noël

Rivard, Arthur L.
Rocheleau, William E. J.
Rocheleau, Georges E. J.
Rivard, Léger
Rocheleau, Cyprien
Rivard, Napoléon
Racine, Arsène
Richard, Alfred

Richard, Exavier
Sawyer, Alsème
Shiller Baronné
Savary, David
Toupin, Narcisse
Thibodeau, Frank
Trépanier, J. F. ¹

Obtenant la charte du gouvernement provincial, les personnes intéressées forment le premier conseil municipal en janvier 1904. La réunion eut lieu au magasin général de M. J. F. Trépanier.

1. Archives municipales.

4 Janv.

1904

PROCLAMATION.

Pour l'érection civile de la paroisse de

Saint-Louis

dans le Diocèse Catholique Romain de

Trois-Rivières

Enregistré le 7 Janvier 1904.

Livre 79: Folio 62.

Jos. Bonin

Sép. Rég. Proulx

A une session special du conseil de
St Louis le huit Février mil neuf cent quatre
Le conseiller Napoléon Pélégri propose
secondé par le conseiller Adolphe Lamotte

Que le conseiller Joseph Brion soit
président de la dite assemblée
Cette motion est adoptée à l'unanimité

Le conseiller Napoléon Pélégri propose
secondé par le conseiller Antoine Lefevre

Que M^r Adolphe Lamotte soit nommé
maire de cette dite municipalité

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Antoine Lefevre propose
secondé par le conseiller Joseph Brion

Attendu que ce dit conseil n'a pas
encore fixé les endroits ou les copies du rôle
public pour les feu municipaux en cette
dite municipalité doivent être affichés

Que les endroits fixés soient les suivants
Savoir: a la porte de l'église et a la
porte du magasin de J. F. T. Spanier

A une session ^{publique} générale du conseil de
St Louis le 8 Février 1904

Le Conseiller Joseph Boivin propose, secondé
par le conseiller Joseph E. Levasseur

Que J. F. Trepamier marchand de St Louis
soit engagé comme Secrétaire-trésorier du
conseil municipal de St Louis, à raison de
cinquante piastres par année

Cette motion est adoptée à l'unanimité

Adolphe Lamotte Maire

Joseph Heon

Proposé par

Municipalité de St Louis

Je J. F. Trepamier ayant été nommé
secrétaire-trésorier de cette Municipalité
fais serment que je remplirai bien et fidèlement
les devoirs de ma charge et cela au meilleur
de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide

Abonné ce huitième jour de Février
mil neuf cent quatre par devant moi le
sousigné

Adolphe Lamotte J. F. Trepamier
Maire

4

Il sera dressé par le conseil
de St Louis sous un bon ordonnance
des séances le sept du mois de Mars
deux mille cent quatre

Le conseil Joseph H. H. H. H. H.
secondaire par le conseil d'administration

Luc Mansour Simon Tupper
cultivateur de St. Narcisse bon et honnête
districte des Trois Rivières soit accepté
comme caution du dit J. F. Tupper
Secrétaire Trésorier de la dite municipalité
de St. Louis

Cette motion est adoptée à l'unanimité

Adolphe Lavette Maire

J. F. Tupper J. F. H. H.

A CEN CAUSER, Nous avons ordonné établi et remises et par les présentes continuellement établis
et maintenant les lettres et bureaux de la paroisse de Saint Louis
(à la paroisse d'Orléans).

Et Nous avons ordonné et déclaré: et par les présentes, ordonnons et déclarons que la paroisse de Saint
Louis
doit être comme ci-dessus.

avec une paroisse pour servir les uns et les autres en conformité des dispositions des ordres Statuts

Et tout ce qui dessus sera Nos Vrais sceaux et sans aucun que les présentes pourront recevoir tout
rapport de paroles contraires, et de se résoudre en conséquence.

NE PUE DE QUOI Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes, et
à toutes fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Québec.

En Nous, Notre Veu et Bien-Aimé l'Honorable Sir Louis d'Orléans
Chevalier, Commandeur de Notre Ordre
Très-distantes de Saint Michel et Saint Serge
l'Intendant Gouverneur de Notre dite Province de Québec.

A Notre Ville de Québec, en Notre dite Province de Québec, le jour de jeudi
le 11^e jour de Janvier l'an cinquième de Notre
seigneurie, qui est l'an 1764 à Notre
dit troisième.

Par nous,

Signature

PREMIER
CONSEIL MUNICIPAL
Saint-Louis de France



RODOLPHE L'AMOTHE
Maire



ANTOINE LEFEBVRE
Conseiller



JOSEPH NOUVIN
Conseiller



MARCELIN POLLIQUIN
Conseiller



JOSEPH LEGRASSEUR
Conseiller



MINISE MARCHAND
Conseiller



JOSEPH HÉON
Conseiller



J.F. TRÉPONIER
Secrétaire

1904



MAISON du 1er MAIRE Adolphe Lamothe, aujourd'hui habitée par sa petite-fille Louiselle Lamothe Hamelin.

Après discussions, M. Adolphe Lamothe fut élu maire et Messieurs Napoléon Poliquin, Joseph Levasseur, Antoine Lefebvre, Joseph Héon, Honoré Marchand, Joseph Boivin, occupèrent les postes de conseillers. On procéda à l'engagement de M. J. F. Trépanier comme secrétaire-trésorier au salaire de \$50.00 par année.

A la réunion du 7 mars 1904, considérant le nombre et l'influence des citoyens de langue anglaise « plusieurs se sentent lésés dans leurs droits, on fait donc une demande au Lieutenant-gouverneur pour que toutes publications, règlements se fassent dorénavant dans une seule langue, à savoir la langue française »¹. Le 2 mai 1904, la réponse du Lieutenant-gouverneur parvient en ces termes : « Attendu que les publications en cette dite municipalité de tout avis public, règlements, etc... qui doivent être faits en vertu du code municipal de la province de Québec, sauf celles-ci après exceptées peuvent se faire dans la langue française seulement sans préjudice pour aucun des habitants de cette dite municipalité »².

1. Archives municipalité de St-Louis-de-France.

2. Archives municipalité de St-Louis-de-France.

PAROISSE DE NOTRE DAME



DU MONT CARMEL



DE LA MARQUELLETTE

PLAN CADASTRAL DE LA PAROISSE DE

ST LOUIS

COMTE DE CHAMPLAIN.

ÉCHELLE 1/40 000

*Le Notaire de la paroisse
A. L. B. Bouchard, A. S.*

Le premier rôle d'évaluation est établi en octobre 1904. « Proposé par Napoléon Poliquin, secondé par Joseph Levasseur, que le secrétaire-trésorier J. F. Trépanier soit autorisé à faire un rôle de perception de \$0.16 du cent piastres sur tous les biens imposables de cette municipalité ». ³

Déjà presque un an que la municipalité existe et il faut songer à faire une élection. On décide que cet appel au peuple se fera en janvier 1905. A l'époque comme le terme de conseiller est de deux ans, un problème se pose à savoir qui ira en élection. On suggère donc de procéder de la manière suivante : « Les noms des conseillers en place seront mis sur papier blanc de même grandeur, placés dans un sac de papier brun, ballotés, et tirés au sort pour savoir lesquels seront remplacés. Les noms sortis du sac sont : M. Joseph Héon et M. Honoré Marchand. Ils sortiront de charge pour être remplacés par deux autres conseillers. » ⁴

Vers 1907, il n'y avait pas plus d'une dizaine de maisons au village. Les grands rassemblements coïncidaient avec la vie religieuse. Les gens venaient à la messe en voiture. On dételait les chevaux chez Messieurs Napoléon Caron, Alex Marchand et Adonaï Lamothe. Avant et après la messe c'était « La grande rencontre ». Imaginez une seule « sortie » par semaine où l'on pouvait prendre des « nouvelles » de tous et chacun, échanger, discuter, et parfois se chicaner. Les femmes en profitaient pour faire leurs emplettes : mélasse au gallon, huile de charbon pour les lampes, les fanals, etc ...

Graduellement, la paroisse s'organisait, on pouvait compter sur les magasins généraux de M. Napoléon Caron, M. Jos. Trépanier et de M. Alex Marchand qui de plus gérait le bureau de poste. Deux fromageries, l'une située au rang Ste-Marguerite et l'autre au village faisaient les délices des fins gourmets. Dans Ste-Marguerite Ouest, M. Séréni Ducharme a installé une boucherie. Il a été imité par M. Omer Morin dans St-Jean Est qui a amélioré le service en faisant avec

3. Archives municipalité de St-Louis-de-France.

4. Archives municipalité de St-Louis-de-France.



VUE DU BOULEVARD ST-JEAN EST à la croisée de la route 157 en 1907. A gauche sur la 157, magasin général de Napoléon Caron, aujourd'hui (Claude Paquin), à droite sur St-Jean Ouest, en avant-plan, maison de M. Ulric Demontigny, aujourd'hui sa fille Genzviève; 2ème à droite maison de Jos Trépanier où a eu lieu la première assemblée du conseil municipal en 1904, aujourd'hui (M. Lucien Hamelin), à droite sur la route 157, maison d'Alex Marchand (bureau poste), aujourd'hui (Fernand Morin).



M. Louis Caron, maréchal-ferrant et voiturier, maire pendant 18 ans.

cheval et voiture, la livraison de porte à porte. La cordonnerie d'Eugène Lahale réparait les cuirs et les attelages. La boulangerie de Jos Bellemare fournissait un produit d'excellente qualité. Les boutiques de forge de Napoléon Caron et de Rodolphe Ducharme s'occupaient de tout travail inhérent à leurs fonctions. Se spécialisant davantage, M. Louis Caron devint maréchal-ferrant et voiturier.

M. Ulric Demontigny contracteur, a touché à peu près tous les genres de construction tout en tenant un commerce de portes et châssis. Et enfin pour compléter ce tour d'horizon rapide de la vie économique du début de la paroisse, nous ne pouvons passer sous silence l'apport des moulins à scie. Les moulins de Zacharie Forest du village, d'Eusèbe Beaumier aux Marais des Plaines et de Jos Grenier au Lac Ricard occupaient une bonne partie de la population active de l'époque.

Malgré ce développement économique relativement important pour l'époque, le conseil municipal était confronté au grave problème des chemins publics. Comme le ministère des transports ne s'occupait pas de l'entretien des chemins, chaque propriétaire devait entretenir son bout de chemin sous peine d'amende. La qualité de la route variait selon la motivation, l'ardeur, l'habileté de chacun. La municipalité se voyait dans l'obligation de nommer des gardiens d'enclos, des inspecteurs agraires, des inspecteurs des chemins en plus de voir à la construction des ponceaux et des ponts.

La période électorale s'avérait le meilleur moment pour remémorer les lacunes de chacun en regard à l'entretien des chemins. Les élections c'était «l'Événement». On discutait, cabalait et parfois on se battait.

Après le dévoilement du scrutin, malheur aux vaincus. Les bonshommes de paille illuminaient la demeure de ces derniers.

En 1911, suivant la marche du progrès, le conseil municipal adoptait à l'unanimité la vaccination obligatoire à St-Louis-de-France pour contrer la mortalité infantile élevée dans la paroisse.

La guerre de 1914-1918 suscita diverses réactions. Les garçons s'installaient sur des fermes pour éviter la conscription. D'autres cependant ne pouvaient s'y dérober. Vers la même époque, la grippe espagnole fit des ravages. Le conseil municipal devait donc venir en aide aux familles nécessiteuses.

L'année 1916 vit le conseil municipal approuver « Le projet de prohibition des boissons alcooliques au Canada, pour le temps de la durée de la guerre, et une période supplémentaire de 3 ans pour la reconstruction du pays ».¹

Après ces années de malheurs on voit poindre une lueur d'espoir. La route principale est pavée en 1920. La même année, les gens du village construisent une ligne électrique, propriété de la fabrique, pour desservir l'église, le presbytère et quelques maisons du village.

Les règlements d'utilisation sont très sévères. On limite le nombre et l'intensité des ampoules pour chaque consommateur. Parallèlement à l'électricité les gens pourront jouir d'une autre invention moderne, le téléphone.

Deux ans plus tard, « du consentement des marguilliers, la fabrique concède à la North Shore la ligne électrique que celle-ci a construite, des fourneaux à chaux au village. La susdite compagnie s'est engagée à fournir l'électricité à la fabrique, au Sacré-Coeur et au Curé Lessard personnellement. »²

En 1925, le conseil procède à la nomination du premier juge de paix en la personne de M. Jos Bellemare. Relique de la période féodale, les rentes seigneuriales furent abolies en 1930 sur demande du conseil municipal au gouvernement. Bell téléphone est autorisé à ériger une ligne téléphonique à St-Louis-de-France en 1933.

1. Archives municipalité de St-Louis-de-France.

2. Archives de l'église de St-Louis-de-France.

Malgré des progrès sensibles la municipalité subit la période de la crise économique de 1929. Le conseil se voit dans l'obligation de subvenir aux besoins des plus miséreux. A l'époque chaque paroisse s'occupe de «ses pauvres». Devant un trop grand nombre de personnes vivant de l'assistance publique le conseil doit intervenir. Il adopte le règlement suivant : « Tout nouveau locataire ou propriétaire ne recevra aucun secours, quel qu'il soit durant les trois premières années d'habitation à St-Louis-de-France. »¹

L'été 1934, n'arrangera pas la situation. Un ouragan détruit le tiers des récoltes. Ce qui reste subit l'invasion de sauterelles. Pour régler cette situation le conseil décide : « que certaines personnes ayant pour guide les agronomes seront nommées pour la préparation de certains poisons afin qu'il soit étendu par terre, pour détruire ces insectes. La préparation desdits poisons se fera chez M. Joseph Dugré. M. Georges Demontigny est autorisé à vendre les marchandises nécessaires pour cette préparation à savoir : 150 sacs de son, 600 livres de vert de paris, 200 gallons de mélasse, 600 livres de sel. »²



Ouverture de la route 157 au printemps 1943. . .

1. Archives de la municipalité de St-Louis-de-France.
2. Archives de la municipalité de St-Louis-de-France.

Au début des années 1940, le conseil municipal s'ob-
jecte à l'ouverture des routes d'hiver à la circulation des
voitures automobiles. « La municipalité désire garder la
bonne vieille coutume concernant les chemins d'hiver en-
tretienus seulement pour la traction animale. Les routes
seront vendues comme par le passé, au désir du conseil, à
l'enchère ou à l'heure, sur le perron de l'église, de même
pour la route nationale 19. (Aujourd'hui route 157). Les
entrepreneurs de chemins d'hiver avec tracteurs, camions,
etc... pour tenir les routes ouvertes à la circulation des
voitures automobiles ne devront pas conclure aucun contrat
du genre car il est bien entendu que ce conseil ne donnera
aucun droit de passer dans la municipalité, même certaines
menaces seront faites à quiconque briserait les routes d'hi-
ver avec lesdites machines. »¹

La même année on autorise cependant l'extension du
système de distribution de l'électricité pour le rang haut
Ste-Marguerite.

Les décisions n'ont pas toute la même importance, à
preuve : en septembre 1941, le secrétaire-trésorier est auto-
risé à acheter quatre crachoirs pour le service du public
qui assiste aux délibérations du conseil municipal. Par
contre, certaines prises de position auront une envergure
nationale. « Le conseil adopte à l'unanimité la résolution
soumise par la ligue pour la défense du Canada contre la
conscription et que copie soit envoyée à l'Honorable Mc-
Kenzie King, Hervé Brunelle, Adélard Godbout et Philius
Morin. »¹

La deuxième guerre mondiale provoque des répercus-
sions pour la municipalité. « Proposé et secondé et résolu
que le conseil proteste à l'unanimité contre l'immigration
au pays et que copie soit envoyée au premier ministre du
Canada, de la province ainsi qu'aux députés et cela à la
demande de la ligue nationale. »²

1. Archives de la municipalité de St-Louis-de-France.

2. Archives municipalité de St-Louis-de-France.

Le conseil municipal accepte enfin pour l'hiver 1943-1944 que l'on ouvre la route nationale. Le contrat est accordé à la firme Carrier et Frères au coût de \$250.00 pour la saison.

Après la guerre, l'armée possédant des surplus, le conseil municipal tente d'obtenir une sirène usagée pour l'utiliser comme système d'alarme en cas d'incendie.

En 1947, le conseil décide d'appuyer les paroisses de la rive sud pour l'obtention de la construction d'un pont reliant les deux rives du fleuve St-Laurent à la hauteur de Trois-Rivières. La même année on accorde à la Shawinigan Water and Power une franchise pour l'éclairage de la route nationale et de la rue de l'église. Le coût de cet éclairage ne devra pas excéder \$100.00. Quelques contribuables s'objectent à ce que l'éclairage de ces rues soit payé par l'ensemble de la municipalité.

Une seule solution s'offre à nos édiles municipaux : le référendum. Après le décompte des votes, le règlement est accepté avec 43 voix de majorité.

D'autres événements par contre font l'unanimité. En 1950, la corporation du Cap désire installer un dépotoir dans les limites de notre municipalité. Le conseil réagit immédiatement. « Il est proposé par le conseiller Joseph Ducharme, secondé par Jules Bussière et résolu, que la demande de la corporation de la cité du Cap-de-la-Madeleine dans une lettre du 5 janvier concernant l'installation d'un dépotoir dans les limites de St-Louis-de-France soit refusée. »¹ Avec cette résolution nos représentants municipaux avaient la ferme conviction d'avoir réglé le problème définitivement. Il n'en était rien.

A l'été 1951, comme il n'y a pas eu, suite à une méprise sur le deuxième mercredi du mois, d'assemblée des contribuables à la date fixée par la loi, le conseil se trouve dans une position d'illégalité. Le secrétaire-trésorier se voit dans l'obligation de demander l'approbation du ministère des af-

1. Archives de la municipalité de St-Louis-de-France.

fares municipales pour que le conseil soit rétabli légalement. La réponse à cette requête ne tarde pas.

« L'honorable Bona Dussault, ministre des Affaires municipales vous informe qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil de nommer, Monsieur Louis Caron, maire de St-Louis-de-France et Messieurs Alphonse Marchand, Henri Longval et Roméo Buisson, conseillers de la dite municipalité. »¹

Le 5 mai 1952 s'avère une date fatidique pour les amants de la danse puisque : « suite à l'avis de motion de M. Maurice Paquin, il est proposé par Moïse Pierre Caron, appuyé par Steven Lemire qu'il soit décrété un règlement concernant la danse dans tous les endroits publics ou tout autre rassemblement. La danse sera interdite dans les limites de la dite municipalité et quiconque sera pris sur le fait devra payer une amende de pas moins de \$25.00 et pas plus de \$30.00 plus les frais pour la première offense, de pas moins de \$50.00 et pas plus de \$60.00 plus les frais pour la deuxième offense et de pas moins de \$100.00 et pas plus de \$125.00 plus les frais ou un mois de prison pour la troisième offense et plus. »² Soit dit en passant ce règlement n'est pas encore aboli. Avis aux danseurs !

Les années suivantes, on adopte un règlement concernant la construction. On fait une demande au gouvernement provincial pour élargir la route 19 à l'intérieur du village. On procède à la construction de trottoirs, etc...

En 1960, pour contrer le chômage et bénéficier d'octrois gouvernementaux, on accorde un contrat à M. Charles-Edouard Demontigny pour la construction d'un poste à incendie qui deviendra en 1961 le siège social de la municipalité. La même année, on achète un camion à incendie d'une valeur de \$17,000.00

1. Archives de la municipalité de St-Louis-de-France.

2. Archives de la municipalité de St-Louis-de-France.



POSTE INCENDIE et GARAGE MUNICIPAL (1979)

Avec les nouveaux développements, on engage en 1964, M. Réjean Marchand comme préposé entr' autre, à l'entretien du camion à incendie et à la surveillance des réparations de ce dernier. Avec les années, cet employé deviendra le responsable des travaux effectués dans la municipalité.

Le problème d'un dépotoir à St-Louis-de-France refait surface en décembre 1964. « Proposé, secondé et résolu à l'unanimité qu'une copie de la présente résolution soit envoyée au ministère des terres et forêts, service des terres, au soin de M. J. F. Létourneau afin de bien faire comprendre que la municipalité de St-Louis-de-France n'est pas intéressée à ce que le dépotoir de la cité de Trois-Rivières soit situé dans les limites de St-Louis-de-France sur le lot P. 506. »¹ Ce problème étant apparemment réglé, la municipalité se préoccupe de choses plus courantes.

Elle se dote d'un système de numéros de porte. Elle baptise les rues, change le nom de la route 19 pour celui de boulevard St-Louis. Le nom, rang des Forsight, à cause peut-être de sa consonnance trop anglaise, deviendra le boulevard Mauricien. N'attendant pas les lois récentes sur la protection de la langue française, le conseil adopte en 1967 une résolution pour qu'à l'avenir les avis publics ne soient qu'en français.

1. Archives de la municipalité de St-Louis-de-France.

A la même époque, on décide de numérotter les sièges des conseillers. A la mairie, nous avons M. Maurice Demontigny. Aux sièges: No 1, Gaston Thellend; No 2, Lorenzo Larkin; No 3, Henri Richard; No 4, Benjamin Tellier; No 5, Léo-Paul Pagé; No 6, Léopold Lefebvre.



CENTRE MUNICIPAL . . .

L'année 1970 voit réapparaître le même problème. Que l'on nomme cela, dépotoir, vidange, enfouissement sanitaire dans l'esprit de plusieurs cela revient au même: des déchets. Le 14 septembre 1970, il est « proposé par Camille Boisvert, secondé par Gaston Thellend et résolu à l'unanimité, que le conseil de la corporation de St-Louis-de-France refuse la requête du conseil de la cité du Cap-de-la-Madeleine pour faire l'enfouissement sanitaire sur le territoire de la municipalité de St-Louis-de-France étant donné que l'usage de terrain à cet effet est prohibé dans la municipalité. »¹

Suite au développement progressif et rapide de la municipalité, les règlements en seront modifiés. L'année 1971 voit l'abolition de la prohibition dans les limites de notre paroisse. Grâce à des subventions, nous pouvons nous réjouir de posséder un centre de Loisirs. Dans la même période, la municipalité se porte acquéreur de l'aqueduc de M. Charles-Edouard Demontigny et de celui de M. Adonai Désilets.

1. Archives de la municipalité de St-Louis-de-France.

On change avec l'assentiment du Lieutenant-gouverneur, le statut de la corporation municipale de la paroisse de St-Louis-de-France en celui de corporation municipale de village de St-Louis-de-France. En 1974, on achète de la commission scolaire du Cap, l'école Ste-Marguerite qui



Mme Jeannette Leboeuf, 1ère femme à siéger au Conseil Municipal de 1974 à 1978...

deviendra le centre municipal du 2100 boulevard Saint-Louis. Fait marquant pour la municipalité, l'élection d'une première femme au poste d'échevin, Mme Jeannette Leboeuf. Nous retrouvons pour ces années une suite ininterrompue de règlements concernant la construction, ainsi que pour un système d'eau et d'égout. Devant l'augmentation appréciable de la population, un réseau d'eau et

d'égout est construit. L'inauguration officielle a lieu en octobre 1975.

Suite à des élections générales en 1977 ainsi qu'à des élections partielles depuis, le conseil municipal se compose présentement de M. Roger Bornais au poste de maire et de Messieurs Jean-Pierre Caron, Denis Paquin, Léopold Trudel, Louis A. Bolduc, Noël Hinse et Jean-Pierre Sirois au poste de conseillers.

Pour les seconder, nos édiles municipaux peuvent compter sur un personnel de onze employés.

La municipalité est confrontée présentement à une foule de problèmes. Nous avons entr'autre, et non pour la première fois, à nous prononcer sur un site d'enfouissement sanitaire. Il reste encore, l'urbanisme, un plan de zonage, une prévision du développement à venir, etc... Evidemment, les problèmes sont nombreux. Nul doute cependant que nos représentants sauront avec le dynamisme qu'on leur connaît, régler ces dilemmes pour le mieux-être de l'ensemble de la population de St-Louis-de-France.

CONSEIL MUNICIPAL 1977
ST-LOUIS DE-FRANCE



Roger Bornais, maire



Gilles Toupin, sec.-trés.



Léopold Trudel



Denis Paquin



Jean-Pierre Sirois



Jean-Pierre Caron



Noël Hinse



Louis-A. Bolduc



Photo : 1902

EVOLUTION HISTORIQUE
DE LA MAISON
DE MONSIEUR
ADONAI LAMOTHE
ET DE SON FILS, GEORGES

VERS 1907



ET AUJOURD'HUI



ÉVALUATION IMPOSABLE

1963	\$ 3,023,975.00
1971	\$ 5,059,350.00
1979	\$29,984,080.00

SECRETARE-TRESORIER 1904-1979

M. J. F. Trépanier	1904-1905
Notaire Zacharie Forest	1906-1907
Docteur Ildephonse Marchand	1907-1924
Notaire J. C. Sawyer	1924-1935
M. Georges Demontigny	1935-1950
M. Lucien Héon	1950-1964
M. Maurice Bastien	1964-1965
M. Maurice Thellend	1966-1975
M. Jacques Gimaël	1975-1976
M. Gilles Toupin	1976-aujourd'hui

ROLE D'ÉVALUATION 1904-1979

1904	0.16	
1908	0.15	
1910	0.07	
1913	0.08	
1916	0.12	
1918	0.15	
1919	0.25	
1923	0.15	
1924	0.10	
1927	0.20	
1930	0.70	
1931	0.45	
1934	0.35	
1935	0.30	
1937	0.25	
1940	0.20	
1941	0.15	
1944	0.30	
1959	0.75	plus taxe spéciale 0.60
1961	1.00	plus taxe spéciale 0.60
1962	0.65	plus taxe spéciale 0.10

1964	0.50 plus taxe spéciale	0.15
1967	0.50 plus taxe spéciale	0.15
1968	0.44 plus taxe spéciale	0.06
1971	0.36 plus taxe spéciale	0.14
1972	0.33 plus taxe spéciale	0.17
1973	0.30 plus taxe spéciale	0.20
1976	0.31 plus taxe spéciale	0.13
1979	0.78 plus taxe spéciale	0.36

LIEU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

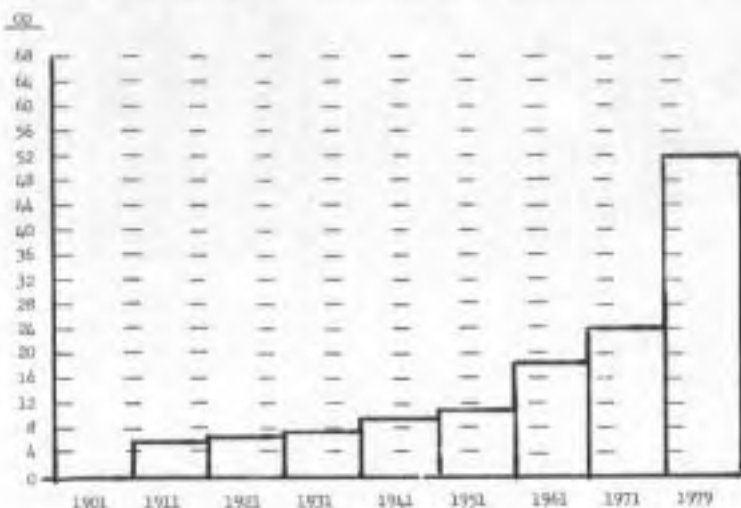
Février	1904-1906	Magasin général J. F. Trépanier
Février	1906-1911	Magasin Napoléon Caron
Février	1911-	A la sacristie
Automne	1911-1917	Chez Eugène Lahaie. Coût : \$5.00 par année. Loyer : \$6.00 par année à partir de 1913.
Septembre	1917-1952	Salle paroissiale. Coût : \$18.00 par année. Loyer : \$20.00 par année à partir de 1943.
Novembre	1952-1961	Salle école Blanche-de-Castille. Loyer : \$100.00 par année.
Février	1961-1974	Le siège social est établi dans la bâtisse du système d'incendie.
Novembre	1974-	Les réunions ont lieu désormais dans la bâtisse acquise par la Municipalité de la Commission Scolaire au 2100 boul. St-Louis.

MAIRES DE ST-LOUIS-DE-FRANCE 1904-1979

1904-1906	M. Adolphe Lamothe (1er maire)
1906-1908	M. Anselme Sawyer
1908-	M. François Ducharme
1908-1910	M. Exavier Marchand
1911-1914	M. Jos Levasseur
1915-916	M. Johnny Lefebvre
1917-1920	M. Jos Levasseur
1921-1923	M. Omer Lamothe

1924-	M. Octave Héon
1925-1928	M. Exavier Marchand
1929-	Première élection par vote secret au poste de maire.
1929-1930	M. Exavier Marchand
1931-1932	M. Octave Héon
1932-	M. Philippe Pagé
1933-1936	M. Achille Désilets
1937-1940	M. J.-Louis Caron
1941-1942	M. Joseph Dufresne
1943-1954	M. J.-Louis Caron
1955-1962	M. Roger Lesieur
1963-1971	M. Maurice Demontigny
1971-1977	M. Maurice Paquin
1977-aujourd'hui	M. Roger Bornais

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE APPROXIMATIVE



(1) Paroisse non-formée

(2) Recensement du Canada 1961 et 1966

(3) Répertoire des municipalités (Bureau de la statistique du Québec) 1972

(4) Municipalité de St-Louis-de-France

1. Paroisse non-formée.

2. Recensement du Canada 1961 et 1966.

3. Répertoire des municipalités (Bureau de la statistique du Québec) 1972

4. Municipalité de St-Louis-de-France.

POMPIERS

Il se fait toujours de la publicité autour de la protection contre l'incendie, des moyens de prévention et des moyens de combattre cet élément destructeur. Avec notre poste d'incendie bien équipé et l'ensemble de pompiers volontaires sous l'ordre d'un chef permanent, la paroisse peut faire face maintenant à toute éventualité. Mais il n'en n'a pas toujours été ainsi.



L'EQUIPE DES POMPIERS VOLONTAIRES DE ST-LOUIS-DE-FRANCE en 1962 : On reconnaît de gauche à droite, le chef Charles Marchand et les pompiers Réjean Marchand, Gaston Plante, Réal Désilets, Gaston Lamothe et Gilles Marchand.

Au tout début, vers 1904, la municipalité possédait seulement une pompe à bras et il fallait au moins dix volontaires pour la faire fonctionner. L'alarme était donnée en sonnant les cloches de l'église, et tous accouraient pour aider les gens sinistrés à sauver ce qu'on pouvait de la maison ou des bâtiments. Quelques souvenirs de feux importants se sont glissés jusqu'à nous; entre autres, celui chez M. Exavier Marchand en 1938. Tous les gens du village se rendirent sur les lieux pour l'aider, le supporter dans

cette épreuve, car à cette époque il n'y avait pas d'assurance pour compenser les pertes. On s'entraidait entre parents et entre voisins.

Quelque temps après, c'est chez M. Lucien Hamelin qui possédait une boulangerie, que le feu se déclara. L'aqueduc du temps fonctionnait à l'aide d'un moulin à vent. Mais malgré les efforts de tous les volontaires, la maison et la boulangerie brûlèrent. M. Ernest Marchand dont la maison était située face à celle de M. Hamelin, eut la joie de voir la sienne épargnée.

Et en 1949, c'est au tour de M. Louis Caron, propriétaire d'un garage, d'être victime de cet élément destructeur. On entendit une explosion et en un rien de temps le feu faisait rage. Les pompiers se servirent de la pompe à bras mais comme on manquait de boyaux pour se rendre jusqu'au garage, on réussit à maîtriser le feu grâce à des couvertures de laine imbibées d'eau.

Dans les années 1950, la pompe à bras fut remplacée par une pompe à gazoline, transportée sur le lieu des incendies par des automobiles. Il y avait un réservoir d'eau au coin du boulevard St-Jean Ouest et du boulevard St-Louis, et c'est là aussi qu'étaient remisés la pompe et les boyaux.

Mais les années passent et les municipalités sont sensibilisées au problème de protection adéquate contre les incendies. C'est sous le règne du maire Roger Lesieur que les conseillers font pression auprès du gouvernement pour obtenir un octroi et ainsi faire construire un poste d'incendie par le contracteur général, M. Charles-Edouard Demontigny en 1961. On acheta alors un camion et tout l'équipement nécessaire. Une équipe de pompiers volontaires se forma sous les ordres de M. Charles Marchand remplacé au bout de trois ans par M. Réjean Marchand. Ce dernier est encore à l'emploi de la municipalité pour être responsable de la caserne et des équipements, et bien sûr de la sécurité des résidents de St-Louis-de-France.¹

1. Communication de monsieur Guy Harnois. *Le Nouvelliste*, oct. 1962.

LA COMMISSION MUNICIPALE D'URBANISME DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

Du village rural qu'elle était, St-Louis-de-France devenait une municipalité. Tout est mis en place pour attirer les employeurs à St-Louis-de-France. Plusieurs promoteurs de développement domiciliaire affluent et se mettent de la partie.

Grâce à la vitalité et au dynamisme des gens de St-Louis-de-France qui s'unissent dans une lutte courageuse pour l'expansion de leur territoire, un groupe de personnes se détache de la population et participe à la fondation de la Commission Municipale d'Urbanisme.



COMMISSION MUNICIPALE D'URBANISME, de gauche à droite : Jean Claude Bélisle, officier municipal, Lorenzo Larkin, vice-président; Louis-A. Bolduc, président; Anselme Huot, secrétaire-trésorier; Marcel Lemire, directeur; N'apparaissent pas sur la photo, M. le maire Roger Bornais, MM. Jean-Nil Héon, Gilles Mongrain, André Racine, Lucien Bédard.

La municipalité de St-Louis-de-France se trouve actuellement à un tournant de son histoire. Après avoir su sagement se donner l'infrastructure nécessaire pour affronter l'avenir, cette municipalité sur recommandation de la C.M.U., va effectivement se lancer sur la voie de l'an 2,000. Quel chemin parcouru depuis ces soixante-quinze années.

Tous les objectifs déjà fixés par la C.M.U. ont été réalisés dans l'unique intérêt de tous les citoyens de St-Louis-de-France. Il est certain que rien n'est jamais acquis ni achevé et il ne s'agit pas de se laisser aller dans les illusions.

RETROSPECTIVE ET HISTORIQUE DE LA C.M.U.

A une assemblée de fondation du comité de zonage, lotissement et construction tenue le 3 mai 1973, lesquels étaient présents : Monsieur le maire Maurice Paquin agissant comme président d'assemblée ainsi que Madame Louise Godin comme secrétaire. Egalement, il faut souligner la présence de Marcel Brouillette, Paul Michaud, Marcel F. Lemire, Hervé Laplante, Lorenzo Larkin, Jean-Nil Héon, Louis Godin, Serge Hamel, Jean-Pierre St-Arneault, Ulysse Potvin. C'est M. Louis Godin qui a été le président-fondateur. Le secrétaire-trésorier était Marcel Brouillette.

Il a été proposé que le rôle du comité en serait un d'étude et de recommandation en matière de construction, zonage, lotissement et autres sujets connexes, à un plan directeur de la municipalité¹. Le 7 novembre 1973, Madame Martine de Bané est acceptée comme directrice à la C.M.U.² D'autre part, en 1976, M. Jean-Guy Richard joint les rangs de la C.M.U.

Le 6 mai 1976, M. Frénette, représentant des affaires municipales de Québec, division de l'urbanisme apporte le plan directeur définitif. Il explique qu'il constitue le règlement et le cahier des règlements avec les amendements. De la discussion, il ressort que le Conseil municipal peut toujours refuser un permis de construire en s'appuyant simplement sur le plan directeur.³

M. Héon fait remarquer qu'il y a exactement trois ans et trois jours que M. Godin a fondé la C.M.U., qu'il s'est tenu debout et c'est par son travail assidu et sans compter les

1. Extrait du procès-verbal, art. 73-8, page 3.

2. Extrait du procès-verbal, art. 73-8, page 18.

3. Extrait du procès-verbal, art. 75-8, page 111.

heures qu'il a réussi ce que nous voyons ce soir: un plan directeur en bonne et due forme. Un vote de félicitations lui a été donné. En juin 1976, M. Jean-Nil Héon devient président. Le 25 janvier 1977, Messieurs Lucien Richard et Camille Buisson sont invités à faire partie de la C.M.U. En 1977, son honneur le maire Roger Bornais devient membre ex-office de la C.M.U.

D'autre part, le 7 mars 1978, M. Anselme Huot est nommé secrétaire-trésorier de la C.M.U. et accepté comme membre. A la même réunion, M. Lucien Bédard est élu président de la C.M.U. Le 26 septembre 1978, M. André Racine se joint à la C.M.U. Le 25 octobre 1978, M. Jean-Claude Bélisle est invité comme nouvel officier municipal à faire partie de la C.M.U. En 1979, M. Gilles Mongrain devient membre de la Commission.

M. Louis A. Bolduc, de par ses fonctions de conseiller municipal devient ex-office membre de la dite Commission et devient à la demande des directeurs par un vote prépondérant, président de ce comité municipal.

La firme Chastenay est engagé à faire la refonte et l'étude du nouveau plan directeur de la municipalité dans le cadre de la nouvelle loi 90 sur le zonage agricole.

Beaucoup de travaux réalisés par une équipe dynamique toujours en service pour le bénéfice de la population.¹



L'ancien couvent des filles de Jésus, ou logent présentement les bureaux de la Corporation Municipale de St-Louis-de-France.

1. Communication de M. Anselme Huot, secrétaire-trésorier.

VIE D'ANTAN

Je pense qu'on se doit d'admirer la débrouillardise de nos doyens, car ils savaient, avec les moyens du bord, s'organiser une vie, la plus agréable possible. La plupart était pauvre mais heureux. Les mieux nantis étaient cultivateurs. On travaillait ferme mais, on mangeait bien; levé tôt, les journées bien remplies, on se couchait fatigué, mais satisfait de soi.

Même si la terre parfois n'était pas riche, on en tirait le maximum. Il y en avait qui se débrouillait mieux que d'autres.

On tirait parti le plus possible de ce que la nature nous offrait. Le bois était une richesse. On le coupait, et en voiture, on se rendait à la ville pour le vendre. On en faisait couper au moulin à scie pour ses besoins personnels. La plupart des maisons étaient en bois ainsi que les bâtiments. Pour construire, ça ne coûtait pas cher. Il y avait les «corvées», tout le monde s'aidait; si par malheur un voisin passait au feu ce n'était pas long à reconstruire, les hommes laissaient leur ouvrage et on s'aidait.

Nos hommes de la terre dès les débuts de 1900, n'étaient pas outillés, mécanisés comme aujourd'hui; on a commencé avec des attelages de boeufs puis de chevaux. Labourer les



On sort son bois dans les débuts du siècle, avec un attelage de boeufs, (photo de M. Omer Morin)

champs avec une charrue, herser, semer n'étaient pas une mince affaire. L'automne, on étendait le «fumier» avec un épandeur. Il n'y avait pas d'engrais chimique, le rendement des récoltes était moindre, mais de meilleure qualité. Il fallait se lever tôt le matin pour faire son «train», traire les vaches à la main, soigner les animaux, porcs, poulets, moutons, etc. . . , retourner les vaches aux champs puis les ramener le soir, réparer ses instruments agricoles, sarcler le blé d'inde, renchausser les patates, faire un jardin assez grand pour en vendre et pourvoir aux besoins de la maisonnée. La femme était une aide précieuse; tout en allant aux champs aider son mari, il fallait qu'elle s'occupe de son potager en plus de sa famille et de la maison. C'était l'époque des femmes remarquables, comme Mme Ernest Marchand, qui semait le lin pour le transformer en tissus pendant les longs mois d'hiver.



Labours d'automne (1930), M. Morin.

L'été, les hommes faisaient les foins. On voyait alors toutes les familles aux champs avec ces grandes voitures chargées de beau foin qu'on avait fauché et mis en *vailloche*. Il fallait se dépêcher pour rentrer le foin dans les granges avant la pluie. Les enfants aimaient jouer dans la grange sur ces immenses tas de foin.



Charge de foin, chez M. Joseph Beaumier (1921).

On coupait l'avoine, qu'on mettait en « stock » en bottes pour le battre au moulin avec le sarrasin. Les hommes qui avaient un moulin à battre allaient d'une ferme à l'autre. Ces machines produisaient cependant beaucoup de poussière. La paille qui restait servait de litière pour les animaux et pour remplir les « paillasse » des lits de la maison. Quelle odeur, quel délice de se coucher sur une paillasse fraîche !

On allait faire moudre le sarrasin à St-Maurice d'où provenait cette bonne farine que l'on transformait en galettes cuites sur le poêle à bois. Il ne restait plus qu'à les déguster avec du « petit lard et de la mélasse ».

On se rendait au marché de Trois-Rivières vendre les produits de la ferme. On y vendait les oeufs, la crème, la rhubarbe, les fraises des champs qui, dit-on, pour bien les conserver demandait une technique spéciale. On tapissait l'intérieur d'un grand plat de feuilles de rhubarbe et on y mettait les fraises recouvertes par d'autres feuilles de rhubarbe. Les fraises étaient aussi belles le lendemain. On vendait aussi des bleuets, des framboises, tous les légumes du potager, radis, échalottes, carottes, etc. Ceux qui avaient des cabanes à sucre vendaient ces bons produits dont les gens de la ville étaient très friands. Avec le produit de ces

ventes, on pouvait s'acheter ce qui nous manquait à la ferme. On achetait 100 livres de sucre, une chaudière de graisse, « la fleur » au 100 livres, etc. . . pour cuire son pain; rare était celle qui ne cuisait pas son pain.

Que de travail ! Mais pas un ne se plaignait. C'était le bon temps disent-ils. . .

Parlons un peu de nos femmes, l'âme de ces maisons, la fidèle compagne de ces hommes qui vivaient d'agriculture. Elles n'avaient pas la tâche facile. Les familles étaient nombreuses. Elles se levaient tôt pour faire déjeuner le mari. Ensuite elles devaient bien souvent aller à l'étable pour faire le « train » avant que les enfants ne se lèvent. Lorsque son petit monde était sur pied il fallait songer à les nourrir. Les déjeuners d'autrefois étaient plus copieux qu'aujourd'hui; on mangeait de la viande le matin, « du rôti de lard », du gruau, de la crème, du gros pain de ménage, des crêpes. Les avant-midis étaient longs quand on se levait à 4 ou 5 hres du matin, et que les hommes partaient aux champs, les enfants eux pour l'école à pied. Ensuite, les femmes faisaient leur « barda », balayaient la maison, récuraient le plancher fait de planches de bois avec de la lessive qu'elles fabriquaient avec de la cendre de bois-franc. Elles se servaient aussi de cette lessive pour faire leur savon. L'automne, elles faisaient du blé-d'inde lessivé, qu'elles servaient à leurs familles dans la soupe aux pois ou en « sauce blanche ».

On le faisait sécher l'automne après la récolte. Entretemps, on ramassait les plus gros morceaux de cendre de bois-franc, on les ébouillantait pendant une journée dans un contenant, sur le derrière du poêle et le lendemain matin, on coulait cette eau qui était incolore et très claire.

Ensuite dans un chaudron de fer, on mettait une tasse de blé-d'inde séché, égrené dans un gallon de lessive qu'on laissait toute la journée en arrière sur les ronds les moins chauds à feu très doux. Il fallait ensuite jeter l'eau et remettre de l'eau tiède une demi-heure pour enlever le goût de la lessive et c'était prêt à manger. On l'étendait sur une

planche quand il était sec. Placé dans des sacs attachés dans le grenier, on allait le chercher au besoin.¹

RECETTE DE SAVON

- 12 lb. $\frac{1}{2}$ de suif ou de graisse ou mélangés
- 4 lb. de rosine (arkanson)
- 2 lb. $\frac{1}{2}$ de caustique « Gillet »
- 1 gallon $\frac{1}{2}$ d'eau
- 4 lb. de gros sel.

Diluer le caustique avec l'eau en brassant avec une palette de bois; ajouter la rosine. Faire fondre la rosine dans ce mélange d'eau et de caustique, ensuite ajouter la graisse et cuire jusqu'à ce que ça coule sur une palette de bois, jusqu'à ce que ce soit épais. Pour voir si c'est cuit, c'est comme du sucre à la crème, on en met dans un petit plat d'eau froide; si ça s'étend c'est pas cuit, si ça fait une boule dure c'est cuit. On ajoute le gros sel, on brasse en laissant aller le feu, il bout encore un peu, on le laisse là toute la nuit. Le lendemain matin, on le coupe en beaux morceaux. Ça c'est le savon du pays, le vrai. Cette recette nous vient de Mme Georges Lamothe.

Vous savez, dans le temps les jouets étaient rares mais les enfants s'amusaient quand même. On prenait une barre de savon du pays, puis avec la tête de la pipe à pépère, on frottait ça sur le savon mouillé et on soufflait dans la pipe pour faire de magnifiques bulles de savon qu'on laissait tomber sur une couverture de laine sur le plancher. Les enfants s'amusaient ferme à faire des bulles, mais quand pépère arrivait et voyait le traitement qu'on avait fait à sa pipe HO ! Lâ ! Lâ ! Il disputait.

Comme vous voyez rien ne se perdait; ce savon servait à tout, aussi bien à laver les murs, le linge que les planchers.

1. Communication de Madame Edmond Paquin

Aujourd'hui, il y a encore des femmes qui font du savon dans les maisons, comme en témoigne la recette de Mme Adonaï Désilets.

On prend une boîte de métal de 48 onces, on ramasse toutes les graisses de cuisine, graisse de grillades de lard, le gras de bacon, de saucisse, on dégraisse les soupes, tous les gras animaux. Quand la boîte est pleine, on met cette graisse dans un grand chaudron avec 4 tasses d'eau froide et on laisse mijoter 15 minutes. Laisser refroidir toute la nuit; quand c'est bien froid la graisse est facile à recueillir sur le dessus.

Le lendemain dans un chaudron de granit ou de verre, on met toute une boîte de lessive Gillet avec 5 tasses d'eau froide, on laisse reposer ça une demi-heure, on brasse de temps en temps avec une palette de bois pour bien dissoudre la lessive. Vous la versez sur votre graisse dans un grand chaudron. Ensuite vous battez ça tranquillement avec une palette de bois, bien mélanger. Vous prenez une casserole que vous gardez pour ça, vous tapissez l'intérieur avec du papier et un grand morceau de coton. Vous déposez votre savon dedans et vous le « rabriller » avec le coton sur le dessus. Laissez reposer 24 à 36 heures avant de le couper.

Vous l'entreposez dans un endroit tel que *dépense*, bas de lavabo pour 3 mois afin de le laisser durcir. Ne pas se servir de chaudron d'aluminium.

C'est une méthode moderne et vite faite pour se faire du savon maison. Essayez, vous verrez!...

Parlons maintenant du temps des boucheries. D'une maison à l'autre, on tuait les cochons vers le 8 décembre. Les hommes arrivaient en voiture avec « l'auge » et la panne, on faisait un feu, on emplissait la panne d'eau, on chauffait jusqu'à ce que ça bout. Les hommes allaient chercher le porc qui se lamentait. On le couchait sur la neige et là l'homme qui saignait entrait en action, c'était une spécialité, chaque rang avait son « saigneur ». Il affilait la lame de son couteau sur une pierre. Quand tout était prêt la femme de la maison préparait sa poêle et sa chaudière pour recueillir

le sang. Il fallait que le porc soit bien saigné pour avoir de la belle viande.

On ébouillantait le cochon pour qu'il soit plus facile de lui enlever les poils. On le grattait à deux ou trois hommes. On le pendait par les pattes à la porte de la grange ou du hangar et là on le vidait. (Quand il faisait froid les hommes sortaient la cruche de petit blanc, ils se payaient la traite). On remettait le foie tout de suite à la maîtresse de maison, qui le faisait cuire avec des oignons et tous les hommes mangeaient à la maison.

Les femmes ramassaient la panne pour la fondre ensuite en cretons afin d'en faire de la graisse qu'elles employaient pour les tartes, les gâteaux, les beignes. On utilisait la tête pour faire de la bonne « tête fromagée », le coeur, la langue, les rognons. Les hommes ramassaient les vessies qu'ils nettoyaient, soufflaient et attachaient avec une corde pour se faire de belles « blagues à tabac » que les femmes bordaient avec du coton et un petit cordon pour les fermer. Les tripes nettoyées, grattées, servaient pour faire la saucisse et le boudin. Le soir les hommes débitaient le porc en beaux rôtis. On se faisait boucaner une fesse pour Pâques. On n'était pas en peine pour passer les fêtes, tourtières, cretons, etc...

Il fallait conserver cette viande et tout le reste, le beurre, la crème. La plupart mettait ça dans la dépense sur la galerie arrière où cela gelait. On déposait cette belle viande rosée sur du coton blanc et on mettait un autre coton blanc sur le dessus. On salait le lard pour avoir du lard salé qu'on déposait dans un pot de grès. D'autres mettaient leur viande dans des sacs en coton qu'ils enterraient dans le carré d'avoine, ainsi ça se conservait bien tout l'hiver.

D'autres avaient la chance d'être près d'un lac ou proche de la carrière où l'eau était à la surface. On se construisait des glacières. On creusait dans le sol. On les bâttissait avec un rang de bois rond et un autre de planche. Entre ces deux rangs, on insérait de la sciure de bois. On emplissait la glacière avec ces gros blocs de glace qu'on allait couper avec un godendard.

Ces glacières-là conservaient les viandes, le lait, le beurre tout l'été. Ça gelait là-dedans. On se faisait même de la crème glacée et paraît-il que même lors des grosses chaleurs la crème glacée se conservait bien ferme.

L'automne, on vidait les glacières. Il restait encore de la glace dedans, les voisins se mettaient ensemble pour aller couper cette glace, là où elle se trouvait.

A toutes les maisons ou presque on trouvait des puits pour les besoins de la maison et des animaux. L'intérieur de ces puits était en bois. L'extérieur excédait de 3 à 4 pieds le niveau du sol. Il fallait puiser l'eau à la chaudière hiver comme été. Il y avait une chaudière dans ces puits qu'on descendait avec une corde et qui servait à la conservation du lait et du beurre, ou toute autre denrée périssable. Ça se conservait très bien disent les gens. Le beurre restait dur même lors des grosses chaleurs de l'été. On tirait partie de ce que la nature nous offrait. Les puits étaient les réfrigérateurs du temps.

Pour ceux qui n'étaient pas cultivateurs, la vie était plus difficile. On travaillait aux carrières quelques mois l'été, il n'y avait pas d'assurance-chômage, pas d'allocations familiales, il fallait faire « marquer » l'hiver et payer les comptes l'été. Les marchands généraux ont fait crédit pendant une longue période; plusieurs n'auraient rien eu à manger, si ces magasins ne leur avaient pas « avancé » de la nourriture, surtout durant la crise des années '30. Il y avait beaucoup de pauvres dans la paroisse et probablement partout ailleurs, durant la guerre 39-45 ce n'était pas rose raconte-t-on... tout était rationné. Il y avait les coupons du gouvernement, un coupon pour le beurre, un autre pour la viande, etc... beaucoup de cultivateurs à l'aise ont aidé des voisins « mal pris ».

« Moi, qu'est-ce qui m'a calé le plus, c'est la crise. » Ça duré 10 ans cette affaire-là. On travaillait 10 heures par jour pour s'appauvrir, c'était le gouvernement avec les pitons, les coupons, quand tu avais plus de coupons, t'attendais l'autre mois, je ne pouvais pas vendre mon bois.

Ça été la grosse misère pour bien du monde, on ne pouvait pas vendre notre bois pour manger !... » (Eralpha Marchand, 88 ans.)

Les hommes allaient dans le bois l'hiver en Haute-Mauricie pour gagner un peu d'argent, d'autres se trouvaient de l'ouvrage à la ville, il y en a même qui voyageait à pied ou à bicyclette à Trois-Rivières pour aller gagner quelques sous.

La municipalité s'occupait des personnes qui étaient sur « l'assistance publique », il fallait payer le médecin, l'hôpital.

A cette même période, il y a eu « la course au mariage », les jeunes gens se mariaient par centaines pour s'exempter de la guerre. Ici à St-Louis-de-France, plusieurs se sont mariés pour ne pas s'enrôler, d'autres se sont cachés dans les bois, c'était partout pareil.

Puis vint la fin de la guerre, et l'économie du pays s'est renflouée.

A St-Louis-de-France, il y avait la prohibition; mais vous savez comme partout ailleurs, on avait nos « bottlegers ». Il s'en est passé des bouteilles sous les tabliers, \$0.60 pour trois demiards, la croix dorée à \$0.55, la bière c'était pas cher. « On savait où aller voyons donc » de me raconter un doyen en riant à gorge déployée. Plusieurs se fabriquaient du vin maison et de la « baboche ». Certains en fabriquaient de la bonne, par contre pour plusieurs leurs élixirs s'apparentaient beaucoup plus au tord-boyaux.

Puis les élections, ah ! ça c'était quelque chose, ça cabalait, la chicane poignait, les bleus puis les rouges, on en a brûlé des bonshommes de paille. Des veillées électorales avaient lieu un peu partout « Il fallait engager un homme fort à la porte du « pool », ça brassait fort. »¹ On fêtait la victoire. On buvait du petit blanc. On sortait le violon et en avant la musique. Mais quand on perdait, c'était moins drôle. A travers toute cette période, de-

1. Un homme qu'on engageait pour cette fonction était le grand-père de John O'Connor, avec sa stature de 6 pieds et 6 pouces, l'ordre reignait !...



M. Emery Héon et un Monsieur Richard
photo prise à Ste-Marquerite dans les année '20. . .

puis 1904 jusqu'à la deuxième guerre, les gens malgré leur misère aimaient la vie. On allait veiller chez les voisins; on empruntait des chemins pas trop praticables. Chaque propriétaire au début entretenait son bout c'est-à-dire la largeur de son terrain. Plus tard, on a vendu les chemins à l'enchère sur le perron de l'église. Pour qu'un particulier achète un bout de chemin, il fallait qu'il ait un « scrapeur » et « un rouleau » pour entretenir le bout dont il s'était chargé. S'il n'entretenait pas bien son bout de chemin, il payait l'amende de \$1.00 par jour.

Toujours est-il qu'on allait veiller à St-Maurice, Mont-Carmel, etc... on se rendait la politesse; c'était dans les maisons privées.



Auto appartement à
René Beaumier en 1922,



1ère auto de M. Georges
Lamothe vers 1939. . .

Dans les années '25, il y a quelques particuliers à l'aise qui se sont achetés des automobiles, un monsieur m'a dit s'être acheté une Chevrolet. Elle avait coûté \$800.00 payé « cash ».

Il n'y en avait pas dix dans St-Louis-de-France. Les filles faisaient les yeux doux à ces garçons qui avaient la chance de posséder une auto.

Quelques-uns m'ont raconté qu'ils allaient veiller aux Vieilles-Forges de l'autre côté du St-Maurice. Ils allaient chez Bourassa, chez Bellerive; il y avait des filles là. Ils traversaient en chaloupe vis-à-vis de chez Marchand au pied du Rapide.

A la « Pointe à la hache », on traversait sur la glace l'hiver en voiture. Il n'est jamais rien arriver de désagréable, sauf un ou deux mariages!

Vers les années 1945-50, l'ouvrage a repris un peu partout, on se relevait péniblement de la crise. A partir de ce moment, il y eut bien des changements. La construction reprend. Le gouvernement commence à élaborer des politiques sociales comme l'assurance-chômage, les allocations familiales.

TERRE À PEINTURE AUX CHENAUX

Dans les années '30, il y avait à St-Louis-de-France de la terre rouge et monsieur Lafrenière¹ raconte: « J'avais remarqué qu'il y avait à l'époque de la terre rouge, mais j'ignorais qu'on pouvait l'exploiter ». Monsieur Lafrenière avait vendu sa terre à peinture \$50.00 à un étranger venu en visite.

L'étranger a su profiter à fond de l'exploitation de cette terre à peinture. Monsieur Lafrenière était engagé lui-même avec son cheval pour extraire la terre à \$0.75 de l'heure. Il y avait également Alphonse Marchand et Philippe Demontigny dont les terres se situaient sur les bords de la rivière St-Maurice.

1. Monsieur Philias Lafrenière, doyen de St-Louis-de-France.

C'était un travail laborieux et malpropre comme le dit M. Lafrenière : « Les femmes d'Alphonse Marchand et de Philippe Demontigny ont leur mot à dire là-dessus, ce n'était pas drôle cette période car tout était rouge dans la maison, les planchers, le linge, les enfants qui se traînaient dans cette terre, une période difficile pour les femmes »¹

L'extraction se faisait manuellement, les hommes chargeaient à la pelle les voitures tirées par des chevaux. La terre était transportée à deux endroits bien spécifiques, soit à St-Maurice, ou à la jonction des Piles à St-Odilon pour ensuite être chargée dans des wagons qui s'acheminaient vers les Etats-Unis.

Lorsque la terre à peinture était sèche, elle brûlait facilement. A l'extraction par contre, elle était pleine d'eau. Sur le champ, elle séchait rapidement comme le raconte M. Lafrenière: « Il y avait d'installés un gros « boiler » et des gros « drums » de 7 à 8 pieds de haut qui se répartissaient sur une distance de plus de 100 pieds de longueur. La peinture était introduite à un bout et chauffée avec des croûtes de 4 pieds pour sortir à l'autre bout bien sèche ».²

Les Américains fabriquaient de la peinture avec la terre rouge et s'en servaient aussi pour la composition de la gazoline. On retrouvait cette sorte de terre à Almaville, Pointe-du-Lac et à St-Malo. Cependant, il faut souligner le fait que les compagnies ont cessé d'acheter de cette terre parce qu'ils avaient trouvé de nouvelles méthodes. L'exploitation s'est faite sur la période de 1940 à 1950.

LE DOCTEUR MARCHAND

Qui ne se souvient pas du docteur Marchand de St-Maurice ? Avant lui, il y avait le docteur Vanasse qui « venait » aux malades en raquettes. En ce qui concerne le docteur Marchand, il avait lui-même son cheval ainsi que sa voiture et s'occupait des paroisses avoisinantes dont celle de St-Louis-de-France. Ces méthodes

1. Communication de Mme Alphonse Marchand et Philippe Demontigny.

2. Communication de Monsieur Lafrenière, doyen de St-Louis-de-France.

employées différaient de celles d'aujourd'hui, mais il fut tout de même fort apprécié à l'époque. Il a été également secrétaire-trésorier de la municipalité pendant seize années.



Mme Antoine Lefebvre
une de nos sages femmes.

Et les femmes qui attelaient les chevaux en pleine nuit pour courir au chevet d'une accouchée. Il faut se souvenir des dames Georges Marchand, Julien Lamothe, Joseph Dugré, Léon Gauthier, Eusèbe Beaumier, Antoine Lefebvre et probablement d'autres courageuses qui allaient seconder le médecin.

HISTOIRE D'UN MOULIN À SCIE

L'histoire d'un moulin à scie racontée par le doyen *Éralpha Marchand* qui a travaillé la majeure partie de sa vie pour l'industrie forestière.

(1905) — «Le moulin à scie de *Zacharie Forest* fonctionnait à la vapeur. Il y avait un puits creusé, puis un cours d'eau qui traversait le terrain; ils avaient construit un petit barrage où ils sciaient le printemps venu. L'eau était abondante, ils commençaient à scier à la fonte des neiges. Il y avait un « booler » chauffé avec des « croûtes de bois ». En plus du « bran de scie », il y avait un tuyau avec une pompe qui propulsait l'eau vers le haut, c'était de cette façon que l'on fabriquait la vapeur.



DERNIER MOULIN A SCIE au village, propriété de M. Ulric Demontigny
vendu fin des années '30. . . sur l'emplacement de
l'école Blanche-de-Castille. . .

Le notaire Forest a construit à ce moment-là la maison qui a été achetée par la suite par *Henri Héon* juste en bas de « *Larochelle* ». De plus, il a aussi construit la maison habitée aujourd'hui par *M. Roland Morin*. C'était la demeure du frère du notaire qui était scieur au moulin. Un peu plus tard, *M. Omer Lamothe* s'est mis en société avec le notaire. *M. Omer Lamothe* a racheté le tout et avait sa résidence chez *M. Lucien Héon* aujourd'hui.

Ce moulin à scie fonctionnait à plein rendement et les propriétaires achetaient des coupes de bois. Ils avaient des hommes engagés à l'année. L'hiver, ils bûchaient sur les terres de *St-Louis-de-France* et des paroisses environnantes et transportaient les billots à l'aide de chevaux pour être prêts à scier au printemps. Ces moulins à scie alimentaient également les cours à bois du *Cap-de-la-Madeleine* et de *Trois-Rivières*.

Malheureusement, le chemin à scie de *M. Lamothe* devait être rasé par un incendie. Dans la population en général, c'était la consternation devant un tel événement. Il fallait reconstruire au plus vite et c'est ce que les gens de

St-Louis-de-France ont fait. Tous se mirent à la besogne car c'était là une source importante de revenus pour plusieurs familles. Ulric Demontigny a acheté le moulin à scie de M. Lamothe et a continué quelques années le travail déjà commencé.



Moulin à scie Pierre Grenier, aux environs de 1915-1918, emplacement du Lac Ricard.

Nous apercevons sur cette photo : M. Joseph Beaumier avec sa fille Annette et son fils Richard, devant le moulin à scie familial.

LA PRUCHE

Dans les débuts de la paroisse, il y avait beaucoup de pruches à St-Louis-de-France. Au printemps, les hommes levaient l'écorce de pruches durant la montée de la sève avec un «écorceur». C'était une grosse écorce épaisse d'un brun rougeâtre que l'on coupait à trois pieds et qu'on rattachait par paquets. Le tout était vendu à la corde, comme du bois, dans les tanneries de la ville car ceci servait à teindre le cuir. Beaucoup de gens de St-Louis-de-France ont travaillé dans ce secteur.

FONDERIE ST-MAURICE: DES DOYENS RACONTENT

Plusieurs doyens de St-Louis-de-France se souviennent dans leur jeunesse être allés voir la coulée de fonte le dimanche soir avec leurs parents. Ces derniers levaient de la mine (minéral de fer) sur leurs terres pour la revendre aux forges Radnor. Dans les moules, ils faisaient des «gneuses»¹

1. Masse de fonte coulée en barre, moule pratiqué dans le sable pour recevoir cette fonte.

avec le métal en fusion aux forges, que les hommes cordaient par la suite. On se servait de ces «gneuses» de fonte pour la fabrication de chaudrons, ustensiles, haches, poêles, etc. Il fallait beaucoup de bois pour alimenter cette industrie.

Aux *Vieilles-Forges*, de l'autre côté de la rivière St-Maurice, les bateaux arrivaient des «vieux pays» comme disent les doyens. Le roi d'Angleterre envoyait des gens s'installer au Canada. Celui-ci donnait des concessions à toutes les personnes désireuses de s'établir au Canada. Des gens sont venus d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, de France et de plusieurs autres pays du monde s'installer sur les bords du St-Maurice. Ces derniers débarquaient et choisissaient un lot de terre à leur goût, ils marquaient un arbre aux quatre coins de leur domaine et ils étaient chez eux.

Les familles *Marchand* et *Collins*, ont fait connaissance sur le bateau et ont décidé alors de venir s'installer ensemble à St-Louis-de-France sur les bords du St-Maurice. C'était vers les années 1840-50 où beaucoup d'autres sont venus en même temps. Citons entr'autres les familles *McCheson*, *O'Connor*, *Grandy*, *Bowland*, *Peterson Young*, *McDougall*, *Limoges*, *Boulard*, *Pothier*, *Alarie*, *Corbin*, *Boisvert*, *Carignan*, *Forsight*, *Noonan*. La majorité de ces hommes travaillait aux forges.

Des deux côtés du St-Maurice, les gens se côtoyaient beaucoup. L'eau servant de route puisqu'il n'y avait pas d'autres chemins. En hiver, les garçons allaient voir les



PROMENADE EN TRAINÉAU DE M. et Mme RENE BEAUMIER (1922)

filles en voiture sur la glace. D'autre part, les hommes du temps avaient construit sur les bords du St-Maurice des moulins à scie car l'industrie du bois était florissante. « Il n'y avait que du bois, les bateaux venaient charger des cargaisons de bois qu'ils ramenaient dans les «vieux pays» et ces mêmes bateaux revenaient avec de la brique pour la construction des maisons dont celle de *M. Armand Germain* construite en 1859 et beaucoup d'autres dans les paroisses environnantes.¹

La famille McDougall avait fait construire de ce côté-ci l'hôtel des voyageurs, avec chambres et cantines, pour loger et nourrir les travailleurs qui levaient la mine (minerai de fer). Plus tard, *M. Yacinthe Marchand*, propriétaire de cette terre a acheté cet hôtel pour son fils *Félix*. Depuis ce fut une succession de père en fils. *Alphonse* y vécut, et aujourd'hui c'est *Bruno* qui habite sur cette terre ancestrale.²



Bâtie en 1859 par *M. Patrick Noonan* oncle de *Mme Charles Germain* (*Elizabeth Stronach*) cette maison a été achetée par *Charles Germain* en 1900, elle est toujours dans la famille. Aujourd'hui, c'est *Armand*, fils d'*Omer*, qui l'habite. La maison a gardé son cachet du siècle dernier.

1. Communication de *John O'Connor*.

2. Communication de *Mme Ursule Marchand* sur l'histoire des pionniers, aux Chenaux.

De toute cette population anglaise du début de la colonie, il faut souligner le fait que plusieurs sont retournés dans leur pays d'origine et d'autres se sont dirigés vers les Etats-Unis. Il y a une femme qui a marqué St-Louis-de-France à cette époque, il s'agit de *Mme Georgina Collins* qui avait formé un Comité dans le but de rassembler les Français et Anglais de la paroisse. Elle désirait une chapelle et un vote fut pris. Les français étant majoritaires, elle fit donc construire à ses frais, une chapelle anglicane. On dit que cette femme s'agenouillait dans les champs pour prier. Elle a également fait construire une école.¹



ANCIENNE CANTINE, appelée au début "Hôtel des McDougall" puis après Hôtel des Voyageurs, du temps des Forges du St-Maurice, vers la fin du siècle dernier. . .

1. Ces textes sur la vie d'autan ont pu se réaliser grâce à la collaboration des doyens de St-Louis-de-France.



M. Yacinte Marchand et son épouse,
détricteurs du rang des Chenaux.

M. Jacob Collins et son épouse.
M. Collins a enseigné dans le chemin des Chenaux (Du Roy)



D O N A T I O N

L'an mil neuf cent trois le seizième jour du mois d'avril.

Devant Pierre Désilets, soussigné, notaire public pour la Province de Québec, Canada, résidant et pratiquant en les cité et district des Trois-Rivières, dans ladite province.

Ont comparu M. Adolphe alias Dolphes Boulard, père, cultivateur, et Madame *Philomène Germain*, son épouse, qu'il autorise pour la validité des présentes, demeurant tous deux en la paroisse de St-Maurice, comté de Champlain. Lesquels ont, par les présentes, donné, cédé et transporté, avec garantie de tous troubles et évictions et libre de toutes dettes et hypothèques à M. Joseph Beaumier, fils de Eusèbe Beaumier, demeurant en la dite paroisse à ce présent et acceptant donataire pour lui, les héritiers et ayant cause, savoir : 1° un lot de terre situé en la paroisse de St-Maurice, concession de St-Alexis et au lieu appelé « les Marais », du contenu de trois arpents de front sur vingt arpents plus ou moins de profondeur, et renfermé dans les bornes et limites suivantes savoir : — joignant au Sud-Est et au Sud-Ouest à Edouard Boulard, au Nord-Est à Georges Lacourse et Charles Germain ou son représentant avec maison, grange établie et hangar et autres bâtisses et dépendances dessus, et faisant partie, à son extrémité Nord-Est, du lot de terre désigné et connu sous le numéro cinq cent treize aux Plan et livre de renvoi officiel du cadastre d'enregistrement du comté de Champlain pour la dite paroisse de St-Maurice; 2e tous les meubles et les meubles de ménage et tous effets mobiliers, animaux, voitures, instruments aratoires actuellement dans la maison, et les bâtisses sur l'immeuble sus décrit, que possèdent les donateurs et qu'ils ont livrés au donataire à sa satisfaction, ce qu'il reconnaît.

Tel que le tout se trouve sans exception ni réserve de la part des donateurs, si ce n'est celle ci-après mentionnée et qui se déclarent propriétaires avec plus d'étendue par et en vertu d'un jugement rendu par la Cour Supérieure du district des Trois-Rivières, en date du 18 mars 1903, rendu dans la cause no 360. Adolphe alias Dolphes Boulard, père

contre Adolphe alias Dolphes Boulard, fils, défendeur enregistré au bureau d'enregistrement du dit comté le 24 mars 1903 dans le no 40274.

Pour le donataire en prendre possession immédiatement. Cette donation est faite à la charge par le donataire de payer à l'avenir les rentes, taxes et autres impositions de toutes sortes affectant ou pouvant affecter à l'avenir ce que sus donné, quitte de tous arrérages d'icelles.

Au moyen des présentes, les donateurs se sont dessaisis de l'immeuble et des meubles ci-dessus donnés par eux, et ils en ont saisi le donataire pour qu'il en jouisse, fasse et dispose à l'avenir en pleine et entière propriété.

Cette donation est en outre faite aux charges et obligations ci-après mentionnées et que le donataire promet et s'oblige de remplir et payer bien et fidèlement savoir :—

1° de garder avec lui, dans sa famille, le dit donateur et son épouse, leur vie durant et pendant ce temps de leur procurer le logement, la nourriture, l'habillement et l'entretien d'une manière convenable, c'est-à-dire comme la chose a eu lieu pour eux jusqu'à ce jour. En temps de maladie d'en prendre un soin plus particulier, leur procurer les soins du médecin et l'assistance du prêtre au besoin, et arrivant leur décès de faire inhumer leur corps en terre sainte avec service et prières pour le repos de leur âme suivant ses moyens. Mais arrivant le cas d'incompatibilité d'humeur entre eux, il sera loisible au donataire de remettre aux donateurs l'immeuble sus donné et de leur en passer bon et valable titre, à leurs frais et dépens, avec aussi un lit du même état que celui dont ils se servent actuellement, avec un poêle à deux ponts, une table, six chaises communes, ustensiles de cuisine et vaisseaux et vaisseles, théière, couteaux, fourchettes et cuillers et tasses à thé en égal nombre que ceux qu'ils donnent actuellement, avec un cheval d'une valeur d'au moins trente-cinq piastres, une vache, une taure et un veau de l'année, avec aussi une charrue, une herse et leurs baculs et traits, ferrée, pelle, hache, gratte, et râteau comme instruments aratoires pour l'exploitation du dit immeuble, le donataire devant donner avis

verbal aux donateurs ou à celui survivant des deux, au moins huit jours à l'avance, de son intention de remettre ledit immeuble, et après les huit jours d'avis susdits, si les donateurs ou le survivant d'eux, refusent de signer acte d'acceptation de remise du dit immeuble et effets susdits, le donataire sera de ce fait déchargé de toutes les obligations portées aux présentes, pourra abandonner le dit immeuble et emporter avec lui tous les meubles, meubles meublants, animaux, voitures, instruments aratoires et autres biens meubles ci-dessus mentionnés, devant être livrés aux donateurs lors de son abandon du dit immeuble, les présentes seront alors considérées nulles et de nul effet suivant conventions spéciales des parties aux présentes.

Et pour garantir l'exécution des charges et obligations du donataire affecté et hypothéqué l'immeuble sus-donné en faveur des donateurs. Il est en outre spécialement convenu entre les parties que le donataire ne pourra vendre, échanger ni autrement aliéner l'immeuble susdonné, pendant la vie des donateurs, dans leur consentement.

Dont acte fait et passé, aux Trois-Rivières, sous le numéro dix mille six cent trois de minutes du notaire sous-signé. Et ont les parties déclaré ne savoir signer de ce requises en présence de Mlle Olivine Rocheleau, fille majeure, de cette cité, qui a signé avec nous dit notaire après lecture faite. *

(Signé) *Adolphe alias Dolphise Boulard, père*
Philomène Germain
Joseph Beaumier, fils d'Eusèbe
Olivine Rocheleau (témoin)
P. Désilets

Vraie copie de la minute demeurée en mon étude. Deux renvois en marge sont bons et un mot rayé est nul.

Copie d'une donation de 1903. Ce document nous a été gracieusement fourni par Madame Maurice Beaumier.

PETER LARKIN : PIONNIER ET CENTENAIRE DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

Une des belles familles de St-Louis-de-France, dont plusieurs membres vivent encore dans cette paroisse a eu la joie de compter parmi les siens un centenaire en la personne de leur grand-père, *M. Peter Larkin*, né le 29 octobre 1848, et qui est décédé à l'âge de 101 ans et 9 mois, en 1949.

D'origine irlandaise par son père, Jim est venu s'établir à Boston, puis en Ontario et finalement dans les Cantons de l'Est. C'est à Wolfestown que *M. Peter Larkin* passe son enfance et une partie de son adolescence. Il demeure par la suite quelques années en Ontario avec son frère, *M. l'abbé Michael Larkin*, où il faisait office de bedeau. C'est à cet endroit qu'il a fait connaissance avec celle qui est devenue son épouse par la suite, *Joahanna Carey*, de Vernonville, qui lui a donné trois enfants : *Léo, Maggy* et *Louise*.

M. Larkin menait la vie rude et active du cultivateur, tout en exécutant des travaux de voirie dans les Cantons de l'Est. Il a été président de la Société d'Agriculture de son district pendant de nombreuses années. Homme profondément religieux, il s'est dévoué toute sa vie aux oeuvres religieuses et pendant plus de trente ans a été maître de chapelle. Fervent catholique, il croyait sincèrement en la modération en toute chose. Croyant à l'importance d'une bonne instruction, il a insisté pour faire instruire ses trois enfants.

Vers 1930, *M. Larkin* décide de tout vendre pour retourner aux Etats-Unis. Cependant, il devait être arrêté aux lignes n'ayant pas de papier d'identité, son baptistère ayant brûlé dans un incendie. L'évêque de Sherbrooke lui avait fait d'autres papiers qui n'ont pas été acceptés.

Il revint donc à Québec où il séjourna une semaine, puis aux Trois-Rivières, où un ami, le notaire Forest, lui fit voir des terres à vendre dans les environs. Il opta pour la terre de *Pierre Houle*, autrefois propriété de *M. Honoré Robert* qui lui l'avait achetée de *M. Ernest Rivard* qui la



NOTRE CENTENAIRE, MONSIEUR PETER LARKIN

tenait de ses parents. Une grande terre de six arpents de large située dans le rang St-Alexis est, près de la petite rivière Champlain à St-Louis-de-France.

Plus tard, son épouse étant décédée, *M. Peter Larkin* vivait dans la famille de son fils *Léo*, et s'occupait à divers travaux de la ferme. Bel homme, bon caractère, bonne santé, il pouvait dire avec fierté qu'il n'avait jamais mis les pieds dans un bureau de médecin, de dentiste ou d'opticien. Malgré son grand âge, il n'hésitait pas à faire plus de trois milles à pied pour se rendre à l'église le dimanche. Il se rendait même à pied de St-Louis-de-France à Trois-Rivières pour visiter sa fille, ceci à quatre-vingt-dix ans.

Pour son centenaire, de nombreux parents et amis se réunirent au Club Laviolette à Trois-Rivières. Il fut non seulement le héros de cette fête mais aussi le bout-en-train, faisant l'admiration de tous par sa gaieté et sa vitalité. Il a même dansé un "Paul Jones" du début à la fin, au grand plaisir de tous.



M. Lorenzo Larkin

M. Peter Larkin a laissé de nombreux petits-enfants derrière lui: sa fille *Louise (Mme Parson)*, 3 enfants; *Maggy (Mme Frenette)*, 7 enfants, et *Léo* marié à *Juliette Provencher*, 14 enfants dont 6 vivent encore à St-Louis-de-France. L'un de ses petits-fils, *Lorenzo*, a été conseiller municipal pendant vingt-cinq ans de 1953 à 1977.

La propriété familiale, dont l'extérieur est toujours le même, a été acquise par *M. Réal Boissonnault*. Sur cette terre se trouve maintenant le terrain de camping "L'Évasion". Lors d'une prochaine ballade en automobile sur le boulevard St-Alexis Est, ne manquez pas de jeter un regard

sur cette maison qui a abrité un centenaire fort sympathique, un des pionniers de la paroisse de St-Louis-de-France.¹

NOTRE DOYENNE

Mme Marie Doucet Longval, née à St-Maurice le 1er Mai 1881. Mariée à St-Maurice en 1902 à M. Onésiphore Longval (Frank).

Son père s'appelaït Antoine Doucet et sa mère Elizabeth Sherman.

Elle demeure à St-Maurice jusqu'en 1952, puis s'installe à St-Louis-de-France. Mme Longval a eu une belle famille de 13 enfants, 9 petits-enfants et 3 arrières petits-enfants. Elle a perdu son mari en 1964.

Femme très active, elle s'occupe de l'entretien de sa maison et de son jardin jusqu'à 90 ans. Elle demeure très lucide, et a beaucoup d'humour.

Elle habite présentement au village avec ses deux filles Aurise et Gisèle.

Malheureusement, Mme Longval est décédée jeudi le 22 novembre 1979 au moment où ce livre était sous presse.



Notre doyenne, Mme
Onésiphore (Frank) Longval
(Marie Doucet)

1. Communication de M. Lorenzo Larkin, petit-fils de M. Peter Larkin.

HOMMAGE A NOTRE COUPLE DE DOYEN

M. et Mme Louis-Alma Pépin. (Bernadette Joyal)

Mariés en 1915 à St-Gérard Magella. Ils ont à leur actif 64 ans de vie commune.

Arrivés à St-Louis-de-France en 1922, ils eurent une belle famille de 10 enfants, 38 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants.

Comme profession, M. Pépin, admirablement bien secondé par son épouse fut cultivateur durant toute sa vie.

Actif dans sa communauté, il fut successivement conseiller municipal, commissaire d'école, membre fondateur de la Caisse Populaire et marguillier.

« Dans ma vie, j'ai essayé de faire du bien, j'ai eu une femme merveilleuse pour me seconder, quand je l'ai mariée, je savais que j'épousais « Quelqu'un » mais après toutes ces années, « Là, je sais que je ne m'étais pas trompé » ...



NOTRE COUPLE DE DOYENS M. et Mme LOUIS-ALMA PEPIN

NOTRE DOYEN

M. Omer Morin, 88 ans, né à St-Maurice en 1892, épousa à Mont-Carmel, Rose-Anna Lemire. De cette union sont issus 21 enfants, 56 petits-enfants et 55 arrière-petits-enfants.



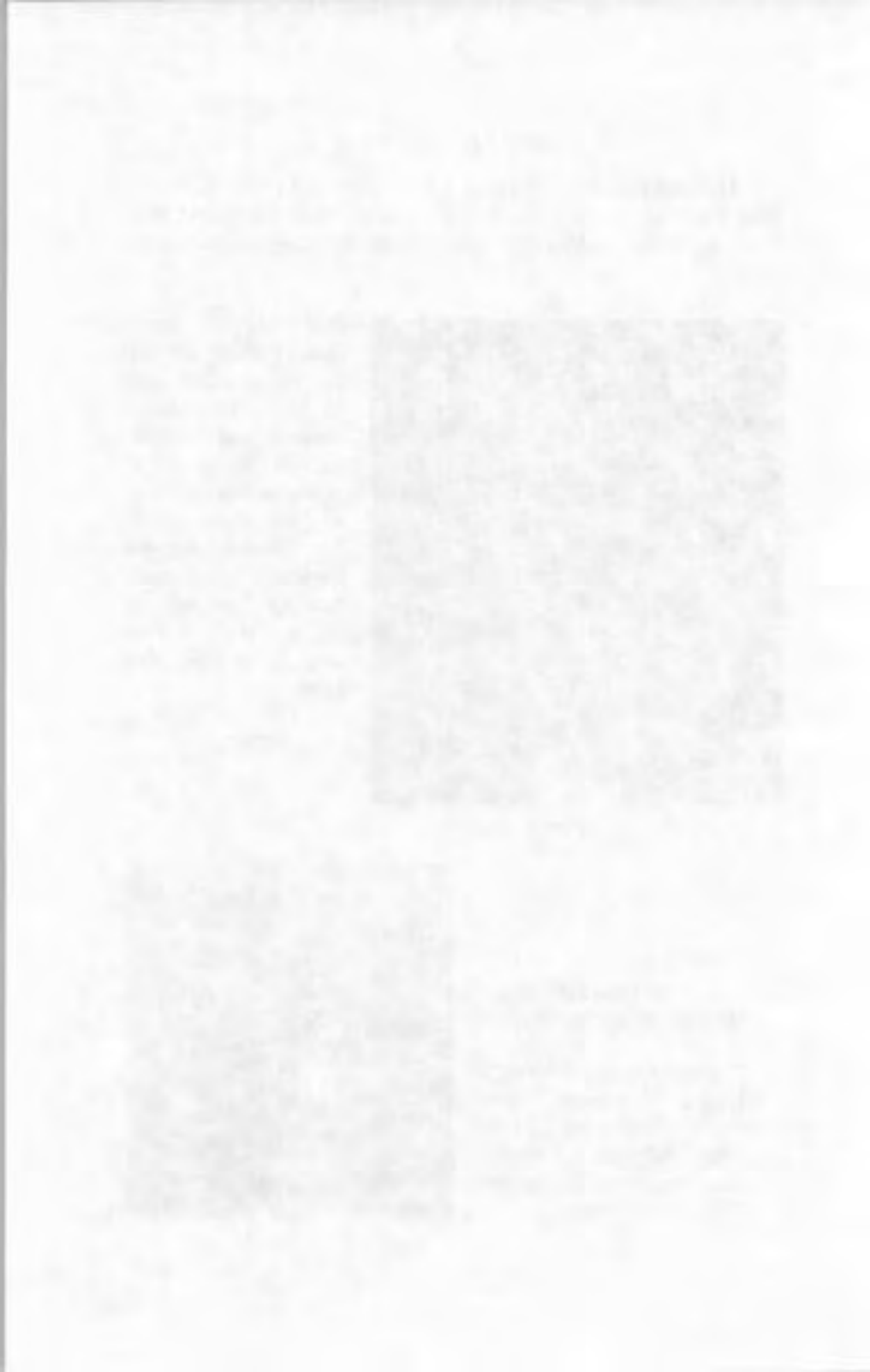
Cultivateur et boucher durant sa vie active, M. Morin ne néglige pas pour autant ses concitoyens. En plus d'être conseiller municipal, marguillier, M. Morin occupa pendant de nombreuses années le poste d'encanteur lors de la criée des âmes.

NOTRE DOYEN, M. OMER MORIN . . .

« 3 GENERATIONS DE COMMERÇANTS »

Monsieur Omer Morin, à droite, Monsieur Donat Morin, à gauche, Monsieur Raymond Morin, dans les bras de son arrière-grand'mère.





Le Système Scolaire

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LE SYSTÈME SCOLAIRE

Avec ses deux écoles, son système de transport bien organisé, sa population scolaire sans cesse croissante, la concentration des élèves dans un même lieu, St-Louis-de-France offre une image moderne et dynamique.

Mais qu'en était-il lors de la fondation de la paroisse ? C'est en écoutant nos aînés raconter leurs souvenirs et en se référant aux documents d'époques, qu'il nous est possible de vous faire revivre ces débuts.

St-Louis-de-France devenant une paroisse distincte de St-Maurice, il lui fallait mettre sur pied sa propre commission scolaire. C'est donc dans le magasin général de Monsieur J. F. Trépanier que s'est tenue le 11 juillet 1904 à 10 heures du matin, la première réunion en présence de Messieurs J. F. Levasseur, Joseph Longval, Joseph Bourque, Octave Héon, William Morin et J. F. Trépanier afin d'être un premier conseil scolaire.

Ont été élus commissaires Messieurs Levasseur, Longval, Bourque et Héon. Par la suite l'on procéda à l'élection d'un président. C'est Monsieur J.-F. Levasseur qui fut désigné pour ainsi devenir le premier président de la Commission Scolaire de St-Louis-de-France. Pour bien fonctionner, toute organisation a besoin d'un secrétaire-trésorier. M. J. F. Trépanier accepta ce poste pour devenir à son tour le premier secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire.

Jusqu'en 1930, les réunions se sont tenues dans ce magasin général. Par la suite, elles eurent lieu dans la salle paroissiale située sur le terrain de la fabrique près du presbytère.

Le président J. F. Levasseur occupa ce poste de 1904 à 1906. Lui ont succédé plusieurs personnages de la place dont Monsieur Marius Pépín qui a été le dernier président. C'est sous son mandat que la Commission Scolaire de St-Louis-de-France a été fusionnée avec celle du Cap-de-la-Madeleine en 1968. L'actuel commissaire est Monsieur Claude Lemire.



Ecole des Chenaux vers 1920, cette école a brûlé
il y a quelques années . . .

La première décision importante qu'a prise la Commission Scolaire en 1904 fut de former quatre arrondissements qui se présentaient comme suit :

- 1er — St-Jean Est
- 2ème — Concession du St-Maurice
- 3ème — St-Alexis, St-Martin et Marais
- 4ème — Ste-Marguerite



ECOLE ST-JEAN EST dans les années 1915-20, aujourd'hui maison (d'Angèle Newberry), on reconnaît sur cette photo en arrièro Mme Ernest Dargis, Mme Marcel Ducharme; au centre à la droite de l'institutrice M. Philippe Caron; en bas à gauche Georges et Charles-Edouard Démonligny avec petits boutons blancs.



Groupe d'élèves avec l'institutrice Marie-Ange Longval à Ste-Marguerite en 1933.

C'était l'époque des écoles de rang. Nous en trouvions une dans chaque arrondissement. En 1906, l'école du rang St-Jean Est étant devenue trop petite, l'on procéda à la construction d'une nouvelle.



ECOLE STE-MARGUERITE (1933), était voisine de chez M. Victor Ducharme. Elle fut démolie au début des années '50

Vingt-quatre (24) années s'écoulèrent sans qu'aucun changement majeur ne survienne au niveau des écoles. Cependant, vers 1930, la population s'accroissant, il a fallu

penser ouvrir des classes au village. C'est la salle paroissiale qui pendant dix (10) ans servit à cette fin pour devenir ainsi la 5^e école.

Vers 1943, devant l'augmentation du nombre d'enfants, le président d'alors, Monsieur Joseph-Louis Caron proposa d'acheter un terrain situé derrière l'église pour la construction d'un couvent. Le contrat fut accordé à l'entrepreneur Charles-Edouard Demontigny en 1945.



Ce couvent de deux étages comprenait deux (2) classes, une résidence pour les religieuses et une petite chapelle. La direction en fut confiée aux Filles-de-Jésus et les deux premières à y habiter furent soeur Marie-Céline-de-la-Présentation et soeur Marie-Sainte-Faustine. Elles y aménagèrent le 7 décembre 1945. Le lendemain, en reconnaissance pour leur nouveau logement et les deux classes, les religieuses célébrèrent la fête de l'Immaculée - Conception par une procession.

Cet ancien couvent loge maintenant les bureaux de la municipalité et la bibliothèque.

En 1949, l'on connaît une première centralisation : Les élèves du rang St-Jean Est sont véhiculés au village par Monsieur Camil Bourque. Celui-ci devient ainsi le premier transporteur, non à l'aide d'un autobus mais plutôt d'une voiture tirée par un cheval.

Quelques années plus tard, les élèves des rangs Ste-Marguerite, St-Alexis, Marais des Plaines, des Chenaux sont à leur tour regroupés au village. Ainsi voyait-on fermer quelques petites écoles de rang.



A gauche, Mère Cécile de la Présentation; à droite, Mère Faustine avec les filles du couvent en 1946.



Classe à division multiple de la 1ère à la 6ème incluse. Couvent des Filles-de-Jésus en 1946.

L'on retrouvait donc les petits au couvent et les grands à la salle paroissiale. Mais, le besoin de relocalisation se faisant sentir à cause du nombre toujours croissant d'élèves, c'est le 19 juin 1952 qu'un contrat est accordé pour la construction d'un deuxième couvent. En 1953, on voit s'ériger



Classe à division multiple de la 7e à la 9e année incluse avec l'abbé Livernoche, Mère Faustine, 1947. . .

sur les bords de la route nationale 19, l'actuelle école Blanche-de-Castille dont une partie a servi jusqu'en 1968 de résidence aux religieuses.

C'est l'évêque du diocèse de Trois-Rivières, Monseigneur Georges-Léon Pelletier qui procéda en 1954 à la bénédiction des nouveaux locaux.



ÉCOLE BLANCHE-DE-CASTILLE (1979)

Vers la même époque, l'école Notre-Dame-des-Plaines est construite pour desservir le secteur St-Alexis et Marais-des-Plaines. Aujourd'hui, cette école abrite un centre écologique qui dessert toute la population de la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine.



Bénédictio de l'ÉCOLE ST-ALEXIS dans les années '50
devenu par la suite Centre Ecologique.

En 1955, c'est au tour du secteur Ste-Marguerite à se voir doter d'une école neuve. Après quelques années d'utilisation, les autorités scolaires décident de regrouper les écoliers au village; l'école demeure fermée un certain temps. Vendue à la municipalité, elle trouve une nouvelle vocation en devenant centre municipal. C'est là, que se tiennent les séances du conseil et les réunions de différentes organisations paroissiales.



CENTRE ECOLOGIQUE, coin St-Alexis.

Cinq années s'écoulent avant d'éprouver le besoin d'une nouvelle école. C'est alors que l'on acquiert en 1960 un terrain situé sur le boulevard St-Jean Est, à proximité de l'école Blanche-de-Castille. En 1962, l'actuelle école Jacques-Buteux est inaugurée.



ECOLE JACQUES BUTEUX. . .

En 1968, la résidence des religieuses située dans l'école Blanche-de-Castille est transformée pour y établir une classe maternelle. Mme Madeleine Huot en a été la première jardinière et occupe toujours ce poste.

HOMMAGE AUX PIONNIERES

Comme toutes ces écoles devaient avoir un personnel enseignant, il serait bon de rendre hommage à ces pionnières qui seules, dans leurs écoles de rang, accomplissaient une tâche énorme en enseignant de la première à la septième année pour la somme « fabuleuse » de \$110. \$150 ou \$200 par année. Il serait agréable de se souvenir de celles qui furent nos premières institutrices.



Une des premières institutrices aux Chenaux, Mlle Eva Lamothe, qui plus tard épousa M. Henri Héon. . .

Mesdemoiselles Marie Marchand, Marie-Ange Longval, Alice Pruneau, Elda Laprise, Eva Lamothe, Gabrielle Levasseur, Daniella Marcotte, Yrène Longval, Judith Morin, Eugénie Germain, Béatrice Héon, Françoise Ducharme, Thérèse Landry, Marie-Louise Paquin, Denise Morin, Liliane Lefebvre, Anita Gagnon, Imelda Hamelin, Jeanne Raiche, Jacqueline Lamothe, Germaine Levasseur, Berthe Beaudoin, Gilberte Lesieur, Anita Levasseur, Germaine Héon, Georgette Beauchemin, Denise Héon, Denise Dubord, Yrène Martin, Madeleine Tousignant, Françoise Carignan et Simone Tessier.

Les religieuses de la communauté des Filles-de-Jésus occupèrent une place importante dans la vie scolaire de St-Louis-de-France. L'on ne peut passer sous silence les pionnières qui sont arrivées en 1945.

Soeur Céline de la Présentation
 Soeur Marie Ste-Faustine
 Soeur Marie St-Bonaventure
 Soeur Bénigna Marie
 Soeur Marie-Elzéar du Sacré-Coeur

En cette année du 75ème anniversaire une équipe de professeurs dynamiques est toujours au service de nos jeunes et accomplit à l'exemple de ses aînées un travail constant d'éducateurs. C'est avec fierté que nous leur rendons un hommage particulier.

Maternelle	Mlle Micheline Lemire Mme Madeleine Huot
1ère année	Mme Pauline Désaulniers Mme Gisèle Lebel
2ème année	Mme Anita Trudel Mme Brigitte Quessy
3ème année	Mlle Line Paré Mlle Marjolaine Pleau Mme Hélène Lethiecq
4ème année	Mme Rose Longval Mme Carole Héroux
5ème année	Mme Colombe Caron Mme Nicole Guillemette
6ème année	Mlle Gisèle Rheault Sr Jacqueline Houle
<i>Spécialistes</i>	
Anglais	Mlle Sylvie Desmarais
Sciences	Mme Jocelyne Désilets Mlle Lisette Loranger
Education physique	M. André Pelletier Mlle Marie-Antoinette Debay
Secrétaire	Mlle Sylvie Dubois
Directrice	Mme Françoise Guilbeault

SYNDICALISME

Fait remarquable, la Commission Scolaire de St-Louis-de-France a été la première à signer un contrat collectif dans toute la région, avant même Trois-Rivières et Shawinigan. L'agent syndical était alors *M. Dominique Lesieur*. *

SOUVENIRS

Après ce bref historique du système scolaire, arrêtons-nous un instant sur l'aspect humain en citant quelques souvenirs que nous ont confiés nos aînés.

C'est avec fierté que l'on nous raconte que les enfants savaient lire et écrire en 4^e année car pour beaucoup, l'école se terminait à ce degré, les parents ayant besoin d'eux sur la ferme. D'autres plus chanceux poursuivaient jusqu'en 7^{ème} année. Les matières enseignées étaient à l'époque : la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire du Canada, l'histoire sainte, l'hygiène, la bienséance et même le latin. On trouvait même le temps d'apprendre des déclamations, des chansons et des cantiques, que l'on récitait lors de la visite de Monsieur le curé ou de Monsieur l'inspecteur.

Chaque famille devait acheter les livres scolaires nécessaires qui servaient du plus vieux au plus jeune; il fallait donc les utiliser avec grand soin.

C'est aussi avec un brin de malice que l'on avoue que les « tannants » étaient mis à genoux sur le plancher « raboteur » avec un gros bonnet sur la tête. Ou encore à genoux sur le perron avec une pancarte accrochée dans le dos sur laquelle était écrit : « je suis un menteur », « je suis un farceur » ou tout autre aveu de fautes. Quelle humiliation pour l'écolier ! Autre punition dont plusieurs se sont souvenus, les fameux coups de règle sur les doigts ou dans les mains.

Mais pour tous, le retour à la maison s'accompagnait de délicieuses tranches de pain maison trempées dans le lait ou dans une belle couche de crème, dégustées avec du sirop d'érable ou du miel.

* Remerciements à M. J.-F. Biron pour ce renseignement.

On se rappelle avec joie les carnivals que les maîtresses organisaient dans la cour de récréation et des beaux monuments de neige que l'on érigeait.

Vers 1922, l'on se souvient que l'école du rang Ste-Marguerite a été déménagée et rénovée par M. *Ulric Demontigny*. A cette époque, on transportait les bâtisses comme un casse-tête; il fallait les remonter pièce par pièce.

Une paroissienne aujourd'hui âgée de 82 ans, nous a raconté que la première école qu'elle fréquenta avec cinq autres enfants était la maison de M. *Joseph Levasseur*, où son père était fermier. Ensuite, ce fut dans la nouvelle école du rang des Chenux, située à deux milles de la maison, où elle était voyagée l'été, dans une petite voiture tirée par un gros chien St-Bernard. Elle se souvient que l'hiver, il lui fallait demeurer toute la semaine à l'école avec le professeur. «*On s'ennuyait à mourir, on en a versé des larmes...*» nous a-t-elle confié. D'autres ont ajouté, qu'elles devaient apporter leur lit au début de l'hiver et le laisser jusqu'au printemps. En ce qui concerne la nourriture, chaque mère préparait les repas pour la semaine. Si certaines s'ennuyaient, d'autres nous ont confié d'un air malicieux que les petits gars allaient veiller à l'école et qu'elles ne détestaient pas cela.

Dans certaines écoles, un homme était engagé à cinq dollars par hiver pour se rendre allumer le poêle chaque matin.

Pour ceux qui voyageaient matin et soir, point de thermos pour apporter leur dîner; seulement une petite chaudière de métal qui contenait un repas souvent pas très élaboré: «*des beurrées de beurre et des biscuits Village*». Cependant, un autre a ajouté qu'il s'amusait dans les bancs de neige en se rendant à l'école et que perdant le couvercle de sa chaudière la neige entraînait donc. Arrivé à l'école, il mettait sa chaudière près du poêle à «*deux ponts*» et lorsqu'arrivait l'heure du dîner, surprise... tout flottait dans l'eau.

Qui aujourd'hui pourrait se vanter d'aller à l'école pieds-nus et avec joie? Une grand'maman nous a raconté

qu'en 1909, elle se rendait à l'école pieds-nus mais hélas dès l'automne, il lui fallait chausser des souliers de «boeuf»¹, avec des pantoufles tricotées ou plusieurs paires de chaussons à l'intérieur. «Ça ressemblait aux moccassins d'aujourd'hui mais plus bas et pas mal plus raides».

Certains se souviendront aussi des «petits canayens»² dont on se chaussait à cette époque.

Tous se sont souvenus de la traditionnelle remise des prix à la fin de l'année scolaire en présence du curé et des commissaires. Nombre de livres, de statues, de médailles garnissaient de longues tables et étaient distribués à chacun selon ses mérites... et ce qui n'a pas changé, c'est la hâte et la joie pour les étudiants d'entreprendre de bonnes vacances.³

PROJET D'AVENIR

Que nous réserve le monde scolaire de demain ? Laissons notre commissaire M. Claude Lemire et le directeur-général M. Réginald Vézina nous donner les perspectives d'avenir.

Dans un premier temps, les deux classes de 6e année présentement à l'école Jacques-Buteux iront loger pour l'année scolaire 1979-1980 au centre écologique de St-Louis-de-France.

Ceci n'est que temporaire nous a-t-on confié car suite à une étude approfondie de la clientèle scolaire, il faut vingt nouveaux locaux pour satisfaire aux besoins.

Devant ce fait, la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine, a donc fait pression auprès du ministère de l'éducation afin d'agrandir les écoles Blanche-de-Castille et

1. Souliers fabriqués de peaux d'animaux tannées, cousus avec du ligneux. Ligneux : fines lanières de peaux de vaches ou cordes de lin froitées avec du boye.

2. Couvre-chaussures en caoutchouc.

3. Ces propos ont été racontés par les membres de l'Age d'Or que nous remercions

Jacques-Buteux. A défaut, la commission demande au ministère de l'éducation d'amorcer un projet de construction d'une nouvelle école pour septembre 1980.

En attendant de voir où en seront les écoles lors du 100^e anniversaire de St-Louis-de-France, continuons d'être toujours soucieux du principe essentiel dans l'éducation : « le bien de l'enfant ».

RÔLE DU COMITÉ D'ÉCOLE

Selon la loi 27 du gouvernement du Québec, le comité d'école a une triple fonction. Il doit stimuler la participation des parents à l'amélioration des services éducatifs de l'école. Il doit ensuite étudier les mesures susceptibles de favoriser la personnalisation des services éducatifs de l'école. Il doit enfin faire à la direction de l'école toute recommandation propre à assurer le meilleur fonctionnement de l'école.

Au cours de l'année 1978-1979, le comité d'école de St-Louis-de-France s'est attardé davantage sur deux aspects de la participation des parents. Nous avons voulu intensifier l'information auprès de tous les parents en leur communiquant le compte-rendu de toutes les réunions mensuelles du comité d'école au cours desquelles étaient discutés tous les sujets ayant trait à la vie scolaire. Nous avons aussi intensifié la participation des parents à l'organisation et à la réalisation des différentes activités parascolaires. C'est ainsi que deux membres du comité d'école participaient conjointement avec les représentants des professeurs et la direction de l'école à la mise sur pied des différentes activités ainsi qu'à la mise en oeuvre des divers moyens pour réaliser ces événements.

Tout en collaborant étroitement à la réalisation d'activités parascolaires le comité d'école est appelé à émettre son opinion sur les différentes facettes de la vie scolaire. Nous avons ainsi participé à l'étude sur l'organisation du réseau scolaire de la commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine. La commission a ainsi approuvé un agrandissement

éventuel d'une de nos écoles et nous espérons en bénéficier au cours des prochaines années.

Avec le renouveau scolaire voulu par le gouvernement actuel, les comités d'écoles sont appelés à être encore et davantage plus présents dans la vie de l'école. Les représentants des parents à ce comité devront trouver de nouvelles façons pour accentuer la participation de tous les parents.

En toute objectivité, nous devons dire que la participation des parents aux activités de l'école est assez bonne et que le sondage effectué à la fin de l'année auprès des parents nous démontre que la très grande majorité était satisfaite de l'information reçue et nous espérons que cette information serve de base à une participation encore accrue.¹

1. Communication de M. Gaetan Trépanier.

Les Industries

Central bank

LES CARRIÈRES DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

Il apparaît bien difficile de dire avec exactitude la date précise et même l'année où les premiers colons commencèrent à fabriquer de la chaux aux carrières de St-Louis-de-France.

Cependant, quatre personnes sont considérées comme les fondateurs: *Octave Héon*¹, *Zoël Héon*, *Johnny Lefebvre* et enfin *Alfred Richard*. Ceux-ci opérèrent des petits fours individuels dans les débuts du siècle. Quand on allumait les fourneaux pour la cuisson, ceux-ci restaient en activité pour soixante-douze heures consécutives et certaines personnes se rappellent avoir vu monter des flammes dans le ciel durant la nuit lorsque les fourneaux fonctionnaient à plein rendement.

Ces premières productions étaient évidemment modestes mais elles ont permis de tracer la voie à ce qui allait devenir l'une des plus importantes industries de la municipalité de St-Louis-de-France.

Les véritables débuts se situent aux alentours de 1904 où l'on devait opérer de façon artisanale jusqu'en 1919. Cette année même, deux fourneaux sont construits². Au début, quelques hommes construisirent de petits fourneaux artisanaux³ sur leurs propres fermes pour en retirer un peu de chaux.

« Il y eut un temps, celui des défricheurs, les premiers du rang, les premiers de St-Louis-de-France qui sont venus arracher à coup de massue les premières pierres, ont aménagé de leurs mains de petits fourneaux à cuire et se sont acharnés d'un courage héroïque à cuire au bois la pierre qui devait servir

1. "Longue barbe mêlée de chaux, lunettes collantes, chemise et haillons et salopettes raidies; c'est Octave Héon, l'un des pionniers de St-Louis-de-France. Il a vécu sa vie d'homme libre, honnête, joyeux et content, de citoyen bien considéré par les paroissiens qui l'ont élu un jour maire, "de chrétien convaincu." (Album souvenir conservé par les sœurs Héon).

2. Archives de l'église de St-Louis-de-France.

3. "C'était simplement une butte de terre-accompagnée d'une cheminée en pierre dans laquelle on remplissait par le dessus et qu'on chauffait avec du bois par le dessous." (Com. de L. Héon, Avril 1979).



FOURNEAUX A CHAUX vus d'en arrière dans les années '40
à droite nous apercevons le bois qui servait pour la cuisson
de la chaux.

à bâtir les villes de Shawinigan, Grand'Mère, Trois-Rivières et bien d'autres »⁴.

On note la présence de ces fourneaux chez quelques fermiers de l'époque: *Zéphirin Doucet, Alfred Richard, Beaulac, les Héon, Olivier, Cléophas, Octave, etc.*

En 1919, *Hector Giroux* entre en jeu et achète les petits fourneaux. « Lorsque *Hector Giroux* est arrivé à St-Louis-de-France, il a donné \$5,000 dollars à *Beaulac* pour sa terre »⁵. Le nouveau propriétaire ajoute alors deux fourneaux supplémentaires aux quatre autres déjà existants. De façon solennelle, on procède à la bénédiction des fourneaux le 8 décembre 1922. Cette bénédiction est l'occasion d'une cérémonie d'envergure. C'est le chanoine *Denoucourt* qui bénit la petite industrie en présence de *Jacques Bureau*, ministre des douanes et de plusieurs autres dignitaires.

4. Album de famille conservé par les sœurs Héon.

5. Communication de Lucien Héon et Cie, avril 1979.

Durant quelques années, tout semble bien fonctionner. En effet, en octobre 1923, un embranchement de chemin de fer est construit par la compagnie des fourneaux à chaux⁶. La ligne de chemin de fer est terminée le premier novembre 1923⁷.



Derniers FOURNEAUX A CHAUX de Héon et Héon
début année '40

La chaux est vendue à la compagnie de papier Wayagamack de Trois-Rivières. Cependant, un problème devait survenir dans la fabrication du papier par la présence de l'ardoise dans la chaux qui causait des trous dans le papier⁸. La compagnie abandonne aussitôt l'achat de la chaux de St-Louis-de-France. C'est évidemment la faillite⁹ et le 15 octobre 1924, on liquide la compagnie des fourneaux à chaux¹⁰. Plus tard, un syndic reprend toute l'affaire et

6. Archives de l'église de St-Louis-de-France.

7. On note l'arrivée du premier train de passagers à St-Louis-de-France (Archives de l'église de St-Louis-de-France).

8. "Les propriétaires de fourneaux essayèrent de gratter la chaux pour enlever cette écaille mais ce fut peine perdue" (Communication de Camil Désilets, avril 1979).

9. "Hector Giroux vendait son entreprise sur le perron de l'église de St-Louis-de-France pour la somme de \$10,000 dollars à Bruno Tropanier" (Communication de Lucien Héon et Cie, avril 1979).

10. Archives de l'église de St-Louis-de-France.

lue la petite industrie. Puis, au hasard de ces péripéties, la voie ferrée est défalte.

A l'arrêt des fourneaux à chaux, les Héon décident à l'aide d'un petit fourneau de produire de la chaux. Jusqu'en 1930, la demande est forte. En 1925, les six fours à chaux sont pratiquement inactifs, c'est alors que Lucien Héon s'associe à d'autres intérêts pour former une nouvelle compagnie¹¹. Le but est de continuer à faire de la chaux mais surtout pour produire de la pierre concassée. L'extraction de la pierre aux carrières allait redonner un nouveau souffle au chantier.

A l'époque, deux carrières fabriquent de la pierre concassée, celle de Lucien Héon et ses associés et celle de Bruno Trépanier qui avait auparavant acheté l'entreprise de Giroux.

QUELQUES ACCIDENTS MORTELS SONT SURVENUS

Il fallait extraire de la pierre pour faire de la chaux. Au début, on n'utilisait pas la dynamite car le travail se faisait à la main¹². Cependant, la dynamite sera utilisée couramment par la suite. Quelques accidents sont survenus à la suite d'une mauvaise utilisation de celle-ci. Lucien Héon, citoyen de St-Louis-de-France qui a connu cette époque, raconte avec nostalgie:

« Les hommes creusaient des trous le long de la carrière, ensuite ils plaçaient la dynamite accompagnée des fils qui conduisaient au détonateur. Un jour, un employé devait faire une erreur fatale et entraîner un homme à la mort. C'était un étranger.

Un peu plus tard, le fils de Donat Rivard perdait la vie. Il dormait dans un chariot alors que le câble d'acier servant à supporter ces chariots

11. Ce sont les Rousseau, Gauthier, Désilets et Ducharme.

12. "Un homme tenait une petite "drille" dans ses mains et deux autres frappaient dessus avec des masses toute la journée. On se servait de la poudre pour faire exploser ces trous que l'on faisait dans la pierre, la dynamite est venue plus tard. (Communication de Lucien Héon et Cie, avril 1979).

s'est brisé soudainement, pour venir heurter un deuxième chariot en sens inverse, dans lequel M. Rivard dormait.»¹³

Un seul accident mortel est survenu au cours des vingt-cinq dernières années, c'est celui dans lequel devait succomber M. Rousseau¹⁴.

LA COMPAGNIE PAGÉ CONSTRUCTION PREND LES AFFAIRES EN MAIN

C'est finalement en 1945 que la compagnie Pagé Construction de Trois-Rivières, se porte acquéreur des carrières. Cette même année, les carrières qui composent aujourd'hui avec la carrière St-Maurice, emploient dix-sept ouvriers et produisent environ quatre-vingt-un mille tonnes de pierres annuellement. Depuis ce temps, les techniques se sont raffinées et les rendements ont augmenté de beaucoup. En 1978, par exemple, la production a été d'un million trois cent mille tonnes.

En 1962, la compagnie Roy-Trottier de Baieville vient s'installer à St-Louis-de-France et achète une terre dans le rang Ste-Marguerite est. En mai 1963, c'est le début du concassage de pierres. La production est alors de soixante mille tonnes par année.

On remarque donc deux carrières distinctes à St-Louis-de-France. L'une appartenant à Pagé Construction et connue sous le nom de Carrière St-Maurice et l'autre appartenant à la compagnie Roy-Trottier, soit la Carrière St-Louis.

13. Communication de Freddy Charité, avril 1979.

14. "Dans le retour de l'ambulance vers l'hôpital il y a eu un accident au village de St-Louis-de-France et M. Rousseau devait succomber sur les lieux". (Communication de Freddy Charité, avril 1979).



Carrière de pierre concassée hier et aujourd'hui...
(Carrière de Trois-Rivières)

Chacune de son côté progresse. En 1962, Pagé décide de moderniser. De nouvelles installations sont introduites et les travaux allaient durer un an. D'autre part, en 1968, la carrière Roy-Trottier investit \$150,000 dollars dans la production de la chaux, mais le marché s'écroule soudainement à la suite de l'abolition par le gouvernement des subventions aux agriculteurs. C'est terminé pour la production de la chaux. On se lance donc à fond de train dans la pierre.

En 1971, Rosario Roy décide de vendre. La carrière St-Louis allait garder une autonomie mais ferait désormais partie de Pagé Construction.

Au cours des dernières années, le gouvernement annonçant ses intentions en matière d'environnement, les deux carrières sont présentement le théâtre d'importants investissements visant à les doter d'un système de dépoussiérage.



Histoire PIERRE CONCASSÉE à St-Louis-de-France. . .

Celui-ci est déjà en place à la Carrière Saint-Maurice. Il en sera de même à la Carrière St-Louis, soit en juin 1979.

Les deux carrières comptent présentement ensemble une quarantaine d'employés. Elle sont en activité environ dix mois par année. La pierre extraite entre dans la fabrication du ciment, du béton et de l'asphalte.

Les propriétaires estiment que jamais on en verra le fond...¹⁵

PLAN D'ASPHALTE

Vers 1930, M. Sanders de New-York fonde la « Canadian Rock » que l'on appelle communément le plan d'asphalte.

Pour débiter, le propriétaire engage Messieurs Freddy Charette, Ernest Marchand et Zotique Charette auxquels viendront s'adjoindre une quinzaine d'employés lorsque la construction du plan sera terminée.

¹⁵ Nous sommes très reconnaissants à M. Roger L. Houde, ingénieur pour Page construction, d'avoir bien voulu nous apporter ces précieux renseignements.

Ayant besoin d'eau pour faire fonctionner l'usine, les propriétaires demandent à M. Victor Ducharme d'installer une pompe à gazoline dans la petite rivière passant à proximité de sa demeure.



PLAN D'ASPHALTE début année '60

Situé à une dizaine d'arpents du « plan » on avait convenu d'un signal. Lorsqu'il entendait trois coups de sifflet, M. Fernand Ducharme, fils de Victor devait actionner la pompe.

Avec les années et l'apparition de l'automatisation les procédés sont périmés.

Par contre certaines choses demeurent. L'asphalte liquide est toujours acheminée par camions-citernes, le travail est saisonnier, etc...

ABATTOIR DE LA MAURICIE INC. ST-LOUIS-DE-FRANCE

Historique

C'est en 1948 que fut fondée l'entreprise par M. Roger Lesieur. Depuis ce temps, celle-ci subit plusieurs agrandissements ainsi qu'une nette amélioration de la machinerie.

Plus particulièrement en 1969, afin de devenir un établissement sous inspection fédérale, il fallut investir considérablement afin de rencontrer les normes gouvernementales. Depuis ce temps la Compagnie n'a pas cessé d'améliorer la qualité de son établissement et de son produit.



Vue partielle de l'industrie "Abattoir de la Mauricie Inc."

Production

La partie primordiale pour l'abattoir est tout d'abord l'achat du boeuf, dans les encans qui se font partout au Québec et même en Ontario par des agents à commission. La concurrence est très forte dans les encans, car les américains achètent beaucoup de boeuf au Québec, étant donné la dévaluation du dollar canadien, il leur en coûte moins cher d'acheter au Canada, ce qui a pour résultat de faire monter les prix d'achat du boeuf pour les acheteurs canadiens. Aussi des cultivateurs des régions avoisinantes fournissent une bonne quantité de boeuf vivant chaque semaine.

La livraison du boeuf vivant se fait par camion-remorque.

Ensuite le boeuf est abattu sur une chaîne de production qui comporte environ 15 étapes avant qu'il soit prêt à réfrigérer.

Mise en marché

Les viandes séparées en quatre quartiers sont expédiées par camions réfrigérés aux clients en gros qui les séparent

en catégories soit : pour la vente aux détaillants, soit pour les utiliser à la fabrication de leurs produits.

Saviez-vous que :

- 1— Un vétérinaire et des inspecteurs doivent être en permanence au plan.
- 2— Au niveau de la pollution des eaux, on doit faire un traitement primaire des eaux usées.
- 3— L'abattoir de la Mauricie Inc. est le 2ème abattoir en importance au Québec dans l'abattage du boeuf.
- 4— En poids un boeuf possède : 25% d'os, 25% de coupe de viande, 50% de boeuf désossé.
- 5— Le pancréas sert à faire de l'insuline.
- 6— Le sang de foetus de veau sert à faire des médicaments pour le cancer.

Main-d'oeuvre

L'entreprise emploie environ 30 personnes. Le recrutement se fait à partir de listes d'attente et la formation est faite sur place.

Membre du Conseil des Salaisons du Canada, la compagnie participe régulièrement aux réunions de ce Conseil.

Vendue depuis plus d'un an aux « Placements Ronald St-Jean Ltée » sous la présidence de *Monsieur Ronald St-Jean*, et dirigée par *Monsieur Georges-Etienne Lamothe* qui travaille depuis 25 ans au service de ce commerce, l'Abattoir de la Mauricie Inc., se taille une place de choix dans la province de Québec, et tout spécialement à St-Louis-de-France.

ST-LAWRENCE PLYWOOD LTEE

Historique

En 1953, *Monsieur Rosaire Matton* était propriétaire de l'entreprise qui fabriquait à l'époque des caisses en bois pour boissons gazeuses ainsi que des palettes («skid en bois»).

En 1974, *Monsieur Denis Labrecque* achète l'entreprise avec ses économies personnelles. Constatant que la demande de caisses de bois pour les boissons gazeuses était à la

baisse, voire même presque nulle, Monsieur Labrecque décida de produire des bobines de pin blanc, utilisées par les industries de câbles métalliques et électriques. Lors de l'achat de l'entreprise Monsieur Labrecque trouve avantageux de garder le personnel en place et d'utiliser le réseau de distribution établi.



La Compagnie LES BOBINES St-Laurent Ltée...

En 1976, Monsieur Labrecque fait l'ouverture d'une autre usine de bobines sur le boulevard St-Alexis, à St-Louis-de-France et en 1977, l'ouverture d'une autre usine à Richmond, dans le domaine du plastique et de l'acier.

St-Lawrence Plywood Ltée fait partie de la Normative Energie Master Agencie (N.E.M.A.).

En 1979, le nom de la compagnie est changé pour « Les bobines St-Laurent Ltée ».

Main-d'oeuvre

- 1 femme et 49 hommes dont 3 à l'administration.
- Age moyen : 35 ans.
- Main-d'oeuvre locale.
- Lorsque c'est possible, (qualification), le personnel cadre est recruté à l'intérieur de l'entreprise.
- La formation est faite dans l'entreprise.
- La main-d'oeuvre est non syndiquée.

Production

- Les opérations de production sont annuelles.
- Sous-traitants: toutes les pièces d'acier sont fabriquées à l'usine de Richmond.
- La qualité de la main-d'oeuvre est la partie la plus importante dans les opérations de production.
- 50% des matières premières proviennent de toute la province et 50% des Etats-Unis. Monsieur Labrecque doit acheter des Etats-Unis puisqu'il ne peut s'approvisionner suffisamment dans la province.
- La source d'énergie utilisée est l'électricité.

Mise en marché

- Ventes au Canada et à l'étranger.
- La concurrence est forte. Les entreprises de ce secteur sont soumises à des critères de qualité très rigides.
- Les ventes pour la région sont faites par Monsieur Labrecque. Celles pour l'extérieur sont faites par L'Association N.E.M.A. (Normative Energie Master Agencie).
- Le marché est stable étant donné la situation économique actuelle.
- L'expédition des produits est faite par camions, trains et bateaux. On doit utiliser tous ces moyens parce qu'on fait affaire autant au local qu'à l'international.
- Produits finis.
- Pour les idées de nouveaux produits, St-Lawrence Plywood Ltée fait affaire au C.R.I.Q. (*Centre de Recherche Industriel du Québec.*)

LA COMPAGNIE ALOUETTE AVIATION

La Compagnie Alouette Aviation incorporée en 1962 par son président Franz Gruninger, a débuté ses services de transport commercial à la piste municipale de Trois-Rivières en 1963 avec un aéronef bi-moteur. Plus tard, en 1965, 1966 et 1967 la Compagnie devait s'engager à donner des cours de pilotage en collaboration avec le St-Maurice Aero Club. Durant cette période, elle a inauguré un service mono-moteur sur des flotteurs tout en établissant la Marina

de Trois-Rivières comme base d'hydravion approuvée par le Ministère des Transports. La Compagnie devait s'établir à son site actuel, dans la municipalité de St-Louis-de-France en 1968, en construisant une piste d'atterrissage qu'elle a inaugurée officiellement à l'occasion d'un pageant aérien le 6 octobre de la même année. Depuis ce temps, elle s'est engagée dans les contrats d'arrosage des forêts, de relevés aériens (cargaison, etc . . .), ainsi que dans le transport aérien. Actuellement, la Compagnie opère un bi-moteur Beech 18, capacité de dix passagers.



AVION GRUNINGER

A l'occasion M. Franz Gruninger rend des services appréciables à sa municipalité. Cette année entre autres, il eut la gentillesse de prendre, à titre gratuit, des photos aériennes comme participation personnelle aux fêtes commémorant le 75e anniversaire de la fondation de la paroisse. Nous lui en sommes reconnaissants.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud. The text also notes that clear and concise reporting is necessary for management to make informed decisions.

2. The second part of the document outlines the specific procedures for handling cash and other assets. It details the steps for receiving and recording payments, as well as the methods for disbursing funds. The text stresses the need for strict adherence to these procedures to ensure that all transactions are properly documented and accounted for. It also mentions the importance of regular audits to verify the accuracy of the records.

3. The final part of the document provides a summary of the key points discussed and offers recommendations for improving the financial reporting process. It suggests that ongoing training and education for staff are crucial for maintaining high standards of accuracy and transparency. The text concludes by reiterating the commitment to excellence in financial management.

L'Agriculture

Introduction

LES FERMES A TABAC JAUNE

L'historique des fermes à tabac jaune

L'histoire du tabac constitue un trait important du patrimoine québécois et présente un intérêt tout particulier pour la population. Tout fumeur s'intéresse généralement à l'histoire d'un plant à tabac qui a grandi sous le soleil, à la pluie et au vent durant tout un été afin de devenir cette substance qui brûlera soit sous forme de cigarettes ou d'un cigare ou qui encore servira à délecter un fumeur de pipe.



Maurice Fortin, arrosant les plants de tabac sur la ferme de son père Aimé Fortin.

Comment a débuté la culture du tabac dans le comté de Champlain ? D'après les témoignages de Maurice et Jean-Marie Fortin¹, les débuts de la culture remontent à Henri Héon, agronome et un dénommé Grenier en l'année 1937 dans la paroisse St-Odilon du Cap-de-la-Madeleine pour enfin se poursuivre dans le Marais des Plaines aujourd'hui

1. Il s'agit d'une communication de résidents de St-Louis-de-France, fils d'Aimé Fortin qui furent propriétaires d'une ferme à tabac dans cette municipalité. Il furent eux-mêmes employés à cette ferme.

la propriété de *Georges Masse*² qui fit ses débuts en 1946 avec cinquante acres de tabac. Ce dernier employait des chevaux pour effectuer tous les travaux et embauchait chaque année une trentaine de personnes dont des garçons et filles³. « La main-d'œuvre provenait en grande partie de St-Louis-de-France et les propriétaires des fermes à tabac allaient chercher et reconduire dans les paroisses environnantes tous ceux qu'ils engageaient car les jeunes n'avaient pas de moyen de transport »⁴.

Toujours d'après la communication de *M. Fortin*, on note la présence aussi d'une famille belge, celle de *Rémi Vandenhede* et de *Conrad Turcot*, agronome qui avait lui-même une terre à tabac depuis quelques années à Yamachiche. Ce dernier, cousin germain des *Dagenais*, *Corbeil* et *Fortin* les décide à venir s'installer dans le comté de Champlain sachant fort bien qu'il y avait là de bonnes terres à tabac. C'est ainsi que le 4 mai 1939, arrive à St-Louis-de-France la famille *Fortin*. Les débuts s'effectuent avec une serre et trois séchoirs pour fournir vingt-cinq arpents de tabac.

En cette même année, *M. Louis-Alma Pépin* se lance dans l'exploitation du tabac, parallèlement à la culture des fraises et des patates.

Pour diverses raisons, *M. Pépin* abandonne la culture du tabac vers 1955 pour se consacrer exclusivement à celle de la patate.

Le travail quotidien sur les fermes à tabac jaune

Le producteur de tabac avait plusieurs règles à respecter s'il désirait tirer le maximum de sa récolte. Ainsi, d'après *M. Fortin*, le producteur de tabac se devait de cultiver qu'une moitié de sa terre à la fois. Il devait donc con-

2. Ce cultivateur, producteur de tabac, possédait une magnifique étendue de terre sablonneuse, ce qu'il y a de plus parfait pour la culture du tabac. Il savait aménager ses champs de façon à faire alterner la culture du tabac et celle du seigle qui sert de matière organique et d'abri contre le vent" (*J.-René Ferron, Le Nouvelliste*, samedi le 27 juin 1959, p. 2.)

3. "Tôt le printemps, les propriétaires de fermes à tabac jaune nous engageaient pour la saison, on commençait à travailler à 13 ou 14 ans et dans les années '40 on gagnait douze dollars par semaine" (Souvenir d'une employée).

4. Souvenir d'une employée.

server une certaine rotation sur ses terres ce qui signifie qu'il ne récoltait que sur une partie seulement de sa terre⁵ à chaque année. L'autre partie était consacrée à la culture du seigle.

« Comme engrais, le seigle est très apprécié des producteurs de tabac car c'est une matière qui se décompose assez rapidement et surtout c'est là une pratique peu dispendieuse à comparer aux résultats qu'elle donne. En effet, le seigle fournit une matière organique très productive. Comme c'est un grain qui se met en terre à l'automne, ceci permet au producteur de tabac de s'occuper à une période de l'année où il dispose du temps nécessaire »⁶.

En somme, la culture du seigle apparaît le complément à toute exploitation de tabac.



C'est le temps de la plantation, Robert Marchand s'occupe de la planteuse...

Dans la même veine, M. Fortin nous décrit avec précision les étapes à suivre pour cultiver le tabac. Au mois de mars, c'était le moment de commencer à creuser les serres pour ensemercer le tabac. Au milieu de mai, les travailleurs transplantaient en terre. A tous les quinze jours, il fallait effectuer un bon « sarclage » pour espérer avoir une bonne récolte. Vers le milieu de juillet, on coupait la tête de chaque plant pour diminuer

5. "Normalement un champ de tabac est divisé comme un damier. Il y a un carré de seigle d'automne et un carré de tabac. Ainsi le vent n'a aucune prise sur les champs de tabac puisque le seigle pousse beaucoup plus vite et ces grandes tiges fournies protégeront les jeunes plants" (*Le Nouvelliste*, août 1959).

6. *Le Nouvelliste*, août 1959.

leur croissance en longueur. Une quinzaine de jours après cette étape, on « écimait » pour donner une meilleure qualité au tabac. A la fin du mois de juillet, la cueillette du tabac commençait par trois feuilles par plant en arrachant d'abord les feuilles du bas. Ce procédé devait être répété à tous les trois jours. C'était là une première « casse » et une bonne année représentait cinq « casses ».

Après la « casse » on les transportait à l'aide de chevaux qui tiraient des traîneaux en bois pour ensuite les attacher trois feuilles à la fois sur des lattes qui comprenaient trente-six paquets. Quinze-cents lattes de quatre pieds étaient requises pour remplir un séchoir. L'autre étape consistait à



Cassage du tabac, chez M. Fortin en '47



Attachage du tabac, septembre 1944. . .

faire sécher le tabac dans le séchoir et la température allait de 80°F. à 180°F. durant six jours. Les premières années, on recourait à des spécialistes en chauffage pour les séchoirs qui provenaient de la Caroline du Nord. Ces derniers travaillaient jour et nuit mais se reposaient deux à trois heures par jour.

Vers quatre heures du matin, on se levait pour vider le séchoir du contenu pour ensuite l'entreposer. Après la récolte, on coupait les cotons et semait le seigle avant d'emballer le tabac. Plusieurs grandes compagnies comme « l'Imperial Tobacco » venaient vérifier la qualité du produit pour ensuite l'acheter. L'emballage consistait à humidifier les feuilles de façon à les rendre plus souples à travailler. Les feuilles à tabac étaient empilées par « ballots » de cinquante à soixante livres.



Vue partielle d'un ensemble de séchoir à tabac...

Les premières années avaient débuté avec vingt-cinq arpents pour prendre fin avec soixante-dix arpents. Pour soixante-dix arpents, il fallait six onces de graines de semence et quinze cents livres à l'arpent d'engrais chimique.

Le désastre du 11 août 1961 à St-Louis-de-France

Sur les fermes du Québec, cette culture est fort exigeante. Pour donner de bons rendements, cette plante exige, en plus d'un sol très favorable, des méthodes de culture bien appropriées et des conditions atmosphériques idéales. C'est donc dire que, dans la culture du tabac, le producteur joue

un rôle de tout premier plan. Un trait important qu'il faut souligner, c'est qu'il est constamment à la merci des conditions atmosphériques et de toutes les variations climatiques que l'on peut prévoir et celles qu'il est impossible de prévoir⁷. Un exemple frappant illustre bien cette situation, c'est le désastre qui devait survenir le 11 août 1961 chez la ferme à tabac d'Aimé Fortin de St-Louis-de-France où plus de 250,000 plants de tabac furent détruits par un violent orage.

« Le tabac avait bien poussé et M. Fortin se proposait de commencer à récolter dès ce matin (lundi 14 août), mais vendredi soir (11 août 1961), un violent orage électrique s'est abattu sur la région de St-Louis-de-France. Il n'a fallu que quelques minutes de pluie, de grêle et de vent violent pour que le sol soit couvert de feuilles de tabac à cigarettes. La plupart des feuilles sont trouées et inutilisables »⁸

C'est ainsi qu'en l'espace d'un moment le travail de toute une saison était anéanti.

La prospérité des fermes à tabac à St-Louis-de-France

Deux facteurs essentiels contribuèrent à l'épanouissement des fermes à tabac à St-Louis-de-France, ce sont les installations et l'aménagement du territoire cultivé. Ce succès fut déterminé par trois conditions interdépendantes, à savoir : la précocité de la végétation, le haut rendement à l'acre et la qualité de la récolte. A leur tour, ces bonnes conditions ont été influencées par le climat, la nature, l'état du sol, l'équipement sous forme de bâtisses, de machineries appropriées et d'un outillage complet. De plus, pour réussir il fallait un bon système d'irrigation.

« L'irrigation, c'est de la pluie sur commande, à même une nappe d'eau située à proximité de la ferme à tabac. C'est aussi une excellente police d'assurance contre la sécheresse. Dans la pratique, on n'a recours

7. J.-René Ferron, *Le Nouvelliste*, jeudi le 20 août 1959, p. 12.

8. J.-René Ferron, *Le Nouvelliste*, lundi le 14 août 1961.

à l'irrigation qu'en cas de stricte nécessité, car l'eau qui vient d'un cours d'eau ne vaut jamais l'eau de pluie et elle ne joue qu'un rôle complémentaire »⁹.

L'avantage de ce système, c'est que le producteur est toujours assuré d'une bonne récolte à moins de cataclysme.

Il va de soi que la récolte entière y gagne en qualité et en rendement, au lieu de se traduire par un déficit. Une dernière caractéristique est l'application des meilleures méthodes de production et enfin, par l'habileté du producteur à l'exploitation de son domaine.

Somme toute, la prospérité de ces fermes à tabac a fait en sorte de démontrer le potentiel des sols propices à ces cultures spéciales et également a mis en évidence le dynamisme des propriétaires agissant comme les derniers agriculteurs d'une municipalité qui n'avait plus, de par sa population et sa localisation, l'intention d'oblitérer vers le secteur primaire¹⁰.

M. Georges Masse, le dernier à se retirer de l'exploitation du tabac, est arrivé en 1944. La ferme appartenait au syndicat St-Maurice composé de 5 membres dont le président était M. Henri Héon. En 1946, rachetant la part des autres actionnaires, M. Masse devient l'unique propriétaire. Modifiant la vocation agricole de son domaine en 1971, il transforme ce dernier en quartier résidentiel. Le secteur Masse comprend aujourd'hui au-delà de 150 maisons.

L'AGRICULTURE AUJOURD'HUI

L'apiculture à St-Louis-de-France est la principale discipline agricole avec le maïs de consommation.

L'Association de par la loi des syndicats professionnels, par l'entremise du ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières donne avis le 4 octobre 1978

9. J. René Ferron, *Le Nouvelliste*, jeudi le 20 août 1979, p. 12.

10. Module de Géographie, *Perspectives-Juvenescence*, U. Q. T. R., Été 1972, no. 242-0443.

et autorise la Constitution d'un syndicat professionnel avec siège social à St-Louis-de-France.

De ce fait, les membres sont intégrés à part entière à la vie sociale, à ses us et coutumes de tous les concitoyens. Un rucher école privé, le seul dans la province est au sein de l'Association. Les objectifs fixés sont pour la recherche d'une meilleure production des produits de la ruche, un miel très raffiné, une mise en marché ordonnée, une protection pour le consommateur par des produits de qualité naturelle. A l'exemple des abeilles, l'Association désire qu'à l'instar d'un essaim d'abeilles, la population active de St-Louis-de-France ne cesse de prospérer.

L'Association regroupe cinquante-quatre paroisses avec un total de cent quarante-cinq producteurs. A St-Louis-de-France même, il y a trois producteurs, avec projet d'accroissement. Près de quatre cents colonies sont en opération et en 1980, avec un nouveau programme, il s'ajoutera une spécialité soit celle de produire des paquets d'abeilles avec un minimum de trois mille colonies. Ceci a pour fin d'éviter l'importation des États-Unis, nouvelle méthode mise au point, il sera possible de réaliser un tel projet.

Grâce à sa situation géographique, la municipalité de St-Louis-de-France est en mesure de recevoir ce nouveau projet car l'environnement est sain et exempt de maladies. C'est une caractéristique importante pour cette nouvelle production.

Jusqu'à présent, il s'est produit environ trente mille livres par année. En 1979, il s'en produira probablement au-delà de cent mille livres à St-Louis-de-France grâce à une méthode bien expliquée et aussi à la salubrité des ruchers.

L'Association s'est confiée la tâche très heureuse d'organiser et de recevoir le premier Congrès provincial de la Fédération des Associations des Agriculteurs du Québec. C'est un membre de l'organisation, *Mario Paquin* qui a présenté le sigle choisi par les douze présidents provinciaux. *Monsieur Anselme Huot* a été nommé à l'exécutif comme administrateur.

Beaucoup de chemin parcouru, de travail effectué et encore énormément de choses à réaliser. Des relations très étroites sont présentement en cours avec des associations françaises d'apiculteurs. D'ailleurs, des échanges d'informations, de nouveaux marchés, des nouvelles techniques industrielles, transformation des produits de la ruche, tous les résultats sont acheminés vers St-Louis-de-France.

Voici brièvement toute l'équipe :

M. Anselme Huot, président

Maurice Paquin, vice-président

Jean-Claude Lapierre, trésorier-publiciste

Madeleine Huard, secrétaire

Gilles Gagnon et *Russel Massicotte*, directeurs.

Chacun aura un travail bien spécifique et devra siéger sur un comité de son choix, tels que le comité des maladies, le comité de l'information ainsi que les objectifs suivants:

- 1 — Renseigner les apiculteurs sur les progrès de l'industrie du miel et de la pollinisation;
- 2 — Etudier l'histoire de la recherche apicole;
- 3 — Décrire les programmes actuels de recherches;
- 4 — Déterminer et analyser les domaines de l'apiculture qui exigent des recherches et des améliorations et leur fixer un ordre de priorité.

L'organisation devra préconiser une sélection dans l'élevage des colonies car il est nécessaire de mettre en train et de coordonner des programmes d'élevage en vue d'améliorer les caractères souhaitables des colonies d'abeilles domestiques dans la région de St-Louis-de-France, tels que la production du miel, la docilité, la tendance à hiverner, la résistance aux maladies et la pollinisation.

L'Association recommande de créer des programmes visant à établir la possibilité de cultiver des plantes sécrétant du nectar sur des terres improductives et marginales. Encourager également la production du nectar comme un caractère valable¹.

1. Communication de M. Anselme Huot, président.

LE BLÉ-D'INDE À ST-LOUIS-DE-FRANCE

C'est en 1962 que M. Ulysse Pépin devait acheter la ferme de son père et tout ce qui s'y trouvait en plus d'une douzaine de têtes de bétail. Il allait continuer ce que son père avait entrepris en 1939, soit d'écouler ses produits de porte en porte et de vendre son lait à la crèmerie. Il devait effectuer ce travail jusqu'en 1975.

Dans les années '70, ce dernier avait eu l'idée d'ensemencer du maïs qu'il vendait au village. La demande se faisant plus forte d'année en année, il se construisit un petit kiosque dans sa cour pour accommoder les automobilistes. Le 7 décembre 1975, l'étable est rasée par le feu. La question restait à savoir s'il valait mieux opter pour la culture du maïs plutôt que de rebâtir le tout ? La décision est irrévocable, les bêtes sont vendues et c'est l'aventure vers l'exploitation sur une plus grande échelle de la culture du maïs. Cette décision lui a été bénéfique puisqu'il est devenu un des gros producteurs de la région. Il a cultivé vingt arpents en 1977 et trente-cinq arpents en 1978 pour enfin atteindre cinquante arpents en 1979 avec le festival du blé-d'inde.

Ce cultivateur est bien mécanisé pour la semence et l'entretien. La récolte se fait manuellement et une quinzaine de personnes y travaillent. De plus, la production est vendue au détail à la ferme même. Grâce à un produit de première qualité, on peut espérer un essor encore plus grand pour la culture du maïs à St-Louis-de-France.

Services



BUREAU DE POSTE DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

Le premier bureau de poste à St-Louis-de-France se situait à même le magasin général de M. Alex Marchand dans un espace réservé à cet effet. On le désignait alors comme le bureau de poste de St-Louis-de-Champlain.



BUREAU de POSTE, Alex. Marchand de 1902 à 1946,
(aujourd'hui maison de M. Fernand Morin)

Au début du siècle, c'était un lieu de rendez-vous où les gens venaient faire leur épicerie¹. Après le service religieux, les gens venaient chercher leur courrier, le journal et enfin expédier des lettres. Souvent, les gens se rencontraient pour discuter de la vie quotidienne, de la récolte, etc. Il n'y avait pas une heure fixe pour l'ouverture. Les gens venaient à toute heure du jour et souvent tard le soir.²

M. Louis-Georges Marchand, petit fils d'Alex, est fort bien connu à St-Louis-de-France pour avoir été postillon pendant trente-trois années. Au début de sa carrière, il passait le courrier en voiture qui était tirée par un cheval.

En 1945, il y avait dix-sept milles de parcours. En 1979, on compte cinquante-trois milles de parcours. Vers le début

1. Le premier postillon de St-Louis-de-France a été M. Georges Demontigny. Par la suite, il y a eu M. Napoléon Marchand puis Louis-Georges Marchand jusqu'en 1978. Maintenant, en 1979, c'est M. Joseph Babineau qui distribue le courrier.

2. Communication de Louis-Georges Marchand, petit fils de M. Alex Marchand.

des années '40, *M. Napoléon Marchand* distribuait le courrier à l'aide d'un traîneau que des chiens tiraient.

Voici brièvement les endroits où a été situé le bureau de poste de 1902 à nos jours.

MAITRES DE POSTE :

M. Alex Marchand, du 1er juin 1902 au 21 juillet 1907.

M. Napoléon Caron, du 22 juillet 1907 au 4 août 1907.

M. Ernest Marchand, du 20 août 1907 au 16 mars 1944. (fils)

Mlle Eva Marchand, du 27 mars 1944 au 12 oct. 1946. (fille)

Mme Marie H. Lamothe, du 22 novembre 1946 au 15 fév. 1960

M. Marius Pépin, du 16 février 1960 au 22 mars 1962.

Mme Simone Lemire, du 26 juin 1962 au 16 mai 1971.

Mme Simone Boucher, du 17 mai 1971 — toujours en fonction.

Présentement, le bureau est situé au 1251, boulevard St-Louis et se nomme « Bureau auxiliaire no 9, du Cap-de-la-Madeleine ».

De 1902 à 1946, le bureau de poste s'établissait chez *M. Alex Marchand*, situé à l'intersection du boulevard St-Louis et St-Jean Est, sauf une quinzaine de jours au magasin *Napoléon Caron*.

Depuis cinq ans³, il y a les casiers postaux installés à différents endroits de la municipalité où les gens se déplacent pour aller chercher leur courrier. Au bureau auxiliaire du boulevard St-Louis on y trouve tous les services que peut offrir un bureau de poste sauf la distribution du courrier qui provient du bureau chef du Cap-de-la-Madeleine.

3. Il y a une dizaine d'années environ que le service à pieds est instauré à St-Louis sur un parcours limité. Le reste du courrier est acheminé par automobile aux boîtes rurales individuelles.

District postal: **QUEBEC**
 Entrepreneur: **Louis Georges Marchand**
 Longueur: **6 p.w.**
 Distance: **17.5 milles**
 Prix: **2564,00 p.w.**
 Commencement du contrat: **1er Janvier, 1945.**
 Expirations du contrat: **1 Décembre, 1946.**
 Antériorité: **7/11/44**
 Remarques:



CONTRAT
 POUR LE
TRANSPORT DES DÉPÊCHES DE SA MAJESTÉ
DISTRIBUTION RURALE DES CORRESPONDANCES

Cette Convention faite ce (11) **ستادوم** jour de **Novembre**

de l'ère de grâce mil neuf cent quarante-cinq

entre **Louis Georges Marchand**

de **St. Louis de ChAMPLAIN**, comté de **ChAMPLAIN**

particulier de **Québec** et **Postes et Télégraphes du Canada**, d'une part, et **l'honorable ministre des Postes et Télégraphes du Canada**, agissant pour et au nom de Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, de l'autre part, représenté ici par le sous-secrétaire des Postes.

1. **ATTENDU** que pour et en considération de la somme d'argent ci-après mentionnée, ledit entrepreneur s'engage à transporter le **PREMIER** jour de **JANVIER** A.D. 19**45**
 à transporter ou faire transporter les dépêches de Sa Majesté sur **LA ROUTE**:

ST. LOUIS DE CHAMPLAIN

R. R. No. 1

1. Le contrat est fait par et au nom de la Reine et ses héritiers et successeurs, et le dit entrepreneur a accepté de transporter les lettres de distribution rurale qui sont actuellement placées ou qui seront placées sur l'itinéraire. Il est convenu et stipulé spécialement que si le ministre des Postes fait quelque changement au itinéraire, soit pour augmenter, soit pour diminuer la distance à parcourir ou la fréquence de service, que l'entrepreneur s'engage à accepter par les présentes, sans augmentation ou réduction proportionnelle, selon le cas, sera faite de montant à payer à l'entrepreneur, le montant de cette augmentation ou diminution devant être fixé et définitivement réglé par le ministre des Postes.

2. Le contrat a pour objet de transporter les dépêches de Sa Majesté qui ont été indiquées dans l'itinéraire du service en ligne active établie qui pourront être indiquées par le ministre des Postes, et les lettres à **direct**

3. La distance établie, qui est acceptée par l'entrepreneur comme base de ce contrat, est de **17.5 milles**

4. Le transport devra être fait avec des voitures appropriées pour la bonne exécution du service en service en ligne active de l'itinéraire.

11) R.M.D. — 1288 — 5-16-45

Copie du premier contrat de Louis-Georges Marchand...

CAISSE POPULAIRE

C'est en 1918 que *M. et Mme Joseph Bellemare* ont accepté la responsabilité du service B.C.N. à St-Louis-de-France. En 1927, une nouvelle orientation, *M. Bellemare* a dû abandonner ses fonctions. Pendant dix ans, personne n'a pris la relève de *M. et Mme Bellemare*. Ce n'est qu'en 1934 que *Mlle Madeleine Caron*, fille de *Louis et Yvonne Caron*, répondait à une demande de la B.C.N. pour établir un service de correspondance dans la municipalité.

Voici brièvement, comment on opérait ce service en 1937. *Mlle Caron* recevait l'argent d'un particulier qui signait un bordereau. Par la suite, elle inscrivait ce montant dans son livre de caisse et portait cet argent à Trois-Rivières. En somme, elle était l'intermédiaire entre les gens de St-Louis-de-France et la banque. Quant aux emprunts, elle dirigeait les gens vers le gérant de Trois-Rivières. Cette correspondance, assumée pendant cinq ans par *Mlle Caron*, n'a pas été interrompue lorsque cette dernière se maria. En effet, *Mme Louis Caron*, sa mère, continua à offrir le ser-



M. Lucien Héon, gérant de la Caisse Populaire à partir de 1944.

vice jusqu'en 1944 et abandonna ses fonctions pour faire place à une nouvelle initiative nommée « La caisse populaire Desjardins », qui sera dorénavant gérée par M. Lucien Héon.

L'idée première de la fondation d'une Caisse Populaire à St-Louis-de-France est attribuable à l'abbé *Livernoche* alors curé de la paroisse. Dévoué et entreprenant, il avait à coeur le développement de son patelin. C'est alors qu'il obtint des autorités de l'Union Régionale de Trois-Rivières l'autorisation de fonder une Caisse Populaire.

Il convoque donc une première assemblée des intéressés le 28 février 1944 et les opérations commencent le 20 mars suivant lorsque 15 sociétaires souscrivent chacun \$5.00 en part sociale pour former ainsi un actif de \$75.00. La Caisse Populaire vient de naître.

On retrouve alors *Monsieur Achille Désilets* comme premier président. La Commission de Crédit est composée de *Lucien Héon, Louis-Alma Pépin et Philippe Pagé*. Le Conseil de Surveillance s'adjoint Messieurs *Fernand Ducharme, Omer Bolduc et Thomas Doucet* et le Conseil d'Administration se compose de Messieurs *Achille Désilets, Julien Lamothe, l'abbé Donat Livernoche, Joseph Lamothe et Aimé Fortin*.

A cette réunion du 28 février 1944, *Monsieur Lucien Héon* est proposé comme gérant de la Caisse. Mais ce dernier refuse en raison de ses nombreuses occupations qui emploient tout son temps disponible. C'est alors que l'abbé *Livernoche* se voit dans l'obligation d'accepter temporairement la gérance dans son presbytère.

Cependant, cet endroit ne plaît pas beaucoup aux clients qui semblent gênés d'y transiger et de plus, *Monsieur le curé* lui-même conçoit mal d'assumer le poste de gérant en même temps que son ministère. De plus, la liquidité de la Caisse, à cette époque, n'est pas suffisante pour prêter de l'argent. *Monsieur le curé* perd patience quand le premier emprunteur à qui on avait demandé des garanties pour son prêt, lui répond qu'il n'aurait pas à emprunter s'il avait eu de l'argent.

C'est alors que Monsieur le curé se rend avec Monsieur Robert Durand, l'inspecteur de l'Union Régionale, chez Monsieur Héon et le sollicitent de prendre la gérance lui promettant un salaire raisonnable dès que les revenus de la Caisse le permettront. Monsieur Héon accepte le poste au salaire de \$1.00 par année, ouvre un bureau dans sa résidence, achète un coffre-fort et un peu de papeterie et se met à la tâche.



PREMIÈRE CAISSE POPULAIRE DE ST-LOUIS-DE-FRANCE (1944)

Comme il n'y avait pas d'heure d'ouverture à la Caisse, les clients venaient à toute heure du jour, tant sur semaine que le dimanche; ce qui a permis cependant d'attirer une clientèle qui faisait souvent affaire dans les banques. Après un an d'opération, l'inspecteur de l'Union Régionale félicite les dirigeants de la Caisse pour l'accumulation d'un actif de \$38,000.00, mais reproche à Monsieur Héon de ne pas avoir prélevé son salaire de \$1.00.

Beaucoup de courage et de détermination ont dû être déployés pour faire progresser le mouvement, pour améliorer les services et satisfaire la clientèle.

Un jour, un homme arrivant des chantiers avec \$800.00 en poche, se présente chez le gérant de la Caisse, lui demandant de prendre soin de cet argent, afin d'éviter la perte ou le vol. Après l'ouverture de son compte et la remise de son livret de dépôt, le gérant entasse, aux yeux du client, ses \$800.00 dans le coffre-fort parmi l'argent qui s'y trouvait déjà. Devant l'air inquiet du client, le gérant lui demande la raison de son inquiétude. « Ben, de lui répondre le client, quand je voudrai retirer mon argent, comment vas-tu faire pour démêler « mon argent » d'avec l'autre ? »

Un autre client désirant acheter une automobile obtient facilement son emprunt, étant donné qu'il avait déjà en dépôt à la Caisse, dans son compte, une somme supérieure à \$700.00. Or, le gérant lui demande pourquoi il n'utilise pas l'argent qu'il a en dépôt à son compte plutôt que d'emprunter. Naïvement, le client répond qu'il ne savait pas qu'il avait le droit de retirer l'argent de son propre compte.



CAISSE POPULAIRE ACTUELLE DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

Pendant ses 23 ans de service au sein de la Caisse, à titre de gérant, *Monsieur Héon* s'est adjoint consécutivement

ment, son épouse, *Madame Héon, Mesdemoiselles Thérèse Lamothe, Suzanne Lamothe, Dorice Chevalier*, qui ont rendu à la Caisse d'immenses services.

De plus, ce sont succédés à la présidence, après *Monsieur Achille Désilets*, Messieurs *Philippe Caron, Camil Bourque, Aimé Fortin, Roland Carrière* et *Léo-Paul Pagé*, président actuel.

En 1966, comme l'actif de la Caisse atteint le demi-million de dollars et que cette dernière est toujours en progression, le gérant fait part aux dirigeants de la nécessité de bâtir un local qui deviendra le siège social, afin de mieux servir la clientèle. Après beaucoup de dialogues et de démarches, l'immeuble est construit et c'est alors un nouveau départ. *Monsieur Héon* est remplacé par *Monsieur Emilien Blais* auquel ont succédé *Monsieur Jean-Guy Richard* et *Monsieur Jean-Guy Hince*, gérant actuel.

Graduellement, une nouvelle équipe dynamique est formée et l'actif de la Caisse ne cesse d'augmenter d'une façon fulgurante pour atteindre en 1979 un actif de tout près de \$5,000,000.00.

Les succès que connaît actuellement notre Caisse Populaire sont, sans contredit, attribuables en grande partie aux sacrifices et à la persévérance des pionniers comme *Monsieur et Madame Lucien Héon*.

Grâce au travail de nos pionniers, on peut se réjouir aujourd'hui d'avoir à *St-Louis-de-France* une Caisse Populaire des plus prospères qui fait honneur à toute la population.

Depuis ses débuts, la Caisse Populaire de *St-Louis-de-France* n'a pas cessé de croître. Au cours des années, les différents administrateurs se succédant à la direction ont su s'adapter aux situations et donner à ses membres différents services pour en faire aujourd'hui une Caisse Populaire répondant toujours aux besoins de ses membres et offrant une gamme de services des plus élaborés.

Le système comptable de la Caisse est depuis quelques années complètement sur informatique, ce qui nous permet de vous offrir plus de services et cela, plus rapidement.

Pensons seulement au service « Inter-Caisse » qui permet à chacun de nos membres de déposer, retirer et mettre à jour leur livret d'épargne dans n'importe quelle Caisse Populaire participante, tout comme s'il se présentait au comptoir de sa propre Caisse.

Avec la venue de l'informatique, les possibilités de nouveaux services sont pratiquement illimitées et nous pouvons facilement prévoir pour les prochaines années d'importants changements opérationnels qui nous dirigeront sûrement vers une société sans chèque.

Toutefois, malgré ces changements importants, les dirigeants devront toujours demeurer soucieux de ne pas déroger à la vocation première de la Caisse Populaire, à la raison d'être qui a toujours été le moteur de notre croissance: servir nos membres-sociétaires qui nous ont confié la gérance de leurs épargnes, en leur offrant la gamme la plus variée, la plus efficace et la plus compétitive de service d'épargne et de crédit.



CONSEIL D'ADMINISTRATION de la Caisse Pop actuelle, de gauche à droite: M. Léo-Paul Pagé, président; M. Louis Godin, secrétaire; M. Camil Buisson, administrateur; M. Jean-Guy Hince, gérant; M. Martial Doucet, administrateur; M. Jean-Nil Héon, vice-président.

Les dirigeants actuels de votre Caisse Populaire St-Louis-de-France se répartissent comme suit:

Conseil d'administration:

M. Léo-Paul Pagé, *président*; M. Jean-Nil Héon, *vice-président*; M. Louis Godin, *secrétaire*; M. Camille Buisson, *administrateur*; M. Martial Doucet, *administrateur*.

Conseil de Surveillance:

M. Emile Masson, *président*; M. Gilles Légaré, *secrétaire*; M. Henri-Paul Jacques, *surveillant*.

Commission de crédit:

M. Damien Lamothe, *président*; M. Guy-Paul Mathon, *secrétaire*; M. Jean-Louis Pépin, *commissaire*.

Vie Socio-Culturelle

Yield and Quality

Yield and quality of the forage were determined by the following procedures:

1. **Yield:** The forage was weighed immediately after cutting and then again after drying at 60°C for 48 h. The difference between the two weights was the yield of dry matter.

2. **Quality:** The forage was ground through a 1 mm sieve and analyzed for CP, NDF, lignin, and lignin content.

3. **CP:** The CP content was determined by the following procedure:

1. Weigh 0.5 g of the forage into a 100 mL beaker.

2. Add 5 mL of 10% sodium hydroxide solution to the beaker.

3. Heat the beaker in a boiling water bath for 1 h.

4. Cool the beaker and add 5 mL of 10% sodium hydroxide solution.

5. Heat the beaker in a boiling water bath for 1 h.

6. Cool the beaker and add 5 mL of 10% sodium hydroxide solution.

7. Heat the beaker in a boiling water bath for 1 h.

8. Cool the beaker and add 5 mL of 10% sodium hydroxide solution.

9. Heat the beaker in a boiling water bath for 1 h.

RÉFÉRENDUM

M. Jean-François Biron est arrivé à *St-Louis-de-France* le 7 juin 1947. Il a acheté une terre de *M. Emery Héon* du *Cap-de-la-Madeleine*, située du côté sud-est dans le rang *Ste-Marguerite* à *St-Louis-de-France*. Celle-ci totalisait quarante-deux arpents de terre. Il devait y demeurer avec toute sa famille durant dix-sept années. *M. Biron* n'est pas passé inaperçu durant tout ce temps.

Ancien photographe de *Trois-Rivières*, *M. Biron* revint à la fin de 1944 d'outremer où la guerre sévissait. Il a fait immédiatement son entrée à l'Office National du film. Du temps où il demeurait à *St-Louis-de-France*, il était président du Conseil diocésain des loisirs à la Commission *Caritas* de *Trois-Rivières*, et allait d'une place à l'autre présenter des films de l'O.N.F. sur les sports. Il a aussi été membre du Conseil de surveillance de la Caisse Populaire de *St-Louis-de-France*. De ce fait, il eut l'occasion de faire connaître les coopératives par des films. Il a été également président de la Commission Scolaire.

L'année 1953, a vu la réalisation du film « Référendum » sur *St-Louis-de-France*. *M. Raymond Garceau* cherchait une paroisse pour faire un film, c'est alors que *M. Biron* lui suggéra celle de *St-Louis-de-France*. Ce devait être le premier film du genre documentaire interprété par des acteurs. On note alors la présence de quelques comédiens professionnels ainsi que de paroissiens, tels *MM. Rodolphe Ducharme, Roger Dugré* et *Omer Morin*. Pourquoi le film s'intitulait-il *Référendum* ? L'idée principale était de faire un *Référendum* sur une question d'aqueduc dans une municipalité où la discordance entre les gens du village et de paroisse était bien caractéristique du milieu rural.

Certains personnages ont été sélectionnés grâce à leur fonction au niveau paroissial. Ainsi donc *M. Omer Morin* qui était crieur à la porte de l'église donna à *M. Raymond Garceau* l'idée de faire une scène à partir de ce sujet.

Les acteurs étaient dirigés aux endroits les plus typiques de la paroisse, tels le magasin de *M. Joseph Lemire* qui devint pour les besoins du film le quartier général du maire et la salle paroissiale avec son poêle à deux ponts au milieu de la salle.

Pour faciliter le tournage, le réalisateur avait fait changer l'entrée de la salle paroissiale en déplaçant de l'avant à l'arrière des lettres identifiant l'entrée principale. Ceci était dû au fait que la salle était située trop près de la route et que l'on y retrouvait beaucoup trop de neige.

D'autres scènes ont été tournées à l'intérieur de l'église ainsi qu'à la résidence de *M. Biron*. Chez ce dernier, ce fut la scène de la veillée au corps.

Il est bon de se rappeler qu'à cette époque *M. Louis Caron* était maire, *M. l'abbé Albert Dessureault*, curé et *M. Lucien Héon* au chœur de chant.

Originellement, le film a été fait avec du 35 millimètres. Le tournage devait durer un mois et demi. C'était pour passer dans les cinémas. Il n'avait rien coûté à la municipalité car c'est le gouvernement qui avait défrayé le coût. C'est particulièrement les salaires des acteurs qui avaient coûté cher.

Dans le film, on note également la présence de *M. Elzéar Marchand*, *M. et Mme Alphonse Richard*, le père de *M. Biron* et *Mme Marcel Ducharme*, etc... Ce film est actuellement déposé dans les archives de la cinémathèque québécoise et il est considéré comme un classique.¹

LOISIRS

Avec la diminution de plus en plus évidente des heures de travail, le loisir occupe une place importante dans la vie des individus. Les loisirs organisés deviennent donc un phénomène contemporain et même *St-Louis-de-France* n'y échappe pas. Cependant, bien avant que l'on structure de façon gouvernementale les loisirs, on voyait se former des

1. Nous sommes d'une profonde reconnaissance à *M. Jean-François Biron* d'avoir eu la gentillesse de nous raconter les péripéties de ce film.

groupes de personnes intéressées qui donnaient de leurs temps pour organiser des activités paroissiales.

En fouinant quelque peu dans les archives, l'on retrouve en 1941, plus précisément le 3 novembre, un arrêté municipal qui accorde la permission au club des jeunes de prendre l'eau dans le puit de la pompe à feu pour faire une patinoire. Celle-ci se trouvait le long de la route 19 (157) en arrière du monument du Sacré-Coeur.

Une longue période s'écoule avant que l'on puisse retracer les moments importants qui se sont produits dans le domaine des loisirs. C'est en l'année 1959 sur le terrain de M. et Mme Emile Masson que renaît l'activité très populaire de la balle-molle.

Ce sont deux sportifs, Messieurs Gérard Bureau et Emile Masson, qui en discutant avec des amis des paroisses avoisinantes forment « la ligue du comté de Champlain ». St-Louis-de-France ne possédait pas alors un terrain propice à la pratique de ce sport. Monsieur Masson offre gratuitement un terrain très vaste situé près de sa maison.

A cette époque un montant de \$5.00, remboursable à la fin de la saison, est demandé à chaque joueur. Pour obtenir un fond de ligue plus substantiel, on organise un concours pour trouver une « reine de la balle-molle ». C'est une jeune fille de St-Louis-de-France, Mademoiselle Edith Doucet qui remporte la palme.

En 1960, devant le nombre toujours croissant de spectateurs, on en compte parfois jusqu'à 800, on décide d'agrandir le terrain pour permettre un stationnement plus sécuritaire.

Mil neuf cent soixante et un est l'année des honneurs: le club est à son apogée, il gagne le trophée de la ligue. Parmi les joueurs figurant sur cette équipe, on remarque M. Reynald Newberry qui nous a malheureusement quitté prématurément lors d'une joute de balle le 28 mai 1979 sur les terrains des loisirs. En plus de l'équipe régulière, deux clubs de jeunes, les 6 à 10 ans et les 11 à 16 ans évoluent sur le terrain Masson. Ils participent en plus à des tournois dans différentes paroisses sous l'œil encourageant des parents.

La fréquentation du terrain Masson était à ce point intense que parfois du lever au coucher du soleil des gens de différentes paroisses et de tous âges pratiquaient leur sport favori.

Comment Monsieur et Madame Masson en sont-ils venus à s'occuper de loisirs ?

Etant père de deux garçons et d'une fille et ayant toujours été un fervent sportif, *Monsieur Masson* pensa qu'en organisant une équipe de balle sur son terrain, il permettrait à ses jeunes de s'occuper sainement. Ses fils Jean-Pierre et Jacques étaient de bons lanceurs et aidaient à l'entretien de l'équipement et du terrain. Sa fille Diane s'occupait du petit restaurant et répondait aux informations des spectateurs et joueurs. Son épouse Gisèle, qui leur prêtait main forte, a été nommée « la maman sportive de l'en-



EQUIPE DE BALLE-MOLLE

Équipe de St-Louis-de-France championne de la ligue en 1961. Première rangée, de gauche à droite : Daniel Ducharme, Jean-Pierre Ricard, Bill Ayotte, lanceur; Claude Morin, Jean-Pierre Masson, lanceur; Réjean Marchand et Jean-Paul Lamothe, lanceur. Deuxième rangée : Gabriel Dufresne, arbitre; Julien Trudel, v.-p. ligue, Emile Masson, instructeur, Bill Kendall, arbitre, Guy Dumont, receveur, Stan Newberry, Lionel Hardy, Gilles Marchand, Laurier Fortin, arbitre en chef et Alphonse Morin, secrétaire.

née » en 1960. A plusieurs reprises elle avoue avoir eu l'impression d'avoir une grande famille. « Il y a un côté éducatif qu'il faut souligner, mon mari et moi occupions les loisirs de nos enfants en élargissant nos horizons. On s'intéressait aux autres jeunes et on ne s'ennuyait jamais; aujourd'hui, je recommencerais avec plus d'ardeur encore, car c'était le bon temps. Tout ce monde sans le savoir a contribué beaucoup à augmenter notre envie de dévouement ».¹

En novembre 1961, l'on dissout l'O. T. J. existante et la Municipalité de St-Louis-de-France se porte acquéreur des biens.

Malgré l'effort constant des *Rose Richard* et *Lionel Ricard* de reprendre les activités, une période de difficultés vient ralentir à nouveau les loisirs.

Un nouveau départ se produit le 18 novembre 1968 lors de la formation d'un comité qui démontre par son travail inlassable que les loisirs peuvent prendre des racines solides à St-Louis-de-France. Ce comité est sous la présidence de *Monsieur Emilien Blais*.

Dès la première réunion, le comité demande l'abolition du règlement 45 pour le remplacer par une nouvelle organisation qui a comme nom: « *Comité des Loisirs de St-Louis-de-France* ». Le tout est accordé et l'on voit une multitude d'activités s'organiser pour le bien-être des gens de la municipalité.

Avec les années, les directions changent mais l'esprit reste le même. On acquiert des jeux de ping-pong, de dards, de poches, de cartes. On organise des soirées récréatives, des baignades, des pique-niques, des tournois de pétanque, des cours de danse populaire et folklorique, des carnavaux d'hiver et pour souligner d'une façon plus particulière la saison des fêtes, un défilé du Père Noël. On met l'accent surtout sur le loisir familial et plusieurs soirées sont organisées afin de sensibiliser les gens à cette nouvelle orientation des loisirs.

1 Madame Emile Masson.

Alors que Messieurs *Marcel Brouillette* et *Gerry Grondin* dirigent la destinée du comité des loisirs, nous connaissons la période dite « Ciné-Loisirs » en 1969. On présente alors pour la modique somme de \$0.35 des films pour les jeunes.

L'hiver étant une saison particulièrement longue en ce beau coin de terre, l'on ne peut se passer de la patinoire. Des équipes de responsables s'occupent d'entretenir cette surface glacée afin de permettre la tenue de parties de hockey et de ballon-balai. Les amateurs de patinage trouvent eux aussi des périodes où ils peuvent pratiquer leur sport favori.

En 1970, devant l'enthousiasme des parents, un comité est chargé de remettre sur pied l'oeuvre des terrains de jeux, (l'O. T. J.). Huit moniteurs sont choisis pour s'occuper des jeunes sous la surveillance de Monsieur *René Plante*, éducateur physique de Trois-Rivières Ouest qui est engagé à cette fin. Le transport des enfants est organisé par autobus. Les jeunes sont initiés au ballon-volant, au soccer, au jeu de fer, au badminton, au croquet.

N'oubliant pas les plus âgés et devant l'intérêt qu'a manifesté un grand nombre de personnes, l'on popularise le jeu de la pétanque et plusieurs tournois se déroulent sur le terrain de la patinoire, situé alors à l'arrière du garage municipal.

On voit en 1973, un nouveau comité se former sous la présidence de Monsieur *Gilles Pronovost* et une fois de plus, les activités estivales et hivernales reprennent de plus belle.

De nombreux responsables collaborent pour établir des équipes de baseball mineur de catégories, Mosquitos, Pee-Wee et Bantam. Au hockey, on voit se former des équipes Atomes, Mosquitos, Pee-Wee, Bantam et Midget. C'est en cette même année qu'est acheté le terrain où seront centralisés tous les loisirs de St-Louis-de-France. (Terrain de balle, patinoire, balançoires, glissoires, etc...)

Le président *Pronovost* occupe ce poste pendant deux ans et est remplacé en 1975 par Monsieur *Gérard Piché*. Sous ce président, les réunions sont tenues au Centre Muni-

cial et elles deviennent publiques. Le maire et un membre de la Chambre de Commerce assistent aux assemblées. Madame Jacqueline Plante, responsable d'un projet «P.I.L.», organise la projection de films, des cours de danse moderne et folklorique. Pour la première fois, un slogan est lancé: «Ça grouille». Le 27 avril 1975, le plan de la bâtisse des loisirs dessiné par Monsieur Gilles Latour est présenté au gouvernement pour la demande de subventions.

Mars 1976 accueille un nouveau président, Monsieur Gaétan Ducharme. Avec une bonne équipe de bénévoles, il poursuit l'excellent travail de ses prédécesseurs. L'on voit naître un journal distribué de porte à porte et qui se nomme: «Voix de la Rochelle». Le 25 novembre 1976, le conseil municipal accorde la permission de tenir une discothèque au Centre des Loisirs, à la grande joie des jeunes.

Des expositions artisanales sont présentées à plusieurs reprises en collaboration avec l'A.F.E.A.S. Toujours elles remportent un franc succès.

L'année 1977-78 voit deux présidents se succéder à ce poste: Gaétan Désilets et René Raïche. Ils conjuguent leurs efforts pour continuer l'oeuvre déjà amorcée.

Laurier St-Onge accède à la présidence le 26 septembre 1978 et occupe toujours cette fonction en cette année du 75^e anniversaire. Il est en plus responsable du Club des «100»¹

Devant la popularité de la balle-donnée, un deuxième terrain est aménagé et l'on voit les équipes s'inscrire en



CENTRE DES LOISIRS DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

1. Groupe de volontaires qui, mensuellement versent un montant de \$5.00 dollars pour l'achat d'équipement sportif pour les jeunes.



COMITE DES LOISIRS DE ST-LOUIS-DE-FRANCE (1979), en haut de gauche à droite : Gaétan Boisvert, Pierre-Yves Désilets, Laurier St-Onge, Clermont Martin, en bas de gauche à droite : Monique Ducharme, Ghislaine Boisvert, Michelle St-Onge, Louise Martin; n'apparaissent pas sur la photo, Jean Claude Morin, Gaétan Ralcha, Yvon Marchand.

grand nombre. Ces deux terrains de balle font l'orgueil des sportifs de St-Louis-de-France avec leur éclairage et leurs tableaux indicateurs lumineux. Les grands responsables en sont Messieurs *Laurier St-Onge* et *J.-Claude Morin* qui se réjouissent du succès remporté.

Grâce à ces travailleurs, St-Louis-de-France occupe une place de choix dans le domaine du sport organisé.

Il est malheureusement impossible compte tenu des documents qui nous ont été fournis de présenter sans quelques oublis l'histoire des loisirs depuis les débuts de St-Louis-de-France. En colligeant tous les textes, il nous a été donné de constater qu'un grand nombre de bénévoles ont oeuvré dans divers comités. Il serait trop long de les mentionner tous, mais une reconnaissance profonde reste toujours la marque d'un travail bien fait.

La plus grande satisfaction pour un individu ne vient-elle pas d'avoir apporté à la communauté sa part, si minime soit-elle ?¹

1. Ces données ont été recueillies dans les livres des mirroirs fournis par Monique Ducharme des Loisirs de St-Louis-de-France 1979.

Diverses Associations

Charles Aspinwall

HISTORIQUE DES CHOEURS DE CHANTS

Vers les années 1908, pour rendre les messes plus vivantes, M. Octave Héon et un groupe d'hommes de la paroisse s'étaient réunis pour former un chœur de chants. Ils chantaient en latin bien sûr. Parmi les belles voix, il y a eu Lucien Héon qui a dirigé un groupe et chantait magnifiquement le « minuit chrétien ». Quel beau souvenir n'est-ce pas ?

Faisant partis de ces chœurs, qui ne se souvient des Richard, Désilets, Lamothe, Héon, Sawyer, Savary, Veilleux, Marchand, Ducharme, Pépin, Bellemare, Bussièrès, Doucet, Huot, Paquin, Buisson, Morin, Raiche, Ducharme, Boisvert, Lemire, etc... Ce n'était pas les voix qui manquaient. Ils ont chanté les messes et les sépultures pendant près de quarante ans.

Pour toucher l'orgue pendant ces nombreuses années, nous retrouvons Séverine Lamothe, Eva Lamothe, Jeanne Demontigny, Mme Georges Lamothe, soeur Elzéar et soeur Bonaventure, Filles-de-Jésus, M. le curé Dessureault et peut-être d'autres personnes dont les noms peuvent nous échapper.



CHOEUR DE CHANT dans les années '40, sous la direction de Mme Rose Paquin Lamothe, avec le curé Lamy. . .



Photo prise lors du CONCERT des "VOIX DE LA ROCHELLE" à l'occasion du 75^e anniversaire de St-Louis-de-France.

Un peu plus tard avec l'avènement des messes rythmées, de petits groupes s'occupaient de l'animation des messes avec l'aide de M. le Curé Oscar Masson et de Johanne Newberry. Les religieuses qui enseignaient dans la paroisse ont aussi préparé de belles messes avec l'aide des jeunes écoliers.

Par après, Mme Renée Masson de St-Maurice prend la direction de la chorale, secondée à l'orgue par Mme Jeanine Lapointe. Ensemble, elles ont accompli un beau travail. Malheureusement, survient le départ de la directrice. Le groupe continua à fonctionner tant bien que mal dans l'espoir de trouver une remplaçante.

Il devait la trouver dans la personne de Mme Gisèle Morrisette. Animée par son dynamisme et sa volonté de réussir, la chorale a chanté aux messes du dimanche et aux grandes fêtes de Noël et Pâques. Après neuf mois de pratique, un premier concert populaire est donné sous le nom des « Voix de la Rochelle », le 5 juin 1976. A l'orgue, nul autre que Raymond Richard, jeune homme très dévoué pour la cause de la musique et qui a donné beaucoup de son temps et de ses énergies. Il accompagnait le groupe à cha-

que pratique et à tous les concerts sous la direction de *Gisèle Morrissette* qui a accompli un travail énorme. Ce fut un succès grandissant à chaque concert. Au programme, il y avait des pièces folkloriques, des chants populaires, des pièces québécoises et beaucoup de variété.

A cette époque, un Conseil s'était formé dont la présidente était *Mme Colette Doucet* et le secrétaire-trésorier *Anselme Huot*. Le chœur comprenait une vingtaine de personnes qui ont accompli un magnifique travail. Le bénévolat ne leur faisait pas peur. Depuis ce temps, à chaque année les « *Voir de la Rochelle* » donnent leur concert annuel à l'église de St-Louis-de-France et en différents endroits de la région.

En cette année du 75^{ème} anniversaire, une nouvelle directrice, *Mme Louise Gladu* a dirigé le groupe avec un doigté admirable. Elle a monté un magnifique spectacle avec décors, costumes, danseurs; ceci présenté sous forme de tableaux rappelant différentes époques en musique.

La chorale a interprété du western, du russe, du tyrol, des chansons d'hier et d'aujourd'hui et quelques extraits d'opérettes italiennes. L'accompagnateur organiste *Raymond Richard* a accompli un travail de maître et il a été apprécié grandement.

Le comité à l'oeuvre pour cette année de réjouissance était formé comme suit :

— Présidente :	<i>Denise Lefebvre</i>
— Secrétaire :	<i>Ginette Champoux</i>
— Trésorier :	<i>Anselme Huot</i>
— Conseillère :	<i>Mme Gisèle Huot</i>

CHORISTES

— *Ginette Champoux, Yvette Champoux, Colette Doucet, Réal Doucet, Jeannine Dubois, Marcel Dumont, Juliette Gagnon, Louise Gladu, Anselme Huot, Gisèle Huot, Denise Lefebvre, Lise Meunier, Donat Morin, Rachel Raïche, Lucie Richard, Rose Richard, Marcel Sicard, Lucie Thellend.*

L'A. F. E. A. S. DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

Le 16 janvier 1938, le Curé J.-Eugène Lamy annonce au prône, que Mlle Michaud, institutrice du Ministère de l'Agriculture serait à St-Louis-de-France le 20 janvier, pour jeter les bases d'un Cercle des Fermières. Il en expose les avantages et invite les dames et demoiselles à en faire partie.

La réunion de fondation était présidée par M. le Curé. Un grand nombre de dames répondent à son invitation. Elles étaient toutes anxieuses de connaître les buts de cette nouvelle association. M. le Curé souhaite la bienvenue à Mlle Michaud en exprimant l'espérance que le Cercle de St-Louis-de-France soit un organisme vivant et bienfaiteur.

Mlle Michaud annonce que ce Cercle a pour but de grouper les meilleures volontés, avec l'intention chrétienne de l'entr'aide en toutes choses, et plus particulièrement dans



COMITE DE L'AFEAS 1979-1980. De gauche à droite : Louise Dugré, conseillère, Colette Allaire, conseillère, Margot Roy, conseillère; Hélène Gélinas, secrétaire-trésorière; le curé Oscar Masson, Louise Hamelin, présidente, Judith Giguère, vice-présidente, Andrée Lord, conseillère, Monique Dupont, conseillère.

les arts domestiques. Le Cercle des Fermières se doit de devenir un organisme social très précieux dans la paroisse par ses multiples activités. Notre première préoccupation était de se nommer une patronne. A la suggestion de *Mme Aurèle Leblanc* et acceptée à l'unanimité, on adopte *St-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus* pour patronne de notre Cercle et on opte pour la devise : *Bien faire et laisser dire.*

Vingt-cinq membres adhéraient au Cercle et on trace un programme d'activités. On détermine le mercredi suivant pour tenir nos réunions et on procède aux élections afin de former le premier comité exécutif. Sont élues :

Présidente :	<i>Mme Achille Désilets</i>
Vice-présidente:	<i>Mlle Blandine Lamothe</i>
Secrétaire-trésorière:	<i>Mme Hormidas Joyal</i>
Bibliothécaire:	<i>Mlle Thérèse Caron</i>
Conseillère:	<i>Mme Joseph Dufresne</i>
Conseillère:	<i>Mlle Yvonne Morin</i>
Conseillère:	<i>Mlle Marie-Jeanne Ducharme</i>

M. le Curé accepte d'être notre aumônier. La réunion du mois de novembre est présidée par M. le Curé. A cette réunion on décide de rajeunir un métier appartenant à *Mme Ernest Marchand* et de le louer pour une période de trois ans. L'année suivante, le comité de direction ayant été réélu au complet, celui-ci s'occupe de tracer un programme très complet des activités. Ce programme se compose de plusieurs conférences données soit par: *M. l'aumônier*, le *Dr Gauthier* ou *M. l'Agronome*. Il y a également diverses démonstrations telles que: Piquage de couvre-lit, remodelage de chapeau, recette de boudin, saucisse, pâte de guimauve. Lors des élections de janvier 1940, *Mme Ernest Marchand* est élue vice-présidente.

A la réunion de mars 1942, M. le Curé J.-Eugène Lamy annonce son départ de la paroisse, car il a été nommé Curé à St-Léon. C'est avec regret qu'il quitte ses fermières, et c'est en nous souhaitant bien du succès dans nos activités, qu'il nous donne sa dernière bénédiction.

C'est à la réunion d'avril que nous avons fait la connaissance de notre nouvel aumônier. M. Eugène Lamy, deuxième Curé du même nom, nous donne une conférence sur le rôle de la femme au foyer.

Nous avons quand même tenu notre réunion en mai, malgré une température très pluvieuse et la faible assistance de nos membres. A cette réunion, on décide que le Cercle aurait son local pour le métier et les accessoires. Une résolution est passée pour acheter un rouet afin de pouvoir filer la laine nécessaire au tissage. Plusieurs projets sont mis à l'étude pour la réalisation des travaux nécessaires à notre exposition.

Nous avons organisé une partie de cartes au profit de l'église. La réunion du mois d'octobre est tenue à notre nouveau local situé à la salle paroissiale.

En 1943, le Cercle compte 22 membres. Lors des élections, deux dames sont élues, Mme Donat Lamothe et Mme Georges Lamothe. Le Cercle fait l'achat d'un nouveau métier, d'un dévidoir et d'une canneleuse. Il est décidé qu'à chaque réunion, quinze minutes seraient consacrées à un Cercle d'étude en se basant sur la revue: Le foyer rural chrétien.

En 1948, le Cercle achète un métier de quatre-vingt-dix pouces et organise une partie de cartes pour aider à payer le métier. Mme Achille Désilets, présidente depuis neuf ans, donne sa démission. Mme Ernest Marchand est élue présidente, et Mme Georges Lamothe vice-présidente.

Le 22 août 1949, une réunion spéciale est convoquée. La question à l'étude est de faire partie de l'Union Catholi-

que féminine pour remplacer le Cercle des Fermières. Aucune décision n'est prise, le sujet reste à l'étude.

Une autre réunion spéciale est convoquée le 4 septembre. A cette réunion, il est proposé par Mme Ernest Marchand et secondé par Mme Julien Lamothe, que le Cercle des Fermières soit aboli. En vertu des règlements du Cercle, nous remettons tous les biens à M. le Curé.

Le 12 septembre, une troisième réunion spéciale est tenue. Il est proposé par Mme Georges Lamothe et secondé par Mme Marcel Ducharme, qu'un Cercle de l'Union Catholique soit fondé à St-Louis-de-France, et que la direction du nouveau Cercle soit la même que celle du Cercle aboli.

Comme nous n'avons pas de local pour les métiers, les dames qui désirent se servir des métiers doivent les apporter chez elles. En l'année 1950, Mme Ernest Marchand et Mme Georges Lamothe démissionnent respectivement de leurs postes de présidente et vice-présidente. *Mme Armand Normandin* est élue présidente, *Mme Roch Longval* vice-présidente et *Mme Jean-Charles Marchand*, secrétaire-trésorière. Etant donné que les trois métiers sont actuellement employés, nous décidons d'acheter un ourdissoir, un cannelier et des navettes.

Le 15 décembre 1952 sont tenues des élections car nous avons reçu la démission de la présidente et de la vice-présidente. *Mme Lionel Pépin* est élue présidente et *Mme Donat Lamothe* vice-présidente.

En 1954, les réunions se tiennent à la salle du couvent. Mlle Blandine Thibeault de St-Narcisse est notre Directrice de secteur et la région de Trois-Rivières compte quarante et un Cercles. Nous achetons un compteur de tour pour monter les métiers. En octobre, nous tenons des élections. *Mme Lionel Pépin* est élue présidente et *Mme Marius Pépin* vice-présidente.

En 1955, des cours d'art culinaire et de couture sont organisés. Le Cercle achète une machine à coudre, une planche à repasser et une paire de ciseau, car nous avons reçu un octroi du gouvernement de \$400 dollars pour payer les dépenses occasionnées par ces cours. Le 15 septembre nous tenons des élections. Sont élues: Présidente, *Mme Julien Lamothe*; vice-présidente, *Mme Robert Lapointe*; et Mlle *Louiselle Lamothe*, secrétaire-trésorière.

En 1957, il est proposé par *Mme Bastien* et secondé par *Mme Maurice Ricard* qu'une demande soit adressée à la Commission Scolaire, afin de disposer de la classe à l'arrière de l'église, pour y placer les métiers. En septembre, ce sont les élections. *Mme Jeffrey Fugère* est élue présidente et *Mme Camille Boisvert* vice-présidente.

En l'année 1958, le Cercle compte vingt-deux membres et une résolution est adoptée comme ceci: Le Cercle offrira \$2.00 dollars aux membres qui feront les travaux pour l'exposition de la fédération, et à celles qui iront aux réunions du comté. Les élections sont tenues en septembre. *Mme Roland Dionne* est élue présidente. Tous les autres membres du Comité exécutif sont réélus.

Au mois de février 1959, une soirée est organisée en collaboration avec *M. Roland Carrière* président de la Commission Scolaire. Cette soirée sous le thème « Tu te dois à ta paroisse », a remporté un grand succès car quatre-vingt personnes y assistaient, et quatre conférencières rehaussaient cette soirée de leur présence. Tous sont repartis enchantés et un Comité est formé pour la semaine de l'Apostolat Laïc.

Les élections ont lieu en septembre 1960. *Mme Julien Lamothe* est élue vice-présidente. Tous les autres membres du Comité exécutif sont réélus. Un Comité d'art ménager est formé, dont la responsable est *Mme Georges Lamothe* aidée de *Mme Philippe Demontigny*. *Mme Omer Morin* est la gagnante du concours d'embellissement du comté.



PHOTO A L'OCCASION DU 30e ANNIVERSAIRE du Cercle en 1968. Debout de gauche à droite : Mme Julien Lamothe, Mme Georges Lamothe, Mme Ernest Marchand; Assises : Mme Martine de Banné, secrétaire-trésorière; Mme Raymond Pépin, présidente; Mme Roland Dionna, vice-présidente.

En 1961, un autre Comité est en voie de formation. Il s'agit du Comité d'éducation dont la responsable est Mme Alphonse Demontigny. Voici quelques sujets au program-

me: Etude religieuse sur les boiteux de naissance. — Les devoirs d'une épouse. — Dialogue entre jeunes et adultes. Au mois de septembre, ce sont les élections. *Mme Ernest Marchand* est élue présidente. Le Congrès a lieu à Yamachiche.

En mars 1962, une résolution est faite pour demander un nouveau local à la Commission Scolaire. La réunion du mois suivant se tient à notre nouveau local, l'école Jacques Buteux. Au mois d'octobre, nous accueillons avec plaisir notre nouveau Curé, *M. Oscar Masson*, qui a accepté d'être l'aumônier de notre Cercle. Les élections ont lieu à cette même réunion. *Mme Roland Dionne* est réélue comme présidente. *Mme Raymond Pépin* est élue vice-présidente.

En l'année 1966, cinquante et une dames sont membres et la cotisation est de \$3.00 dollars. *Mme Raymond Pépin* est élue présidente aux élections et *Mme Roland Dionne* est élue vice-présidente. *Mme Roland Dionne* suggère un nouveau règlement à l'effet que les membres doivent assister à trois réunions au moins durant l'année pour bénéficier des avantages offerts par le Cercle. Une lettre est adressée aux membres absents afin de les informer de ce nouveau règlement. *Mme Raymond Pépin* nous informe que cent vingt-cinq délégués officiels de l'U.C.F.R. et soixante-sept délégués des Cercles d'économie domestique assistaient à un Congrès spécial, qui avait comme objectif de former une nouvelle association. De cette fusion est né le Cercle A.F.E.A.S. Le Congrès annuel de ce nouveau Cercle aura lieu tous les ans entre le 15 août et le 30 septembre.

La nouvelle constitution exige qu'à l'avenir le poste de présidente ne doit pas être occupé plus de cinq ans par la même personne.

La date du 24 février 1968 est retenue pour célébrer le 30^{ème} anniversaire de fondation de notre Cercle. Des invitations sont adressées à nos fondatrices qui étaient du premier Conseil. La somme de \$125.00 dollars est mise à la disposition du Conseil pour célébrer cet anniversaire. Le Cercle compte cinquante-quatre membres dont seize participent au concours d'embellissement. Un souper est orga-

nisé le 24 février, suivi d'une soirée dansante pour fêter le 30ème anniversaire de fondation de notre Cercle. Mmes Ernest Marchand, Georges Lamothe, Julien Lamothe sont honorées à cette soirée car elles sont membres depuis la fondation.

A la réunion du 14 avril 1970, Soeur Thérèse, Directrice des écoles de St-Louis-de-France, est notre conférencière invitée. Le sujet de sa conférence est la psychologie de l'enfant de 6 à 12 ans. Mmes Maurice Ricard et Philippe Demontigny demandent qu'une résolution soit formulée pour s'opposer à l'ouverture d'une maternelle pour les enfants de quatre ans. L'assemblée décide à l'unanimité de tenir une exposition de nos travaux les 14 et 15 novembre, en collaboration avec le service de la bibliothèque de Trois-Rivières. Les élections sont tenues le 9 juin 1970. Mme Jacqueline Plante est élue présidente.

Au mois de février 1971, après un vote secret, l'assemblée décide d'acheter un métier de cent pouces au coût de \$772.25 dollars. Nous avons une conférencière invitée en la personne de Mme Madeleine Plamondon qui nous apprend à faire une étude sur notre milieu.

Le 9 février 1972, Messieurs Vézina, Levasseur et Lefrançois sont venus nous donner les grandes lignes de la loi 27, qui consiste à faire le cours élémentaire en six ans et le cours secondaire en 5 ans. Les dames montrent des inquiétudes de voir partir leurs jeunes pour les écoles du Cap-de-la-Madeleine, mais la loi étant passée, il faudra s'y conformer.

A la réunion du 11 avril 1973, notre invité M. Roger Bornais, a fait une démonstration sur la fabrication de la poterie. Les membres étaient très enthousiastes de découvrir cette technique artisanale. Les responsables des métiers sont très satisfaites de la bonne marche des métiers, car les métiers ont fonctionné toute l'année. C'est pourquoi, il a été proposé par Mme Marie Savary et secondé par Mme Louise Dugré, d'acheter un métier de trente-six pouces ainsi qu'un microphone qui sera très utile lors de nos réunions mensuelles. Mme Martine De Bané est nommée délé-

gué pour représenter le Cercle A.F.E.A.S. au sein du Comité d'urbanisme de St-Louis-de-France. En septembre, des membres de la Commission Scolaire et le président du Comité de parents venaient nous parler du dossier cumulatif. Ils contribuaient à faire la lumière sur ce sujet très important. En novembre, il est proposé par Mme Jacqueline Plante et secondé par Mme Denise Lefebvre qu'un souper soit organisé à notre réunion de décembre pour souligner la fête de Noël.

Des élections sont tenues le 12 juin 1974. Mme Jacqueline Plante est réélue présidente. Un sujet très controversé est à l'étude: l'avortement. M. le Curé nous demande de signer une résolution contre cette loi. Ce que les dames ont fait avec empressement.

Le 15 janvier 1975, Mme Jeannette Leboeuf reçoit des mains du maire Maurice Paquin, une plaquette souvenir la désignant la personnalité de l'année 1974. M. le maire nous fait visiter le Centre municipal afin de pouvoir décider si nous irons nous y installer. On passe au vote, les résultats sont: cinquante-six membres pour s'y établir, treize contre. La majorité étant pour le déménagement, nous nous installerons à Ste-Marguerite aussitôt que le local sera prêt, au prix de \$175.00 dollars par année. Mme Monique Pépin remporte le premier prix à l'exposition régionale avec un splendide coussin qu'elle a elle-même tissé. MM. Henri Garneau et Louis Godin, président du Comité d'urbanisme, viennent nous présenter des diapositives sur l'environnement et les méfaits de la pollution. Les élections sont tenues le 11 juin, dont voici les résultats: Mme Aline Pépin est élue présidente.

Le 15 septembre, Mme Brigitte Kendall, notre nouvelle Directrice de secteur vient nous visiter. Elle nous parle d'un projet mis de l'avant par la fédération de Trois-Rivières. Ce projet a pour titre: Un enfant, un arbre, car un arbre sera offert à toutes les nouvelles mamans de l'année. Une plantation officielle a lieu chez Mme Denise Nault.

En février 1978, le Conseil municipal octroie au Cercle une subvention de \$200.00 dollars pour défrayer le coût de

l'installation d'armoires dans notre local. Les dames sont très heureuses de cette réalisation, c'est pourquoi il est proposé par Mme Denise Laroche et secondé par Mme Gervaise Ducharme d'acheter une cuisinière et un réfrigérateur pour compléter le coin de cuisine de notre local. Il est également proposé par Mme Denise Laroche et secondé par Mme Solange Sicard, que nos membres pourraient se servir de notre cuisine pour préparer un goûter à l'occasion du décès d'un proche parent. Des cours de macramé, bricolage, haute-lisse sont organisés et nous tenons notre exposition artisanale les 28, 29, 30 avril 1978. Mme Aline Pépin, présidente depuis trois ans, présente sa démission. Nous tenons les élections le 7 juin, dont voici les résultats : *Mme Denise Laroche* est élue présidente.

Lors du Congrès provincial qui s'est tenu en août à Montréal, le vote a été pris pour hausser la cotisation à \$12.00 dollars incluant la revue. La majorité des congressistes s'étant prononcé en faveur de cette proposition, la cotisation est donc haussée à \$12.00 dollars incluant l'abonnement à la revue « *Femme d'ici* ».

Lors des élections de juin, le nouveau conseil élu pour l'année 1979-80 est composé comme suit :

Présidente :	<i>Louiselle Hamelin</i>
Vice-présidente :	<i>Judith Giguère</i>
Secrétaire-trésorière :	<i>Hélène Gélinas</i>
Directrice :	<i>Colette Allaire</i>
Directrice :	<i>Margot Roy</i>
Directrice :	<i>Louissette Dugré</i>
Directrice :	<i>Andrée Lord</i>
Directrice :	<i>Monique Dupont</i>

Voici donc l'histoire de notre cercle. Après un début très simple et difficile, le travail de nombreuses femmes de la paroisse a porté fruit, car par leur travail inlassable année après année, la prospérité du cercle s'est accrue, pour devenir un des mouvements de la paroisse le mieux organisé.¹

1. Communication de Madame Hélène Gélinas, secrétaire-trésorière.

SCOUT

St-Louis-de-France héberge sur un des plus jolis sites de son territoire, une très belle base de plein air, le camp scout, immense domaine qui domine le cours sinueux de la rivière St-Maurice et ses rives d'une beauté encore sauvage.



Cette base de plein air est construite sur des terres appartenant au début à *M. Edmond Marchand* et à *M. Jos Levasseur*. Ce dernier fit parti du premier conseil municipal de St-Louis-de-France en 1904. Il était le père de *Mme Achille Désilets (Moza)* une ancienne paroissienne.

La terre Levasseur fut vendue à *M. Dugré* puis à *Messieurs Grégoire et Lévesque*. C'est d'eux que les scouts achetèrent une partie du domaine. La terre Marchand fut acquise par *M. Jérôme Jacob*. Ce dernier faisait partie en 1950 d'un sous-comité qui cherchait un terrain propice pour y construire un camp permanent. Les transactions sont complétées à la fin de mai 1951, et les premières meutes sont immédiatement reçues à ce camp.

Avec les années et grâce à l'effort soutenu de nombreux bénévoles, le domaine s'étend maintenant sur une superficie de près de cent arpents carrés, d'aspect varié; les prairies entourées de forêt, les côteaux, les ravins, le lac, tout cela crée un domaine enchanteur par sa beauté, son calme, sa situation privilégiée.

En plus d'être connu régionalement, le domaine a été l'hôte en 1955 d'un jamboree international.¹ Plus de 1200 jeunes ont de ce fait goûté à l'atmosphère champêtre qu'offre St-Louis-de-France. Plusieurs résidents se souviendront certainement des moments de fraternité vécus à cette occasion.

En 1972, c'est une chorale formée de 75 scouts américains de Memphis, Tennessee qui venait passer quelques jours dans ce domaine. (Lors de ce séjour, ils ont donné un concert fort apprécié sur le mail du centre commercial « Les Rivières »)

Mais avant tout, ce camp a été construit pour servir les besoins des jeunes de la région et c'est par centaines que chaque été des groupes bénéficient de cette base de plein air.

En plus des groupes de louveteaux et de 4-H du diocèse, on peut y recevoir différents groupes venant de tous les coins du Québec.

Dans la période de septembre à juin, devant la disponibilité des locaux, on offre à différents mouvements ou groupes, la possibilité de louer les chalets pour des rencontres et des sessions de toutes sortes. Cet endroit privilégié trouve donc une vocation de service qui permet aux jeunes et moins jeunes de bénéficier d'un site propice au repos, à la détente, à la réflexion.

Le scoutisme dans le diocèse de Trois-Rivières a franchi le cap des cinquante ans et c'est par un grand rassemblement que les fêtes pour souligner cet événement ont eu lieu le 9 juin 1979 au domaine de St-Louis-de-France. Il était normal de regrouper d'anciens scouts car, n'est-ce-pas en Mauricie que le scoutisme a été le plus vigoureux dès les origines ?

D'ailleurs, ils étaient nombreux ceux qui sont venus pour fraterniser et même se rajeunir d'une cinquantaine d'années.

Tous ont démontré que le « Sois prêt » si souvent prononcé est toujours de circonstance et que même dans l'avenir il restera l'atout essentiel au mouvement scout.

1. Réunion de scouts venant de divers pays

Il était souhaitable pour une municipalité qui héberge sur son territoire un domaine aussi majestueux que celui des scouts, de voir naître un groupe en ses murs.

Devant le grand nombre de jeunes qui devaient se déplacer dans la paroisse Ste-Famille du Cap-de-la-Madeleine, certains parents entreprirent une action positive et c'est en septembre 1979 que leurs efforts étaient récompensés. En effet, l'on procéda à la présentation du 1er groupe scout à St-Louis-de-France. Des jeunes de 14 à 16 ans forment maintenant le «poste de pionniers». Un jumelage avec le groupe scout Ste-Famille a été entrepris et un comité administratif mis sur pied. Il est présidé par M. André Racine de St-Louis-de-France.

Ce mouvement est en pleine période de recrutement et prévoit former une meute d'éclaireurs.

Le camp scout, faisant partie intégrante de la municipalité, les autorités ont voulu souligner sa présence en plaçant au centre des armoiries dont St-Louis-de-France s'est dotée, la croix scout, symbole de franchise, de dévouement, de pureté et d'obéissance.*

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE, LOCALE DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

Avec les célébrations du 75ième anniversaire de la fondation de la paroisse de St-Louis-de-France, et en collaboration avec les membres du comité de ces fêtes, la Société St-Jean-Baptiste, locale de St-Louis-de-France, est heureuse de collaborer à la préparation de son histoire, de son origine qui est encore toute récente, malgré qu'elle entre cette année, dans sa dix-huitième année d'existence.

En effet, c'est par un dimanche du 29 janvier 1961, au couvent des révérendes soeurs «*Filles de Jésus*», (école Blanche-de-Castille, 1560, boul. St-Louis, qu'une trentaine de citoyens de la paroisse se sont réunis en vue de procéder à la fondation d'une Société St-Jean-Baptiste.

*. Remerciements à Messieurs Maurice Lapointe et Jérôme Jacob pour leur aimable collaboration.

Comme personne ressource parmi les invités, l'on remarque la présence de *M. Paul Julien*, chargé de l'organisation, et qui a procédé à la fondation de la locale. Il est accompagné pour la circonstance de *M. Conrad Boissonneault*, alors administrateur de la Société St-Jean-Baptiste de la Régionale de Trois-Rivières.

Les premiers directeurs qui sont au nombre de sept, ont formé leur bureau de direction et ont élu *M. Paul Tellier* comme président, *M. Camille Boisvert* premier vice-président, *M. J.-Charles Marchand*, secrétaire-trésorier, et messieurs *Maurice Beaumier*, *Emile Masson*, *Roland Dionne* et *Jacques Demontigny* tous directeurs.



LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE ST LOUIS-DE-FRANCE: En arrière de gauche à droite: Marie-Jeanne Charette, Emile Masson, Jacqueline Laplante, Rolande Lesieur, Clément Boisvert, Louisella Hamelin, Elizabeth Demontigny, Bertha Hamelin, Maurice Veillette; Assis de gauche à droite: Camille Boisvert, Jacqueline Plante, M. le Curé Oscar Masson, M. Maurice Paquin, Monique Pépin, Donat Demontigny. N'apparaissent pas sur la photo, Denise Désilets, Denise Thellend. . .

Par la même occasion, le nouveau bureau de direction soumet une demande d'incorporation selon les dispositions

de la loi 162. La proposition ayant été soumise par M. Paul Tellier et appuyée par M. Jean-Charles Marchand.

Le maire *Roger Lesieur* qui assiste à l'assemblée, a fait une courte allocution pour féliciter le nouveau Conseil élu, et a promis toute sa collaboration.

Le 30 mai de la même année est fondé le comité féminin de la Société, et les premières directrices sont Mme Maurice Beaumier, présidente, Mme Jean-Charles Marchand, vice-présidente, Mme Emile Masson secrétaire-trésorière, et Mesdames Paul Tellier, Maurice Marchand, Roger Lesieur, Camille Boisvert, René Beaumier et Roland Dionne qui assumeront les fonctions de directrices.

La Société, dont la vocation sociale se veut la protection de la langue et des droits, a assumé depuis ses débuts son rôle en apportant les correctifs nécessaires dans le milieu.

Ainsi, dès le 22 novembre 1961, la Société envoie une lettre de protestation à la Commission Scolaire locale dans le but de faire corriger les écritures en anglais apposées sur les autobus scolaires.

Le 3 octobre 1962 a lieu la cérémonie de la remise officielle du drapeau de la province, don de la Société St-Jean-Baptiste à la municipalité de St-Louis-de-France, et béni par M. l'abbé *Oscar Masson*, aumônier de la locale. Il a été remis par le président de la locale M. *Camille Boisvert* au maire de la municipalité M. *Roger Lesieur*.¹

FONDATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE

L'idée est venue du Comité Régional de la Société St-Jean-Baptiste de Trois-Rivières, qui tout en formant le comité paroissial de St-Louis-de-France, a offert à la même occasion le service de bibliothèque. Elle avait pour nom la « Bibliothèque Régionale des Trois-Rivières ». C'est à la formation du comité féminin que la présidente régionale, Mme Paul Tellier qui faisait partie du comité féminin de

1. Communication de Mme Monique Fêpin, M. Maurice Piquin, résidents de St-Louis-de-France.

St-Louis-de-France, encourageait ce service de la bibliothèque. C'est alors que l'idée mûrit et le comité féminin appuyé par le comité masculin allait poursuivre l'idée jusqu'au bout.

Le service de bibliothèque régionale avait un bibliobus qui parcourait les paroisses où les comités de la Société St-Jean-Baptiste s'étaient installés. Ces derniers faisaient la démonstration et donnaient les renseignements nécessaires pour inciter les gens à prendre goût à la lecture.

Les citoyens avaient le choix d'avoir le bibliobus régulièrement à date fixe pour faire l'échange des livres ou bien encore d'avoir un endroit précis et organisé pour effectuer un travail quelconque. Il fallait s'appropriier l'argent nécessaire à ses besoins car c'est la municipalité qui défrayerait le coût de l'abonnement de \$100, dollars et qui accorderait un local. La paroisse de St-Louis-de-France allait opter pour avoir bien en place une bibliothèque. Les démarches se poursuivaient et la paroisse de St-Narcisse qui



SERVICE DE BIBLIOTHEQUE de St-Louis-de-France, sise au secrétariat municipal : Sylvie Lamothe, Hélène Hamelin. . .

était déjà dotée de ce service par l'entremise du Dr Gérard Dérosiers, invitait la locale de St-Louis à visiter les lieux. Tous sont revenus emballés par cette visite.

Le 1er avril 1962, la Société St-Jean-Baptiste fait une demande au Conseil municipal pour avoir la bibliothèque. Le Conseil accepte sans plus tarder sur la proposition de M. Aldéric Désilets appuyée à l'unanimité².

Le 3 octobre 1962, Mme Maurice Beaumier qui est présidente du comité féminin de la Société St-Jean-Baptiste, locale de St-Louis-de-France, est invitée à assister à la réunion des comités des différentes bibliothèques.

Le 16 février 1963, le comité féminin se réunit conjointement avec le comité masculin, afin d'élaborer un programme pour organiser une soirée récréative dans le but de se procurer les fonds nécessaires destinés à l'installation d'une future bibliothèque. Le 16 novembre de la même année, le comité organise une deuxième soirée dont les profits serviront aux mêmes fins.

L'ouverture de la bibliothèque s'effectue le 23 janvier 1964 sous la responsabilité de Mme Emile Masson et Mlle Claire Morin. Cependant, ce n'est que le 9 février 1964 que l'on procède à la fondation de la bibliothèque municipale³.

La Société St-Jean-Baptiste, qui est l'auteur de cette réalisation, organise une cérémonie qui a lieu sous la présidence de M. Camille Boisvert à l'école Jacques-Buteux. A cette occasion, un banquet a suivi la cérémonie de la bénédiction donnée par M. l'abbé Oscar Masson⁴.

Fait à noter, c'est que la bibliothèque a été installée dans les locaux situés au poste d'incendie, pour être par la suite emménagée dans ses locaux actuels. Ces derniers, sont situés dans l'ancienne école du village (arrière de l'église) et sont la propriété de la Corporation municipale de

2. Nous voulons remercier Mme Emile Masson d'avoir bien voulu collaborer en nous apportant ces divers renseignements.

3. "Depuis 1964, la bibliothèque est affiliée à la Bibliothèque Centrale de Près de la Mauricie" (Communication de Mme Emile Masson, résidente de St-Louis-de-France).

4. Cent soixante-deux personnes ont pris part à la cérémonie.

St-Louis-de-France. Cette ancienne école a été achetée à la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine pour la modique somme de \$1.00.

LA PROJECTION DE FILMS POUR ENFANTS

Quelques personnes organisent à partir du 20 mars 1965, la projection de films pour les enfants le samedi après-midi. Le coût d'entrée est de dix sous seulement et durant l'après-midi de nombreux prix de présence sont distribués. Un restaurant est aussi à la disposition des enfants et des parents à un coût minime. Les films obtenus sont gratuits mais il faut louer et aller chercher le projecteur.

La participation des enfants est très nombreuse à ces représentations. La grande responsable de cette activité est *Mme Jean-Charles Marchand* avec la collaboration de *Mme Roger Lesieur* et *Mme Gaston Plante*. C'est la Société St-Jean-Baptiste qui avait nommé ces responsables. Lorsque cette organisation a pris fin, les fonds devaient servir à acheter un tourne-disque à la bibliothèque.

C'est le 25 janvier 1966 que le comité féminin est dissous pour être intégré au comité masculin de la Société St-Jean-Baptiste.

Le 19 mars 1974, la locale de St-Louis-de-France adresse une demande d'aide financière au montant de \$1,800 dollars à la Société St-Jean-Baptiste de la Mauricie afin d'obtenir les fonds nécessaires à la préparation de la fête de la St-Jean-Baptiste le 24 juin. Cependant, l'aide financière n'est pas accordée à la locale. C'est alors que celle-ci se tourne vers les organismes locaux comme la Corporation Municipale, la Caisse Populaire locale et plusieurs entreprises commerciales en vue d'obtenir l'aide et les fonds nécessaires pour organiser la fête du 24 juin.

En mars 1978, la locale de St-Louis-de-France organise une soirée récréative dans le but d'amasser les fonds nécessaires pour sa contribution personnelle au comité de rénovation du cimetière paroissial. Ceci s'avère un succès complet.

Les 29 et 30 avril de la même année; les délégués de la locale participent au Congrès de la Société St-Jean-Baptiste qui se déroule au Motel « Le Baron » et il en a été ainsi pour les directeurs qui ont assisté aux « diners conférences à la Salle Duvernay ».

Au début du mois de novembre 1978, le président de la locale de St-Louis-de-France M. Maurice Paquin, est invité à représenter la Société St-Jean-Baptiste auprès de l'office de la langue française qui tenait un colloque au « Motel Le Baron » et qui avait pour but d'expliquer les textes de la loi 101 sur les droits linguistiques.

Depuis sa fondation, la Société a élu à sa direction neuf présidents dont quelques-uns ont assumé cette tâche à quelques reprises. Voici leurs noms et dates de leurs mandats:

- M. Paul Tellier de 1961 à 1962;
- M. Camille Boisvert de 1962 à 1964;
- M. Maurice Beaumier de 1964 à 1963;
- M. Roland Dionne de 1965 à 1967;
- Mme Jacqueline Plante de 1967 à 1968;
- M. Camille Boisvert de 1968 à 1971;
- M. Cyprien Pruneau de 1971 à 1973;
- M. Clément Boisvert de 1973 à 1975;
- Mme Rolande Lesieur de 1975 à 1976;
- M. Camille Boisvert de 1976 à 1977;
- M. Clément Boisvert de 1977 à 1978;
- M. Maurice Paquin de 1978 à —;

De ce nombre, on note quelques membres qui sont des ouvriers de la première heure, pour n'en nommer qu'un seul, nous citons le cas de M. l'abbé Oscar Masson le curé de St-Louis-de-France et aussi l'aumônier de la locale de St-Louis. La locale tient à le remercier de son dévouement et de son support continu depuis sa fondation.

Ce texte raconte les principaux événements qui se sont déroulés dans la locale de la Société St-Jean-Baptiste de St-Louis-de-France depuis sa fondation à nos jours⁵.

5. Ce texte sur l'histoire de la Société St-Jean-Baptiste n'aurait pas été possible sans l'étroite collaboration de M. Maurice Paquin, président de la Société St-Jean-Baptiste, locale de St-Louis-de-France. Nous lui sommes d'une profonde reconnaissance.

HISTORIQUE DU COMITÉ D'ENTRAIDE

L'oeuvre du Petit Sabot a été fondée en novembre 1963 par *Mme Jacqueline Plante* et *Mme Germaine Deshaies*. La fête de Noël approchait et il fallait faire quelque chose pour les pauvres de St-Louis-de-France. Après quelques démarches fructueuses et l'annonce aux prônes le 7 décembre par le Curé *Oscar Masson* de la préparation d'un tel projet, des bénévoles de St-Louis-de-France s'étaient mis en route pour la cueillette de fonds. Cette dernière a été une réussite. En plus de ramasser toutes sortes d'objets et de linge, les bénévoles¹ ont réussi à recueillir la somme de \$143.19 dollars. Le curé *Oscar Masson* a procuré les noms des familles en difficulté. Une vingtaine de familles ont pu bénéficier de l'aide de l'oeuvre du Petit Sabot. L'élan était donné et il fallait se préparer pour l'année suivante.



COMITE ENTRAIDE: En arriere de gauche à droite: M. le curé Oscar Masson, Colette Doucet, Diane Demontigny, Albert Trépanier, Camille Boisvert. En avant de gauche à droite: Rose Richard, Thérèse Morin, Anita Doucet.

1. Il n'est pas possible d'énumérer les noms de tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette oeuvre.

La récolte du 6 décembre 1964 a été également une réussite. La somme ramassée s'élevait à \$162,77, en plus d'autres dons en nature. Quelques difficultés se sont présentées au cours des opérations mais une vingtaine de familles ont tout de même bénéficié de l'aide de l'oeuvre du Petit Sabot. Les années 1965 et 1966 ont été sensiblement identiques aux précédentes et l'oeuvre du Petit Sabot était devenue une tradition.

En novembre 1968, *Mme Roland Morin* et *Mme Rose Richard* forment une équipe de bénévoles et se regroupent en un Comité d'Entraide. Ce comité a été reconnu et accepté par la municipalité et le curé *Oscar Masson* qui en faisait partie. Avant, il y a eu l'oeuvre du Petit Sabot qui à l'époque des fêtes de Noël et du Jour de l'An distribuait des paniers de provisions, du linge, et même des meubles aux familles pauvres. Les personnes bénévoles et charitables se réunissaient à l'occasion. On y retrouvait Mesdames *Gaston Plante*, *Rolland Carrière*, *Maurice Demontigny*, *Benjamin Tellier*, *Robert Deshaies* souvent aidées de leurs maris et des nombreux autres bénévoles.

Le comité fonctionnait de par la générosité du Conseil Municipal et des argents recueillis soit par une collecte faite à la grandeur de la paroisse, en passant dans chaque foyer, soit par une collecte à la porte de l'église ou encore soit par des dons venant des différents organismes. Ce n'est pas seulement à l'époque des fêtes que ces gens ont besoin d'aide et pour cette raison le comité fonctionne toute l'année. Présentement, le Comité d'Entraide est toujours en fonction, et se compose de:

Mme Rose Richard, présidente; *Mme Thérèse Morin*, secrétaire; *M. Oscar Masson*, curé; *M. Camille Boisvert*; *M. Albert Trépanier*; *Mme Anita Doucet*; *Diane Demontigny*; *Mme Colette Doucet*.

En somme, ce comité joue un rôle d'assistance-sociale, il apporte une aide morale et matérielle à toutes les personnes dans le besoin.

L'ÂGE D'OR DE ST-LOUIS-DE-FRANCE

Les débuts de l'Age d'Or

Un projet P.I.L. demandé par le Comité des Loisirs (Programme d'initiative locale) est accepté à St-Louis-de-France grâce au promoteur de ce projet, *M. Gilles Pronovost*. Il allait durer du 17 janvier 1974 au 17 juillet de la même année. *M. Lionel Ricard*, engagé pour ce projet, a l'idée de fonder un Club pour les personnes du troisième âge. « Implanter un Club d'Age d'Or dans la paroisse n'était pas une tâche facile, puisque plusieurs personnes redoutaient le terme troisième âge »¹. *M. Ricard* entreprend les démarches nécessaires pour rencontrer les personnes de la municipalité pour ensuite consulter le Club de l'Age d'Or de la Mauricie où *M. Gérard Fraser* accepte de venir à St-Louis-de-France pour implanter un Club de l'Age d'Or. Ce dernier, n'ayant pas l'âge requis, c'est *M. Roland Carrière* qui allait le seconder dans la fondation de ce Club².

Fondation d'un comité provisoire

La première présidente est *Mme Thérèse Ducharme* qui remet sa démission après quelques semaines. Le 26 février 1974, c'est la formation d'un Conseil présidé par *M. Gérard Fraser* dans la bâtisse du secrétariat.

Formation du premier Conseil permanent

C'est lors de cette assemblée du 26 février 1974, que devait être élu le tout premier Conseil permanent qui se présente comme suit :

Présidente:	<i>Mme Pauline Gagnon</i>
Vice-président:	<i>M. Marcel Lemire</i>
Trésorier :	<i>M. Roland Carrière</i>
Secrétaire :	<i>Mme Jeannette Leboeuf</i>
Directeur :	<i>M. Camil Désilets</i>
Directrice :	<i>Mme Marie Buisnière</i>
Directrice :	<i>Mme Thérèse Ducharme</i>

1. Communications de *Lionel Ricard*, *Marie Buisnière* et *Irène Germain*, résidents de St-Louis-de-France.

2. *M. Carrière* avait l'âge requis pour appuyer *M. Fraser*.

L'année suivante, *Mme Marie Buissière* prend la relève à la présidence. « Pendant quatre années, elle devait faire preuve de beaucoup de dévouement pour la bonne marche du Club »³

Actuellement, c'est *Mme Marie Savary* qui dirige le groupe comme présidente. Elle est assistée par :

Vice-président :	<i>M. Maurice Nolin</i>
Trésorière :	<i>Mme Rachelle Pruneau</i>
Secrétaire :	<i>Mme Irène Germain</i>
Directrice :	<i>Mme Adrienne Marchand</i>
Directrice :	<i>Mme Germaine Désilets</i>
Directeur :	<i>M. Camil Désilets</i>

Le Club de l'Age d'Or de St-Louis-de France:

Une réussite

Un peu plus tard, *M. Ricard* aide à l'installation d'un local bien secondé par *M. Roland Carrière*. Le Club s'installe en arrière de l'église. *M. Ricard* achète des jeux, le comité des loisirs participe à ses débuts, c'est une aide morale et financière. On se rencontre une fois la semaine pour jouer aux cartes, aux dames, pour aussi se rencontrer, échanger des idées, etc. Le local étant devenu trop petit, on se transporte à l'école *Jacques-Buteux* et plus tard à *Blanche-de-Castille*.

Un projet du gouvernement vient prêter main-forte au Club de l'Age d'Or. Il s'agit des « *Nouveaux Horizons* » du Haut Commissariat des loisirs et des sports qui accordent des subventions au Club. C'est alors que le Club s'achète des chaises et va s'installer dans un loyer, chez *Mme Adrien Leboeuf*. C'est dans le sous-sol de ce loyer que devait se poursuivre les activités pour les dix-huit mois consécutifs pour ensuite emménager au centre municipal.

Le 29 avril 1977, le Conseil autorise le Club de l'Age d'Or à exécuter les travaux d'enlèvement de la division centrale au local du Centre municipal ainsi que d'effectuer

3. Communication de *Mme Irène Germain*, résidente de *St-Louis-de-France*.

des travaux divers⁴. Tout le matériel est fourni par la municipalité. Depuis ce temps, le Conseil municipal a autorisé le Club à construire dans leur local une salle de bain. Les membres ne seront donc plus obligés de descendre à l'étage inférieur car ils sont maintenant autonomes et possèdent un très beau local.



GROUPE DE L'AGE D'OR, de gauche à droite : Mme Irène Germain, M. Maurice Nolin, Mme Marie Savary, Mme Rachel Pruneau, Mme Adrienne Marchand. N'apparaissent pas sur la photo : M. Camil Désilets, Mme Germaine Désilets.

Les « Nouveaux Horizons » les ont aidés à s'installer convenablement en plaçant le mobilier, la table de billard, les rideaux, la cuisinière, les métiers à tisser, le stéréo, etc.

Les membres du Club de l'Age d'Or sont chez eux, les hommes se rencontrent pour disputer des parties de billard.

⁴ Il s'agit principalement d'un évier et d'une armoire que les membres de l'âge d'or ont installés bénévolement.

C'est ouvert toute la semaine; les femmes tissent, les membres jouent aux cartes tous les mardis soir, les Clubs des environs se rencontrent et des soirées de danse ont lieu de temps en temps. Des voyages sont également organisés par autobus pour les membres durant toute l'année.

« Un bel esprit de fraternité règne dans ce milieu, ce qui permet aux gens de conserver leur sérénité, leur fierté et la joie de vivre.

« Pour l'avenir, nous souhaitons des réalisations nouvelles, beaucoup d'amour et de compréhension, ceci sera la preuve que notre regroupement est une force solide et grandissante.

« Le troisième âge veut prouver que même retraité, nous pouvons faire une vie très agréable et heureuse »⁵.

En somme, un Club bien organisé qui invite cordialement les gens du troisième âge à venir se rencontrer et discuter ensemble au local aménagé à cet effet.

HISTORIQUE DU JOURNAL LA ROCHELLE

En 1974, M. Gaétan Ducharme invitait des représentants de tous les organismes de la municipalité; de cette réunion naquit le comité du journal La Rochelle. Faisaient partis de ce comité: M. Gaétan Ducharme, président, Mmes Jacqueline Plante, Danielle Lesieur, Martine De Banné, Rose Richard. Ils ont pu compter sur la collaboration d'un projet P. I. L.

Le but de ce journal: donner de l'information municipale et paroissiale, renseigner sur les différents organismes. Celui-ci fut bien accueilli par la population. Il paraissait assez régulièrement tous les mois et ce, pendant deux ans. Mais comme le coût d'impression augmentait de plus en plus, il devint la responsabilité du comité des Loisirs dont M. Gaétan Ducharme était président.

5. Communication de Mme Irène Germain, résidente de St-Louis-de-France.

La Rochelle

Saint-Louis-de-France

1940 N° 1 - Bibliothèque nationale du Québec

Vol. 1 N° 1, Janvier 1978

EDITORIAL

Depuis longtemps que nous existait votre appareilure un Journal d'Informations locales, nous espérons que votre effort sera le bienvenu par vous.

Nous nous flâmes de vous recueillir sur les activités du conseil municipal, des différentes comités et organismes de la municipalité afin que chaque puisse participer à la vie de sa collectivité.

Peut-être qu'aurait les nouveaux venus pourront-ils mieux s'intégrer et que St-Louis de-France sera pour eux mieux qu'une "ville-dortoir" ou les gens sont indifférents à ce qui les entoure.

Toutefois, comme notre premier objectif est la Nouvelle page et simple, nous avons jugé nécessaire d'écarter l'aspect de la critique, c'est-à-dire que nous désirons rester neutre, par conséquent un certain équilibre les textes reçus sera fait, si nécessaire.

Nous réserverons un coin aux poèmes et aux petites annonces. Ces dernières paraîtront sous les conditions suivantes: sans excéder votre tarification de 15 mots et 25-30 lettres à 601 rue Louis-Philippe St-Louis de-France Q1A6B et nous nous réservons le droit de faire paraître les premières annonces reçues jusqu'à épuisement de l'espace qui leur est réservé. Tous et votre annonce ne paraît pas, essayez-vous le mois prochain et le tout vous sera retourné.

Nous accueillons volontiers toute personne qui voudrait goût à notre journal et qui désirerait y collaborer, nous pourrions ainsi élargir nos horizons.

Nous tenons également remercier, nos bénévoles qui permettent à chaque feuille de recevoir gratuitement le journal. Nous vous invitons à encourager d'autres les gens de chez-vous. Tant qu'ils sont commerçants, entrepreneurs, hommes d'affaires etc qui se sentent intéressés à faire paraître une annonce dans notre journal, vous pouvez obtenir plus d'informations de votre adressant à notre responsable de la publicité Claude Simard

Un merci au Conseil Municipal qui nous a autorisé en tant que le premier numéro ainsi qu'aux politiciens des organisations municipales qui nous ont fait parvenir leur texte. Nous espérons pouvoir compter sur leur collaboration et leur assistance afin de mieux vous informer.

Le Comité vous remercie à l'avance de votre appui et espère répondre à votre attente.

Lucienne S. Langlois

MOT DU MAIRE

Les membres du Conseil Municipal de St-Louis-de-France sont plus qu'honorés de voir renaître au sein de leur collectivité, un véritable d'information.

Nous souhaitons à l'équipe bénévole en tête, beaucoup de succès et nous espérons que l'oeuvre entreprise sera louangeable pour le bénéfice de tous les gens de St-Louis-de-France.

Le Conseil était heureux de prouver son soutien par l'appui tangible que nous vous avons accordé.

Sachant que nous vous garantissons en plus notre support moral afin que vous puissiez mener à bon fin ce travail d'information auprès de la population.

Nous invitons les commerçants, les industriels et les divers groupes à profiter de la chance qu'on leur offre de faire connaître leurs activités à toute la population de St-Louis-de-France.

Je profite de l'occasion spéciale pour souhaiter à tous les vœux, d'année nouvelle et prospère. Que cette année 79 soit celle des réalisations positives comme celle de ce journal.

Le Conseil Municipal
Par Roger Dorval, maire.

Comme dans tout bénévolat, il vient un temps où il faut diminuer ou abandonner pour raison de santé ou manque de disponibilité. Ce fut le cas de M. Ducharme qui après quelques mois, discontinuait le journal. Plusieurs en furent déçus.¹

1. Communication de Rose Richard.

C'est à ce moment que *Mme Francine O'Shaughnessy* déplora ce manque d'information particulièrement ressenti chez les nouveaux citoyens, qui ne savaient où puiser les renseignements les concernant et qui n'étaient guère couverts par les autres médias.

Deux formules s'offraient alors: celle d'un journal rentable où deux ou trois personnes travailleraient, ou celle d'une équipe bénévole qui en ferait un hobby intéressant. Cette dernière solution fut retenue et un groupe de personnes sensibilisées aux besoins d'information d'une municipalité en train de croître se réunirent et élaborèrent des objectifs et une ligne de conduite à suivre. (*Référer à la première page du no. 1*).

Lors de ces réunions, il fut décidé de conserver le titre « *La Rochelle* » en souvenir de cet endroit où s'établirent les anciens. Le lancement du premier numéro en janvier 1979 coïncida, pour le plus grand plaisir de tous, avec le début des fêtes du 75^e anniversaire de la municipalité.

La présente équipe se compose comme suit: Francine O'Shaughnessy, coordonnatrice; Maurice Gervais, relationniste; Jean-Paul Lamothe et Hélène Lemire, correcteurs et dactylographes; André Racine, chroniqueur municipal; Claude Ricard, publiciste; Suzanne Gervais, Gaétan Trépanier et Augustin Cormier, collaboration spéciale.²

CHAMBRE DE COMMERCE

Avec les années, la paroisse prenant de l'ampleur et le nombre de ses citoyens augmentant, on pensa le moment venu de doter la paroisse d'un mouvement dynamique qui regrouperait des citoyens prêts à oeuvrer pour le bien-être de la collectivité. C'est le 25 mars 1975, au Fort St-Louis, de St-Louis-de-France, que *M. Alfred Lafrenière* fonda la Chambre de Commerce, et en fut le premier président. A cette époque, on comptait déjà 76 membres.

2. Communication de Francine O'Shaughnessy, résidente de St-Louis-de-France, coordonnatrice du journal *La Rochelle*.

Les présidents qui lui ont succédé furent *M. Mathieu Jobin*, *M. Denis Hamelin*, *M. Denis Gagné* et *M. Michel Bronsard*, président actuel.

La Chambre de Commerce étant une association de citoyens qui mettent leurs temps, leurs talents et leurs connaissances au service de la collectivité, on a créé divers comités permettant de bénéficier de l'expérience diverse de ses membres. On y trouve donc : le comité municipal et d'urbanisme qui a comme fonction d'étudier et de faire des recommandations sur les projets relatifs au bien-être des citoyens. Parmi les principales réalisations de ce comité, citons, l'étude des compteurs d'eau, des règlements municipaux, l'intervention au budget municipal, étude sur l'enfouissement sanitaire, etc. ...

Pour sa part, le comité social organise différentes activités, dont les soupers mensuels où l'on retrouve des conférenciers de valeurs tels que *M. Maurice Bellemare*, *M. Guy Tardif*, *M. Marcel Gagnon*, *M. Rodrigue Biron*, etc. ... De plus, ce comité élabore des activités socio-culturelles comme rallye automobile, soirée des dames, etc. ...

Le comité touristique est l'instigateur de la campagne annuelle de nettoyage et d'embellissement de notre municipalité. Il s'occupe aussi d'un concours de monuments de glace. Cette année, il a réussi une exposition commerciale qui fut un événement marquant.

La Chambre de Commerce publie à chaque mois un bulletin d'information qui s'adresse aux membres et dans lequel l'on retrouve des renseignements sur les réalisations et les principales activités. De plus, chaque année la Chambre de Commerce présente aux citoyens de St-Louis-de-France, un bottin commercial des plus complets.

Cet organisme étant dans sa cinquième année d'existence nous ne pouvons qu'espérer qu'il soit prospère et qu'il continue son excellent travail.

BUREAU DE DIRECTION 1975-1976

Président :	<i>M. Alfred Lafrenière</i>
1er vice-président :	<i>M. Mathieu Jobin</i>
2ème vice-président :	<i>M. Gaétan Ducharme</i>
Directeur :	<i>M. Raymond Boucher</i>
Directeur :	<i>M. Maurice Demontigny</i>
Directeur :	<i>M. Marcel Dubois</i>
Directeur :	<i>Mme Gaétane Fleurant</i>
Directeur :	<i>M. Denis Hamelin</i>
Directeur :	<i>M. Claude Paquin</i>
Directeur :	<i>M. Gaston Thellend</i>
Directeur :	<i>M. Roger Turcotte</i>
Secrétaire :	<i>Mme Ginette Lemire</i>
2ème secrétaire :	<i>Mme Marcel Dubois</i>



BUREAU DE DIRECTION de La Chambre de Commerce de St-Louis-de-France, de gauche à droite : Paul Dumas, André Meunier, Mathieu Jobin, Monique Pépin, Marcel Dubois, Jean-Pierre Caron, Denis Gagné, Alain Champoux, Alfred Lafrenière. Assis de gauche à droite : Vice-président Gilles Veillette, secrétaire Dorothee Neault, président Michel Bronsard, 2e vice-prés. Reynald Dessureault, secrétaire Maurice Fortin. N'apparaît pas sur la photo Antoinette St-Cyr.

BUREAU DE DIRECTION ACTUEL

Président :	<i>M. Michel Bronsard</i>
1er vice-président :	<i>M. Gilles Veillette</i>
2ème vice-président :	<i>M. Raynald Dessureault</i>
Président ex-officio :	<i>M. Denis Gagné</i>
Directeur :	<i>M. Mathieu Jobin</i>
Directeur :	<i>M. Jean-Pierre Caron</i>
Directeur :	<i>M. Alfred Lafrenière</i>
Directeur :	<i>M. André Meunier</i>
Directeur :	<i>M. Paul Dumas</i>
Directeur :	<i>Mme Antoinette St-Cyr</i>
Directeur :	<i>Mme Monique Pépin</i>
Directeur :	<i>M. Marcel Dubois</i>
Directeur :	<i>M. Alain Champoux</i>
Directeur :	<i>M. Maurice Fortin</i>
Secrétaire :	<i>Dorothée Neault</i>

ASSOCIATION DES CITOYENS DE ST-LOUIS-DE-FRANCE INC.

L'année 1978 fut un tournant pour St-Louis-de-France. En effet, suite à une augmentation considérable de sa population, St-Louis-de-France a connu de nombreux problèmes inhérents à une municipalité en plein essor. Plusieurs problèmes sérieux frappèrent de plein fouet les citoyens de la municipalité.

Cette attaque fut en quelque sorte bénéfique, puisqu'elle éveilla un sentiment de solidarité et une prise de conscience chez les citoyens.

Plus précisément, l'enfouissement sanitaire puisqu'il faut l'appeler par son nom, donna naissance à l'Association des Citoyens sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Sirois. Le mouvement débuta modestement, mais la réponse empressée de la population provoqua la naissance d'un fort regroupement de citoyens intéressés au bien-être de leur municipalité.

Eventuellement, cette solidarité se manifesta par la création de l'Association des Citoyens de St-Louis-de-France Inc.

Cette association a pour but d'accroître le bien-être des citoyens de St-Louis-de-France; de défendre les intérêts des citoyens auprès des autorités municipales, scolaires, provinciales et fédérales; de surveiller toute législation municipale, scolaire, provinciale et fédérale susceptible d'intéresser les citoyens et d'intéresser davantage les citoyens de St-Louis-de-France à l'administration de leur municipalité tant sur les plans municipal, scolaire et des loisirs.

C'est en novembre 1978, qu'une assemblée générale conduisit à la formation officielle du premier bureau de direction; ce comité fondateur de l'Association se composait de :

Président :	<i>Rosaire Bégin</i>
Vice-président :	<i>Paul Rheault</i>
Secrétaire-trésorier :	<i>Claire Labrecque Pierre</i>
Directeur :	<i>Jacques Boisvert</i>
Directeur :	<i>Alcide Bournival</i>
Directeur :	<i>Réal Côté</i>
Directeur :	<i>Raymond Gélinas</i>
Directeur :	<i>Franz Gruninger</i>
Directeur :	<i>Jacqueline Massicotte</i>
Directeur :	<i>Maurice Paquin</i>



Association des Citoyens de St-Louis-de-France Inc. On reconnaît sur la photo : Claire Labrecque Pierre, Jacques Boisvert, Jacqueline Massicotte, Lise Thibodeau, Paul Rheault, Franz Gruninger, Raymond Gélinas. [N'apparaissent pas sur la photo: Pierre Savary, Bruno Marchand, Philippe Létourneau].

A ce moment, dix directeurs appuyés par plus de cinq cents membres, s'impliquèrent progressivement et énergiquement aux différents dossiers soumis par des citoyens.

En avril 1979, le bureau de direction convoqua une assemblée générale annuelle de ses membres; il y eut présentation et acceptation de la charte, puis élection de dix directeurs, lesquels composent le présent bureau de direction.

Présidente :	<i>Claire Labrecque Pierre</i>
Vice-président :	<i>Pierre Savary</i>
Secrétaire :	<i>Lise Thibodeau</i>
Directeur :	<i>Jacques Boisvert</i>
Directeur :	<i>Raymond Gélinas</i>
Directeur :	<i>Franz Gruninger</i>
Directeur :	<i>Philippe Létourneau</i>
Directeur :	<i>Bruno Marchand</i>
Directeur :	<i>Jacqueline Massicotte</i>
Directeur :	<i>Paul Rheault</i>

Les objectifs que s'est fixée la jeune association, ne sont pas tous réalisés; quoiqu'ayant consacré beaucoup de temps et d'énergie à sa propre structuration, l'exécutif a quand même su mener à bien plusieurs dossiers; que l'on pense à l'enfouissement sanitaire, au projet d'urbanisme, au règlement 109, aux fêtes de la St-Jean, en plus d'une part active aux festivités du 75^{ème} anniversaire de la Municipalité.

En somme tous les projets susceptibles d'éveiller l'intérêt municipal des citoyens intéressent l'association. La présence et les actifs positifs de l'Association procurent une garantie d'efficacité au Conseil Municipal et à tous nos concitoyens.

RÉSUMÉ DES FÊTES DU 75^{ème} ANNIVERSAIRE

Sous l'instigation du Conseil Municipal qui invita les différents organismes à déléguer deux représentants, M. le Maire présida la première assemblée de formation du comité organisateur des festivités pour souligner le 75^{ème} Anniversaire de fondation de la paroisse.

Après avoir déterminé le pourquoi c'est-à-dire les objectifs qui étaient de :

1. Permettre au gens de s'arrêter, d'oublier, de se libérer provisoirement et de se défouler par rapport aux frustrations et contraintes de la vie quotidienne.
2. Donner la possibilité de se resouvenir, de s'identifier à nos vaillants pionniers et de s'initier à ces belles traditions d'autrefois qu'on a malheureusement oubliées.
3. Permettre de découvrir les valeurs fondamentales de la vie en collectivité, en donnant aux gens l'occasion de se rencontrer dans la joie et l'amitié.
4. Intégrer le plus rapidement possible tous ces nouveaux paroissiens qui viennent habiter chez nous. Leur donner l'occasion de dialoguer avec les plus anciens. Leur faire connaître notre vie paroissiale.



SÔUPER D'OUVERTURE DES ACTIVITÉS (3 février 1979)

Les membres du comité se réunirent à plusieurs reprises pour en fixer le comment c'est-à-dire un premier programme d'activités. La principale difficulté rencontrée par le comité était de déterminer le lieu où pourrait se tenir ces activités, puisque comme tout le monde le sait, St-Louis-de-France n'a pas encore de grande salle. Finalement nous avons décidé d'utiliser le sous-sol de l'église St-Odilon pour les grandes manifestations.

Ces activités ont débuté officiellement le 3 février 1979 par un grand souper d'ouverture où il faisait bon retrouver, dans une atmosphère chaleureuse et cordiale, les doyens de quatre-vingts ans et plus. A cette occasion, plusieurs personnes avaient revêtu le costume d'époque. M. le Curé portait soutane, barrette et ceinturon. En plus des doyens, les invités d'honneur étaient le président d'honneur M. le député *Marcel Gagnon*, et l'historien *M. Hector Grenon*. L'orchestre « Les Sensations » assumait les frais de la musique. Cette première fin de semaine fut complétée par des activités de plein air dont un tournoi de ballon-balai, une course aux trésors, une balade de ski de fond et un slalom de véhicule (4 x 4) suivi d'un souper canadien. La



COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DU 75^e ANNIVERSAIRE...

grande participation des gens de St-Louis et l'atmosphère qui régna nous encouragea fortement. Cela augurait bien pour les prochaines activités.

Le lundi soir, 5 février, l'assemblée mensuelle du Conseil municipal s'est tenue dans une ambiance bien particulière à la demande du comité des fêtes. Les conseillers avaient revêtu le costume d'époque et l'assistance était nombreuse. Après lecture de l'ordre du jour, M. le Maire nous relata brièvement quelques anecdotes et faits historiques de notre municipalité. Le comité en la personne de notre président, remit officiellement une plaquette souvenir sur laquelle étaient gravés les noms des membres du premier conseil de 1904 et ceux de nos édiles municipaux actuels. Pour terminer cette soirée, un goûter fut offert à la population par le conseil municipal.

Pendant ce temps, trois duchesses travaillaient ferme à la vente de macarons. Ce sont *Claire Charette*, *France Dubois* et *Nicole Cormier*, trois filles très représentatives de notre patelin.



Couronnement de la reine,
France Dubois.

Le samedi, 10 février, lors d'une grande soirée en costume d'époque au sous-sol de l'église St-Odilon, eut lieu le couronnement de la reine. Après le suspense des derniers jours, nos duchesses et l'assistance attendaient avec impatience le résultat. *France Dubois* fut élue reine des fêtes du 75ème anniversaire.

Après le couronnement par la reine du carnaval d'hiver de l'an passé *Mlle Anita Marchand*, le comité remit fleurs et cadeaux souvenirs à chacune. Elles seront nos am-

bassadrices pour l'année. *Jean-Pierre Ricard* fut maître de cérémonie pour cette soirée qui se poursuivit avec l'orchestre de *Gilles Paré*. L'animateur hors pair, *Jacques Biron*, folkloriste, souleva l'assistance par son entrain proverbial. Tout le monde dansa. Un 75ème ça se fête. Quelle soirée!

Le lendemain, dimanche, d'autres activités de plein air telles que courses de chiens, concours de sciage, souque à la corde etc... permirent à de nombreux adeptes de participer davantage.

Cette journée se termina par un souper canadien au sous-sol de l'église St-Odilon, avec la remise des trophées aux gagnants de ces différentes disciplines sportives, suivi d'une discothèque pour les jeunes et les moins jeunes. Cette activité terminait les festivités du mois de février. Bilan très positif.



LE 1er BAPTÊME DE L'ANNÉE . . .

En cette année de l'enfant, nous avons décidé de souligner d'une façon bien spéciale, le premier baptême de l'année. Lors d'une messe, M. le Curé baptisa bébé *Isabelle*, enfant de M. et Mme *Gilles Gingras*. Cette cérémonie avait un caractère bien spécial, M. le Curé avec soutane, barrette et ceinturon, plusieurs personnes de

l'assistance en costume d'époque, et la présence de *Marie-Blanche Marchand* (77ans) deuxième baptisée inscrite dans les archives de l'église vinrent faire les onctions sur la tête de ce bébé. On remet des fleurs à la nouvelle maman. L'émotion était forte pour tous. Quelle belle célébration...

Toujours à l'église le 18 mars, c'était la soirée des talents sous la responsabilité de *Rose Richard*. L'église était remplie et quelle surprise pour l'assistance, de voir le potentiel artistique de nos gens, monologuistes, chanteurs, instrumentistes... etc. C'était à voir et à entendre. A cette occasion, le comité remet plusieurs prix de participation aux enfants qui avaient fait des dessins, dans le cadre d'un concours qui s'adressait aux élèves du niveau primaire.

Pendant ce temps, *François Lord* à la demande du comité des fêtes, organisait une soirée canadienne pour la télévision de Sherbrooke. Le 23 mars, le groupe enregistrait l'émission avec *Louis Bilodeau*. *François Lord*, bien secondé par son épouse *Andrée*, a réalisé de main de maître cette activité.

Les participants accompagnés de notre Curé, *M. Oscar Masson*, de notre maire et de Madame la mairesse, notre président des fêtes, en costume d'époque, ont su créer l'ambiance qu'il fallait pour la circonstance.

Pour clôturer les activités du mois de mars, une parade de mode, sous la responsabilité de *Monique Pépin*, a eu lieu au Club de Golf du Moulin. L'assistance était nombreuse. Une soirée très réussie.

En avril, ça continua de plus bel avec un grand bingo aux jambons sous la responsabilité de *Jacqueline Plante*.

A l'occasion de la première communion, confirmation, profession de foi, un certificat souvenir du 75ème anniversaire fut remis à chaque enfant.

Le 21 mars, une fête à la cabane à sucre de *Léon Buisson* fut organisée par *Monique Dupont*. L'orchestre de *François Lord* fit sauter toute la bastringue.

Le lendemain, c'était la criée après la messe de 10 h 30. Une foule s'assembla pour revivre ces criées d'antan qui avaient lieu en novembre et dont les profits servaient à faire chanter des messes pour les défunts.

Le responsable de cette activité, *M. Camille Boisvert* a su recréer l'atmosphère avec la collaboration de la popula-

tion qui a donné généreusement, poule, coq, lapin, tapis tissé, pain de ménage, sirop d'érable, etc...



LA CRIÉE D'ANTAN . . .

François Lord « crieur officiel » pour la circonstance a su mettre beaucoup d'humour dans cet événement qui a rappelé de bons souvenirs aux anciens et surpris agréablement les plus jeunes.

Pour finir le mois d'avril en beauté, à l'église, le spectacle « Des Voix de la Rochelle » sous l'habile direction de Mme Louise Gladu, adopta pour thème « Voyage dans le temps ».

En mai, l'âge d'or bien représenté au comité des fêtes par Mme Irène Germain, organisa un tournoi de cartes. Ce fut un succès. Puis l'AFEAS, avec son exposition artisanale annuelle s'était donnée un cachet particulier cette année avec un étalage de très beaux meubles anciens et galerie de photos anciennes.

A cette occasion, il y eut lancement du concours d'embellissement. Avec l'inscription, les personnes avaient droit à un arbre conifère (cèdre) et quelques plants de fleurs. Les concours de barbe, de moustache et de costume étaient aussi lancés. Le jugement aurait lieu à la fin des activités.

Pour la fête des mères, le comité d'accueil sous la responsabilité de Monique Pépin, offrit un bouquet de corsage à chaque maman présente aux messes de cette fin de semaine. Le comité répéta ce geste en juin à l'occasion de la fête des pères en remettant un oeillet à chacun.

Toujours en mai, le président des fêtes ainsi que les autorités scolaires et les enfants ont procédé à la plantation

officielle d'un arbre dans la cour de l'école Jacques-Buteux pour souligner l'année du 75^{ème} anniversaire.

Ce mois-ci s'est terminé par une soirée Bavaroise au sous-sol de l'église St-Odilon sous la responsabilité du président des Loisirs, M. Laurier St-Onge.

Le mois de juin débuta par les olympiades des écoles Blanche-de-Castille et Jacques-Buteux. Ces journées ont été bien appréciées par les enfants.

A l'église, le 9 juin, c'était la soirée « Hommage à nos doyens » sous la responsabilité de Monique Dupont. A cette occasion, M. Jean-François Biron est venu présenter le film « référendum 1953 ». La présentation de diapositives tirées à partir des photos anciennes recueillies chez les gens, commentée par Monique Dupont fut très appréciée.

Pour souligner l'apport de nos doyens à la communauté M. le maire Roger Bornais s'est occupé de préparer un tableau d'honneur sur lequel tous les noms des personnes de 70 ans et plus habitant notre municipalité, furent gravés (Noms tirés des livres de la dernière visite paroissiale). (Vous pouvez voir ce tableau au secrétariat municipal).

Pour que cette soirée soit complète, notre plus jeune doyen (70 ans) M. le curé Oscar Masson a été « l'objet »... d'une attention particulière. Le comité lui présenta une plaquette souvenir et une adresse lui a été lue. Cette dite adresse avait été préparée par M. Georges Lefrançois pour rendre hommage à notre pasteur. L'assistance présente a entonné en chœur « Mon cher Oscar c'est à ton tour de te laisser parler d'amour ».

Ce mois s'est terminé par les grandes festivités de la Fête Nationale des Québécois. Le 23, le comité de la St-Jean-Baptiste reçut tous les membres des associations paroissiales, les autorités fédérale, provinciale et municipale pour un cocktail (5 à 7) afin de lancer le programme des Fêtes. Le lendemain, le 24, messe à l'église à 10h30, suivie à 12 heures du tournoi de pétanque. A 14h30, parade avec

différents corps de musique et plusieurs chars allégoriques, chaque association s'occupant de monter son char. C'était une première; nul doute que dans les années à venir nous verrons cette parade se répéter.

Cette dernière manifestation fut suivie d'un souper canadien en plein air, qui était gratuit avec le port du macaron. Les libellules de St-Louis-de-France et les différents corps de majorettes donnèrent un spectacle. Après le concours amateur, on a rendu hommage au sportif de l'année « *Jasmin Morin* », et à l'étudiant de l'année « *Yvan Désilets* ». A 20h30, danse avec la disco Décibel Enr., animée par *Jean Robert* et *Guy Harvey* de C.J.T.R. Le traditionnel feu de la St-Jean dont le responsable était *Donat Demontigny* appuyé de l'Association des Citoyens. Animée par *René Trahan*, la danse se poursuivit jusqu'à cette dernière explosion de joie « le feu d'artifice » qui clôtura ces festivités familiales. Près de 2,000 personnes ont participé, dans une ambiance très chaleureuse.

En juillet, lors d'un mariage à l'ancienne, *M. Gaétan Pépín* a épousé *Mlle Francine Désilets*. Pour la circonstance le comité avait loué des anciennes autos dont la plus vieille une Chevrolet 1926. Un cocktail a été servi au centre municipal après la cérémonie.

Puis *Angèle Arseneault*, artiste de la radio, télévision, chansonnière, acadienne, un petit bout de femme qui a littéralement soulevé l'assistance de plus de 400 personnes qui s'étaient massées dans l'église paroissiale. Elle a également eu le don de s'adapter parfaitement à l'esprit de nos fêtes, ce qui a fait dire à plusieurs qu'ils avaient passé une soirée exceptionnelle, comme dans le bon vieux temps. Responsable de cette soirée, *M. Jean-Pierre Sirois*.

Les 8, 15 et 22 juillet, une ballade paroissiale en autobus fut organisée avec un itinéraire de 46 milles. Les personnes qui ont fait ce tour ont été enchantées et surprises de voir toutes les transformations apportées à la paroisse au fil des ans.

Nous entrons maintenant dans le dernier mois des activités prévues au programme des fêtes.

Ça débute par une super Disco avec Discoshow, au garage municipal. Le responsable était *M. Jean-Pierre Sirois*. Les 17, 18 et 19 août, la Chambre de Commerce sous la responsabilité de *MM. André Meunier* et *Louis A. Bolduc*, organisa un spectacle très apprécié donné par *M. Clément Grenier*, gigueur très connu, et une soirée folklorique avec les Musiciens traditionnels de la Mauricie au garage municipal spécialement réaménagé pour cet événement. Puis au terrain des loisirs, nous avons assisté à une envolée de pigeons voyageurs, joute de balle-donnée entre des vedettes du sport professionnel, dont *Yvon Lambert* joueur du club Canadien de Montréal, et des joueurs locaux. A cette occasion, *Séraphin (Jean-Pierre Masson)* est venu en « boggy » voiture tirée par un cheval, assister à cette joute et en profita pour déridier l'assistance.

Le concours du mérite apicole, suivi d'une démonstration d'un rucher et d'une dégustation de miel avec *Anselme Huot* comme organisateur a été très instructif et très apprécié du public.

Après la joute de balle, on procéda au jugement des concours de barbe et moustache avec comme juges, *Mlle France Dubois*, reine du 75ème et *M. Vitalien Caron*, coiffeur pour hommes. Le responsable *Pierre-Yves Désilets* félicita chaleureusement les gagnants ainsi que tous les participants. Puis, on fit parader toutes les personnes qui s'étaient données la peine de porter le costume d'époque. *M. Conrad Godin*, historien bien connu et *M. et Mme Pierre Lafrenière* personnifiant *M. et Mme de Champlain*, avaient la lourde tâche de déterminer des gagnants. L'organisatrice *Mme Rose Richard* félicita tous les participants. Finalement *M. Anselme Huot* responsable du concours d'embellissement dévoila les noms des gagnants. Les juges de ce dernier concours étaient *MM. Dorian Désilets* et *Augustin Cormier*, paysagiste.

Cette journée du 19 août s'est terminée à l'église de St-Louis-de-France par la présentation d'une pièce de théâtre pour enfants avec la troupe « Communiquatout » habilement dirigée par Mme Francine Hamelin. Ce groupe nous a fait passer une agréable soirée.

Le 25 août, l'Association des Citoyens nous présentait un grand slalom de véhicules 4 x 4 dans la sablière de M. Maurice Fortin qui avait été spécialement aménagée pour la circonstance. Tous les amateurs qui s'y trouvaient n'ont pas été déçus.



Messe chantée par Mgr Laurent Noël et concélébrés par neuf prêtres. (26 août 1979).

Le 26 août 1979, jour de clôture des fêtes du 75ème anniversaire, restera mémorable puisque celle-ci coïncidait avec la fête de notre saint patron Louis IX (1215-1270) roi de France. La messe fut chantée par Mgr Laurent Noël et

concélébrée par neuf prêtres. La présence officielle des associations avec leurs drapeaux, des Chevaliers de Colomb 4ème Degré, du Choeur Bruckner, ensemble vocal de 70 personnes dont plusieurs musiciens, et de différentes personnalités religieuses et civiles rehaussa dignement cette cérémonie empreinte d'émotion.



Chacun et chacune avaient revêtu leurs plus beaux costumes d'époque lors de la clôture des Fêtes du 75e anniversaire.

Puis tous ces dignitaires ainsi que les paroissiens se sont dirigés vers le sous-sol de l'église St-Odilon où un grand banquet les attendait. M. Marcel Brouillette notre maître de cérémonie fit chanter « Gens de St-Louis c'est à notre tour de nous laisser parler d'amour ». Les différentes personnalités dont le président d'honneur M. Marcel Gagnon, député provincial, M. Michel Veillette, député fédéral, M. Normand Papineau du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Lemire, commissaire d'école, M. le curé Oscar Masson, M. l'abbé Léo-Paul Nadeau, représentant Mgr Laurent Noël, prononcèrent quelques mots. M. le président Jean-Pierre Ricard souhaita la bienvenue et M. le maire Roger Bornais remercia ces per-

sonnalités de leur présence et toute la population pour sa belle participation aux fêtes du 75ème anniversaire.

Puis M. le Maire dévoila officiellement les armoiries que la municipalité s'est donnée à l'occasion de cette année mémorable.

La danse clôtura cette magnifique journée.

Les membres du comité organisateur étaient :

Président :	Jean-Pierre Ricard
Vice-président :	Jean-Pierre Sirois
Secrétaire :	Hélène Gélinas
Trésorière :	Jacqueline Plante
Publiciste :	Francine Hamelin
Comité de liturgie :	M. le Curé Oscar Masson
Comité des costumes :	Rose Richard
Comité de décoration :	Anselme Huot
Recherche historique et volume souvenir :	Monique Dupont Michel Bronsard
Accueil et invitation :	Monique Pépin

Directeurs(trices) :

Irène Germain	Colette Doucet
Camille Boisvert	Jean-Guy Hince
Denise Laroche	Louis Godin
Lise Leclerc	Laurier St-Onge
Andrée Lord	Pierre-Yves Désilets
Gisèle Huot	Jean Rheault
Denise Lefebvre	Alain Champoux
André Meunier	Pierre Savary
Lise Thibodeau	Claire Pierre
Pierre-Paul Sirois	

Maitre de cérémonie :	Marcel Brouillette
Photographes :	Marius Pépin Réal Thiffeault

1. Collaboration spéciale à la recherche aux archives municipales : M. René Laroche, M. et Mme Louis Godin et aux archives scolaires Mme Germaine Hamelin Lamothe.

BIBLIOGRAPHIE

- La société historique industrielle Inc., *Une page d'histoire de Trois-Rivières et la Région*, Montréal, 420 pages, S.D.
- Module de géographie, *Perspective Jeunesse*, U.Q.T.R., été 1972, no 272-0443.
- Magnan Hormidas, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Imprimerie d'Arthabaska, Arthabaska, 1925, 738 pages.
Annuaire P.M.E.
Annuaire de P.M.E., région 04, zone 3, Trois-Rivières
Union régionale de Trois-Rivières, des Caisses Populaires Desjardins
et le C.R.I.P.P.E. (Centre régional d'initiatives
pour le progrès économique.
- *Revue information scout 1974*, Association des Scouts du Canada
district de La Mauricie, 65 pages
- Album souvenir de la famille Héon 1961.
- Archives de la commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine.
- Archives de la municipalité de St-Louis-de-France.
- Archives de l'église de St-Louis-de-France.
- Livres des minutes de l'A.F.E.A.S.
- Livres des minutes de la Chambre de Commerce
de St-Louis-de-France.
- Livres des minutes de la S.S.J.B.
- Documentation des Postes Canadiennes.
- Journal de Jacqueline Plante
- *La Presse*, vendredi le 27 janvier 1933, Montréal
- *Le Nouvelliste*, 30 janvier 1933.
- *Le Nouvelliste*, 3 février 1933, page 3.
- *Le Nouvelliste*, 10 novembre 1948, page 13.
- Ferron, J. René, *Le Nouvelliste*, 20 août 1959, page 12.
- Ferron, J. René, *Le Nouvelliste*, lundi, le 14 août 1961.
- Saint-Yves, Pierre, *Le Nouvelliste*, lundi, le 11 juin 1979, page 32.

Ont aussi apporté leur contribution verbale ou écrite :

Les membres de l'Age d'Or de St-Louis-de-France et les doyens de St-Louis-de-France et :

Biron, Jean-François	Germain, Mme Irène
Bassière, Mme Marie	Gruninger, Franz
Caron, Mme Louis	Héon, Lucien
Charette, Freddy	Houde, Roger
Désilets, Camil	Huot, Anselme
Demontrigny, Chs-Edouard	Larkin, Lorenzo
Doucer, Mme Anita	Marchand, Louis-Georges
Ducharme, Fernand	Masse, Georges
Ducharme, Joseph	Masson, Mme Emile
Fortin, Jean-Marie	O'Shennessy, Mme Francine
Fortin, Maurice	Paquin, Maurice
Garceau, Mme Jeannine	Pépin, Ulysse
Gagnon, Soeur Hélène	Ricard Lionel



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Roger Bornais, maire	3
J.-P. Ricard, président des Fêtes	4
Mgr Laurent Noël, évêque	6
M. l'abbé Oscar Masson, curé	7
René Levesque, premier ministre	8
Marcel Gagnon, député provincial	9
Michel Veillette, député fédéral	10
Avant-propos	11
HISTOIRE DE L'ÉGLISE	15
Bénédictin du chemin de la Croix	19
Construction du presbytère	19
Bénédictin d'une cloche	20
Première visite pastorale	21
Ordonnance de Mgr l'évêque	23
Election des Marguilliers	23
Nos Curés	24
Premiers baptêmes	26
Premier mariage	26
L'Église	29
Monument du Sacré-Coeur	31
Mgr Geo.-Léon Pelletier	33
Cimetière	33
Entrepreneur de pompes funèbres	38
Vie liturgique	39
Visite de l'évêque	43
Monty	44
Statue des Chenaux	47
Les Ursulines	48
HISTOIRE MUNICIPALE	53
Proclamation	64
Premier Conseil Municipal	70
Carte Municipale	72
Centre municipal	83

Conseil Municipal 1977	85
Secrétaire-trésorier	87
Maires	88
Pompiers	90
Urbanisme	92
VIE D'ANTAN	95
Terre à peinture	105
Le Docteur Marchand	106
Moulin à Scie	107
Fonderie St-Maurice	109
Donation	115
Peter Larkin	118
Notre Doyenne	121
Couple de Doyens	122
Notre Doyen	123
SYSTÈME SCOLAIRE	127
Hommage aux pionnières	134
Syndicalisme	136
Souvenirs	136
Projet d'avenir	138
Rôle du Comité d'École	139
LES INDUSTRIES	141
Carrières de St-Louis-de-France	143
La Cie Pagé Construction	147
Plan d'Asphalte	149
Abattoir de la Mauricie Inc.	150
St-Lawrence Plywood Ltée	152
Alouette Aviation	154
L'AGRICULTURE	157
Fermes à tabac	159
L'agriculture aujourd'hui	165
Le blé-d'inde	168

SERVICES	169
Bureau de Poste	171
Maîtres de Poste	172
Caisse Populaire	174
 VIE SOCIO-CULTURELLE	 181
Référendum	183
Loisirs	184
 DIVERSES ASSOCIATIONS	 191
Choeurs de Chants	193
A.F.E.A.S.	196
Scouts	206
Société St-Jean-Baptiste	208
Comité d'Entraide	215
Âge d'Or	217
Journal La Rochelle	220
Chambre de Commerce	222
Association des Citoyens	225
Résumé des Fêtes	228
Bibliographie	240

*Achevé d'imprimer en décembre 1979
sur les presses du Bien Public
Trois-Rivières, Québec, Canada.*